

*UNIVERSITÉ DU QUÉBEC*

*MÉMOIRE PRÉSENTÉ À*

*L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES*

*COMME EXIGENCE PARTIELLE*

*DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES*

*PAR*

*RENÉ BERGERON*

*«ENCADREMENT CLÉRICAL EN CONTEXTE D'URBANISATION*

*À SHAWINIGAN, 1908-1930»*

*AVRIL 1997*

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

## ***REMERCIEMENTS***

*Au terme de cette recherche, nous tenons à exprimer nos plus sincères  
remerciements et notre gratitude*

*à Monsieur René Hardy, notre directeur de recherche, pour ses judicieux conseils,*

*à Monsieur Normand Brouillette, qui a assumé la co-direction avec beaucoup de  
sollicitude,*

*enfin, à tous ceux qui nous ont fourni assistance et compréhension tout au long de  
ce travail.*

*R. B.*

## TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<i>ii</i>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<i>iii</i>
<b>LISTE DES CARTES ET DES TABLEAUX</b> .....	<i>v</i>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<i>1</i>
<b>CHAPITRE I: LE PROCESSUS D'URBANISATION DE SHAWINIGAN</b> .....	<i>16</i>
<i>LA STRUCTURATION ÉCONOMIQUE</i> .....	<i>17</i>
<i>LA SOCIÉTÉ SHAWINIGANAISE</i> .....	<i>27</i>
<i>L'ORGANISATION PAROISSIALE</i> .....	<i>30</i>
<b>CHAPITRE II: LES FORMES D'ENCADREMENT CLÉRICAL</b> .....	<i>42</i>
<i>LES PASTEURS EN FONCTION DE 1901 À 1930</i> .....	<i>43</i>
<i>LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES: LEUR APPORT</i> .....	<i>46</i>
<i>LES INSTRUMENTS D'INTERVENTION</i> .....	<i>49</i>
<i>Le calendrier liturgique</i> .....	<i>49</i>
<i>La visite paroissiale</i> .....	<i>51</i>
<i>Associations et bonnes œuvres</i> .....	<i>52</i>
<i>L'instruction religieuse</i> .....	<i>58</i>
<i>Le prône dominical</i> .....	<i>59</i>
<i>Le bulletin paroissial</i> .....	<i>61</i>

<b>CHAPITRE III: LE CLERGÉ SHAWINIGANAIS ET LA PRATIQUE RELIGIEUSE .....</b>	<b>66</b>
<i>LA FRÉQUENTATION DES SACREMENTS .....</i>	<i>66</i>
<i>LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE ET LE RESPECT DU PRÉCEPTE PASCAL .....</i>	<i>70</i>
<i>LA PIÉTÉ ET LES DÉVOTIONS RELIGIEUSES .....</i>	<i>80</i>
<i>LE CULTE DES MORTS .....</i>	<i>86</i>
<i>L'INDIFFÉRENCE RELIGIEUSE .....</i>	<i>88</i>
<b>CHAPITRE IV: LE CLERGÉ SHAWINIGANAIS ET LA SOCIÉTÉ MODERNE .....</b>	<b>96</b>
<i>LA VIE FAMILIALE .....</i>	<i>97</i>
<i>LA VIE SOCIALE .....</i>	<i>107</i>
<i>LA VIE ÉCONOMIQUE .....</i>	<i>118</i>
<i>LES LOISIRS ET LE MONDE MODERNE .....</i>	<i>125</i>
<i>LES QUESTIONS D'ARGENT .....</i>	<i>136</i>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>144</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>153</b>
<b>ANNEXES</b>	
<i>I PLAN DIRECTEUR DE SHAWINIGAN WATER AND POWER CO. POUR LA VILLE DE SHAWINIGAN, OCT. 1899 .....</i>	<i>164</i>
<i>II EXPANSION URBAINE DANS LA BASSE-VILLE DE SHAWINIGAN, 1899-1921 .....</i>	<i>165</i>
<i>III LE TERRITOIRE DES PAROISSES DE SHAWINIGAN EN 1925 .....</i>	<i>166</i>

## CARTE

*Shawinigan: contexte régional* ..... vi

## TABLEAUX

I	<i>Population des paroisses Saint-Pierre, Saint-Marc et Saint-Bernard de Shawinigan, 1910-1930</i> .....	35
II	<i>Associations et confréries paroissiales de Shawinigan, 1908-1930</i> .....	55
III	<i>Les sujets traités par le Bulletin paroissial (en % du contenu)</i> .....	63



Source: Normand Brouillette, «Le rôle de la Shawinigan Water and Power Co. dans la structuration de l'espace urbain shawiniganais, 1898-1921», in Cahiers de géographie du Québec, vol. 34, n° 92, septembre 1990, p. 198.

## INTRODUCTION

*La recherche des vingt dernières années en histoire religieuse du Québec s'intéresse principalement à l'étude des motivations et des manifestations des phénomènes socio-religieux. Son regard se porte presque exclusivement sur la période qui commence avec le XIX<sup>e</sup> siècle, quoique certains historiens commencent à questionner les faits apparus au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Cette orientation s'est précisée avec l'émergence d'une génération d'intellectuels préoccupés des questions sociales et formés par les écoles de sciences sociales apparues au Québec il y a un demi-siècle.*

*La sociologie religieuse a reçu sa véritable impulsion à la suite des travaux du sociologue et juriste français Gabriel LeBras<sup>1</sup>, et de la méthodologie suggérée par ceux qu'il a contribué à former, dont le chanoine Fernand Boulard<sup>2</sup>. Leurs réflexions ont donné le ton à nombre d'études entreprises en France. Rappelons les*

---

<sup>1</sup> Gabriel LeBras, Études de sociologie religieuse, Paris, PUF, 1955-56, 2 vol., 880 p. (Coll. Bibliothèque de sociologie contemporaine).

<sup>2</sup> Fernand Boulard, Premiers itinéraires en sociologie religieuse, Paris, Les Éditions ouvrières, 1954, 159 p. (Coll. de sociologie religieuse, 1).

ouvrages de Jeanne Ferté sur les campagnes parisiennes<sup>3</sup> et de Christiane Marcilhacy sur le diocèse d'Orléans<sup>4</sup>, la thèse de Louis Pérouas sur celui de la Rochelle<sup>5</sup>, l'étude de Claude Langlois sur le diocèse de Vannes<sup>6</sup>, celle de Michel Lagrée sur le diocèse de Rennes<sup>7</sup> et l'imposant ouvrage de Yves-Marie Hilaire sur le diocèse d'Arras<sup>8</sup>. Référant sans cesse à la cartographie religieuse et à l'enquête sociologique comme indispensables à la perception de la religiosité des masses, ces auteurs nous ont fourni de riches synthèses d'une histoire religieuse incarnée dans les manifestations du comportement humain global et dans les phénomènes sociaux inhérents. Plus récemment encore, la thèse de Nadine-Josette Chaline sur le diocèse de Rouen, fidèle à l'orientation donnée par Le Bras, porte une attention particulière aux formes d'expression de la foi populaire chez les catholiques normands, en mettant l'accent, comme elle le précise elle-même, «sur les hommes, sur leurs

<sup>3</sup> Jeanne Ferté, La vie religieuse dans les campagnes parisiennes (1622-1695), Paris, 1962.

<sup>4</sup> Christiane Marcilhacy, Le diocèse d'Orléans au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle: les hommes et leurs mentalités, Paris, Sirey, 1964, 501 p.

<sup>5</sup> Louis Pérouas, Le diocèse de la Rochelle de 1642 à 1724. Sociologie et pastorale, Poitiers, 1964.

<sup>6</sup> Claude Langlois, Le diocèse de Vannes au XIX<sup>e</sup> siècle, 1800-1830, Paris, Klincksieck, 1974, 629 p.

<sup>7</sup> Michel Lagrée, Mentalités, religion et histoire en Haute-Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle. Le diocèse de Rennes, 1815-1848, Paris, Klincksieck, 1972, 492 p.

<sup>8</sup> Yves-Marie Hilaire, Une chrétienté au XIX<sup>e</sup> siècle. La vie religieuse des populations du diocèse d'Arras (1840-1914), 2 vol., Villeneuve-D'Ascq, Université de Lille III, (1977).

*comportements, sur leurs mentalités<sup>9</sup>.*

*Cette approche a bien trouvé écho chez-nous, mais dans des proportions moindres, puisque les grandes synthèses de sociologie religieuse restent encore à faire aujourd’hui<sup>10</sup>. Une certaine orientation en fut donnée dès 1952 par Jean-Charles Falardeau dans un article traitant du rôle de l’Église catholique au Canada français<sup>11</sup>. L’année précédente, à la Troisième Conférence internationale de sociologie religieuse en France, Falardeau avait admis que les travaux en profondeur en ce domaine faisaient malheureusement défaut: «on ne trouve, au Canada français, disait-il, aucune étude approfondie des pratiques religieuses des populations rurales et urbaines, ni du degré de l’influence réelle de l’Église sur les opinions ou les habitudes des diverses classes sociales<sup>12</sup>». Fernand Dumont devait faire le même constat quelques années plus tard, déplorant que, dans un pays à majorité pratiquante, on ne prêtât pas plus grande attention aux études religieuses et à la*

---

<sup>9</sup> Nadine-Josette Chaline, Des catholiques normands sous la Troisième République. Crises, combats, renouveaux, Roanne-Le-Coteau, Éditions Horvath, 1985, p. 11

<sup>10</sup> La thèse récente de Christine Hudon, Prêtres et fidèles dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, 1820-1875, constitue l’heureuse exception.

<sup>11</sup> Jean-Charles Falardeau, «Rôle et importance de l’Église au Canada français», in Esprit, 193-194, août-sept. 1952, p. 214-229.

<sup>12</sup> Idem, «Milieux modernes et vie religieuse», in Lumen Vitae, vol. VI (1951), n<sup>o</sup>s 1-2, p. 139.

nécessité d'enquêtes empiriques<sup>13</sup>.

*Cette prise de conscience devait motiver un certain nombre de chercheurs, tant sociologues qu'historiens, qui se mirent à l'étude des rapports de l'Église à la société québécoise, le premier champ d'analyse étant la société rurale traditionnelle. On a surtout fait ressortir, dans ce type de rapports, l'influence dominante du clergé catholique, en particulier dans les années qui ont suivi la dure répression de la révolte de 1837 alors que se manifeste ce qu'on a appelé le «réveil religieux». C'est à ces questions que se sont attardées les recherches de René Hardy sur l'activité sociale du clergé paroissial<sup>14</sup>. Interrogeant principalement les Cahiers de prônes, il a tenté de découvrir les motivations et les moyens par lesquels l'emprise cléricale s'est étendue à l'ensemble de l'activité sociale dans la ville de Québec au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.*

*Si le caractère rural de la société québécoise est nettement prédominant au cours de cette période, on constate des changements qui vont entraîner une mutation dans les comportements sociaux de la population rurale: l'évolution rapide de*

---

<sup>13</sup> Fernand Dumont, «La sociologie religieuse au Canada français», in Sociologie religieuse. Sciences sociales. Actes du IV<sup>e</sup> Congrès International, Paris, Ed. Economie et Humanisme, 1955, p. 150-152.

<sup>14</sup> René Hardy, «Note sur certaines manifestations du réveil religieux de 1840 dans la paroisse Notre-Dame de Québec», in Revue de la Société canadienne d'Histoire de l'Église, Session 1968, n° 35, p. 81-98.

*l'économie marchande et l'urbanisation d'une partie importante de cette population.*

*L'historiographie occidentale s'est enrichie de nombreux travaux sur le passage de la civilisation rurale traditionnelle à la civilisation technique ou industrielle et sur les mutations sociales qu'il a provoquées. Si, en Angleterre et aux États-Unis, pourtant concernés très tôt par la situation, les chercheurs ont tardé à investir le champ des pratiques religieuses urbaines, en France, certains s'y sont lancés résolument. Émile Pin qui, dès 1956, avait ouvert la voie à la sociologie religieuse urbaine<sup>15</sup>, réunit, dans ses *Essais de sociologie religieuse*, une série d'articles traitant des conséquences de l'urbanisation et de l'industrialisation sur les conduites religieuses des populations migrantes<sup>16</sup>. Ses travaux conservent toujours leur pertinence.*

*On ne peut aborder l'étude des phénomènes religieux en contexte d'urbanisation sans reconnaître une large place aux nouveaux rapports sociaux qui se nouent dans la paroisse urbaine et à l'émergence possible d'une culture populaire originale. On connaît l'ouvrage de Joseph H. Fichter sur les fondements de la*

---

<sup>15</sup> Émile Pin, Pratique religieuse et classes sociales dans une paroisse urbaine, Saint-Pothin à Lyon, Paris, Spes, 1956, 444 p.

<sup>16</sup> Deux articles en particulier: «La religion et le passage d'une civilisation pré-industrielle à une civilisation industrielle» de même que «De la paroisse rurale à la paroisse urbaine», in Émile Pin et Hervé Carrier, Essais de sociologie religieuse, Paris, Spes, 1967, p. 233-261 et p. 453-471.

*sociabilité dans une paroisse urbaine de Chicago<sup>17</sup> et les travaux d'Émile Pin en France, tous deux considérés comme des précurseurs en la matière. Au Québec, l'historiographie urbaine est en pleine expansion, suivant en cela la prise de conscience récente des faits relevant de la sociologie et de la culture urbaine. Elle présente des recherches aussi diverses que l'histoire ouvrière, l'histoire urbaine proprement dite ou l'histoire des phénomènes socio-culturels reliés à l'urbanisation. La plupart des auteurs font cependant converger leurs études en particulier sur Montréal et Québec. Il reste néanmoins un vaste espace à couvrir, celui des rapports économiques et socio-culturels dans les régions dites «périphériques» au moment où celles-ci entrent dans l'ère industrielle. Gérard Bouchard a déjà amorcé semblable étude au Saguenay<sup>18</sup> et, dans un cadre plus général, un article plus récent de Jean-Pierre Charland a paru dans un collectif sur la question sociale en Belgique et au Canada aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles<sup>19</sup>.*

*C'est dans une telle perspective que nous abordons notre travail. Il se veut*

---

<sup>17</sup> Joseph H. Fichter, Social Relations in the Urban Parish, Chicago, The University of Chicago Press, 1954, 264 p.

<sup>18</sup> Gérard Bouchard, «Sur l'Église catholique et l'industrialisation au Québec: la religion des eudistes et les ouvriers du Bassin de Chicoutimi, 1903-1930», in Protée, vol. V, 1976, p. 31-43, de même que «Les prêtres, les capitalistes et les ouvriers à Chicoutimi (1896-1930)», in Mouvement Social, n° 112, juillet-sept. 1980, p. 5-23.

<sup>19</sup> Jean-Pierre Charland, «Paternalisme et contrôle social à la périphérie du Québec industriel, 1900-1930», in Ginette Kurgan-van Hentenryk, dir., La question sociale en Belgique et au Canada, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1988, p. 185-201.

*une contribution à la connaissance de cette société québécoise en pleine mutation, telle qu'elle se définit dans les rapports socio-religieux qui s'établissent dans une ville en situation d'industrialisation au début du XX<sup>e</sup> siècle.*

*Commençons d'abord par éclairer le phénomène du contrôle social exercé par le clergé au Québec. On peut parler de contrôle social quand, dans le vécu social, les positions d'autorité sont détenues par un groupe d'intervenants qui tendent à renforcer la cohésion des comportements qui garantissent l'ordre social selon les modèles acceptés par cette société. Or, on l'a souvent affirmé, l'histoire religieuse de la période du Régime français, si méconnue soit-elle, nous montre une Église catholique prépondérante sur le plan social<sup>20</sup>. Plus encore, au lendemain de la Conquête britannique, devant le vide provoqué par la décapitation dont souffre cette petite société, cette Église se trouvera investie de toutes les fonctions sociales importantes. L'émergence d'une petite bourgeoisie canadienne-française au début du XIX<sup>e</sup> siècle et la crainte suscitée par le vent de libéralisme et d'anticléricalisme qui souffle d'Europe vont inciter le clergé à resserrer son encadrement social. Quelles avenues emprunte-t-il pour ce faire? D'après René Hardy, qui a étudié les manifestations du réveil religieux de 1840 dans une paroisse de Québec, il semble évident que la «réorganisation des structures religieuses» et la «diversification des*

---

<sup>20</sup> On consultera avec profit les monographies de Louise Dechêne, Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle, Paris et Montréal, Plon, 1974, 588 p. et de Marie-Aimée Cliche, Les Pratiques de dévotion en Nouvelle-France, Québec, P.U.L., 1988, 354 p.

*institutions ecclésiastiques» dans les décennies 1840-1860 ont été les fers de lance de l'action du clergé. Profitant de l'apaisement idéologique consécutif à l'échec des insurrections de 1837-1838 et du climat de malaise provoqué par le contexte socio-économique, l'Église a utilisé toutes les cartes en sa possession (retraites intensives, distribution d'indulgences, fondation d'organismes religieux et autres) pour stimuler la ferveur religieuse d'une population en plein désarroi psychologique<sup>21</sup>. Le clergé s'est retrouvé, comme jamais auparavant, devant une communauté pratiquement homogène de fidèles, encadrés par la paroisse, «une des plus vivantes unités de la vie sociale», selon l'expression de Jean-Charles Falardeau<sup>22</sup>.*

*Un processus d'acculturation s'amorce dès lors, qui fera que le clergé, en raison de son ascendant sur une population de pratique quasi-unanime, pourra, sans conteste presque, imposer sa propre vision du monde, moulée à l'idéologie ultramontaine qui s'impose au Québec au cours de ces années. René Hardy et Jean Roy ont montré comment, en région périphérique, les efforts d'encadrement par le clergé ont abouti à l'homogénéisation des pratiques religieuses pascales qui se réalise dans la période 1870-1885<sup>23</sup>.*

---

<sup>21</sup> René Hardy, op. cit. (1968), p. 81-82.

<sup>22</sup> Jean-Charles Falardeau, op. cit. (1952), p. 358.

<sup>23</sup> René Hardy et Jean Roy, «Encadrement social et mutation de la culture religieuse en Mauricie, 1850-1900», in Questions de culture, n° 5 «Les régions culturelles», IQRC, 1983, p. 62.

*Le contrôle social des clercs ne fut possible que dans la mesure où les structures paroissiales conservaient leur caractère traditionnel et que la religion constituait un élément primordial de stabilisation sociale et de normalisation des conduites individuelles. C'était le cas dans l'univers un peu clos de la civilisation pré-industrielle et rurale. Mais à partir du moment où l'urbanisation provoque un déracinement des collectivités rurales et amène leur transplantation en milieu urbain, qu'advient-il de la culture religieuse et du pouvoir clérical?*

*Des historiens qui ont étudié la question à Montréal au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle rapportent que l'Église a continué en milieu urbain à assurer la pérennité des institutions traditionnelles d'encadrement qu'elle avait créées<sup>24</sup>. Est-ce à dire que le clergé de l'époque s'est adapté facilement aux mutations sociales qui accompagnent le processus d'urbanisation? Le sujet pose à l'analyse une série de questions qui relèvent tout autant des conditions dans lesquelles s'effectue la migration des populations rurales vers la ville que des nouveaux rapports sociaux qui se tissent dans le cadre urbain. Ainsi, déjà au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les sociétés St-Vincent-de-Paul se multiplient et, quelques années plus tard, apparaissent des associations de secours mutuels patronnées par l'Église. Dans un récent ouvrage<sup>25</sup>, Lucia Ferretti soutient que ces institutions ont été abondamment utilisées par le*

---

<sup>24</sup> Yvan Lamonde, Lucia Ferretti et Daniel Leblanc, La culture ouvrière à Montréal: 1880-1920: bilan historiographique, Québec, IQRC, 1982, p. 136.

<sup>25</sup> Lucia Ferretti, Entre voisins: la société paroissiale en milieu urbain: Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930, Montréal, Boréal, 1992, 264 p.

*clergé pour faciliter l'adaptation à la ville de milliers de migrants ruraux. Néanmoins, œuvres de bienfaisance ou instruments de promotion sociale, ces institutions apparaissent comme autant de moyens pour le clergé d'assurer son emprise sur la société paroissiale en milieu urbain.*

*Dans le cas des régions éloignées des grands centres, il est hasardeux de déterminer la mesure des interventions cléricales, puisque l'historiographie ne nous a pas fourni beaucoup de données jusqu'à maintenant. Dans son article sur les rapports d'influence qui s'établissent entre l'action cléricale et l'avènement du capitalisme industriel au début du XX<sup>e</sup> siècle, Gérard Bouchard jette néanmoins un certain éclairage sur «l'impact social et culturel de l'offensive religieuse» des pères Eudistes dans une paroisse ouvrière de Chicoutimi. On y découvre, à travers la description des pratiques d'encadrement, que les Eudistes ont mis en place une véritable entreprise d'acculturation, en vertu de laquelle l'Église assurait «une présence continue [...] à tous les instants et dans toutes les manifestations de la vie quotidienne». Ce qui, conclut Bouchard, a amené le clergé à investir tous les «contenus culturels» (lectures, loisirs, coutumes familiales...) et, plus encore, à conclure des «alliances de classes» avec la bourgeoisie capitaliste qui contrôlait l'économie saguenayenne<sup>26</sup>. Claude Bélizaire fait le même constat dans une étude*

---

<sup>26</sup> Gérard Bouchard, op. cit. (1976), p. 40-43.

*sur une paroisse ouvrière de Trois-Rivières<sup>27</sup>. Vue à travers une chronique mensuelle, le Bulletin paroissial, l'intervention des pères Franciscains auprès de la population trifluvienne apparaît tout aussi insistant pour enrayer les «déviations» générées par l'industrialisation et l'urbanisation et maintenir un type de société plus conforme à l'idéologie cléricale du temps.*

*Ainsi, les chercheurs ont souvent questionné le phénomène de l'industrialisation et des conséquences qu'elle a entraînées sur la sociabilité et la culture des populations migrantes qui contribuent, à leur façon, à la formation de la société dite technique. L'industrialisation a opéré dans nos sociétés des transformations majeures dans le champ de la culture. Au système culturel qui s'identifiait en grande partie aux croyances religieuses s'est superposée une culture populaire de plus en plus dégagée des contraintes, même symboliques, de la religion. En France, Émile Pin a clairement montré que le «passage d'une société pré-industrielle à une société industrielle et technique» se fait au détriment de la culture religieuse traditionnelle, des pratiques coutumières et des motivations profondes des fidèles:*

*le passage à la société industrielle et technique agira [...] doublement pour éloigner les ruraux traditionnels devenus citadins de leurs anciennes pratiques religieuses: le passage diminue les occasions de leurs recours au numineux et il supprime la motivation secondaire qui*

---

<sup>27</sup> Claude Bélizaire, Mode de vie et pastorale sociale dans une paroisse ouvrière de Trois-Rivières: Notre-Dame-des-Sept-Allégresses, vue à travers le Bulletin paroissial, 1916-1950, Mémoire de maîtrise en Études québécoises, UQTR, 1985, 117 p. (inédit).

*soutenait beaucoup de leurs pratiques: la motivation culturelle spontanée. Dans le monde industriel, le pluralisme élimine de la coutume les composantes religieuses<sup>28</sup>.*

*Mais, plus que la religion, c'est tout le système des valeurs et des pratiques sociales qui est modifié. En milieu urbain et industrialisé les individus ne participent plus à des valeurs communes qui transcendent leur vie sociale, mais à une culture qui leur offre des choix individuels parmi les valeurs que la société se donne elle-même. Dans ce contexte, tant que l'Église a pu exercer son action sociale en se référant à ce que Fernand Dumont appelle des «garants métasociaux», son emprise culturelle est demeurée forte. Mais lorsque l'urbanisation et l'industrialisation permettront une diffusion plus grande de la culture américaine de masse au Québec, l'Église devra composer avec des formes culturelles diversifiées (cirques, troupes de théâtre, parcs d'amusement, et plus tard radio et cinéma) qui accapareront le temps de non-travail que le clergé avait su si bien investir dans la société traditionnelle.*

*En plus de provoquer des mutations culturelles dans la société, l'industrialisation en a aussi modifié la structure en permettant l'émergence de nouvelles élites (hommes d'affaires, cadres d'entreprises) qui multiplieront les formes d'autorité qui s'exercent sur la population. Ces élites ont pu représenter pour le*

---

<sup>28</sup> Émile Pin, «Les motivations religieuses et le passage d'une société pré-industrielle à une société industrielle et technique», in Emile Pin et Hervé Carrier, op. cit., p. 281-282.

*clergé une forme de concurrence sur le plan du contrôle social. Alors que dans la société traditionnelle les élites se conformaient tant bien que mal à l'ordre social immuable défini par l'Église, la formation d'une nouvelle bourgeoisie risquait de changer les rapports d'influence et de domination sociale, et par conséquent de saper l'ascendant que les membres du clergé détenaient sur leurs fidèles.*

*Ces faits nous posent donc un certain nombre de questions dans une perspective d'analyse des formes de contrôle exercées par les prêtres dans une ville en formation au début du XX<sup>e</sup> siècle.*

*Nous savons que Shawinigan, à ses débuts, a connu un développement apparenté à celui des «villes de compagnie», qu'elle fut en quelque sorte une créature du capitalisme industriel. De récentes études ont cependant démontré que, dans cette ville naissante, la structuration sociale et les formes de sociabilité ont, dans une certaine mesure, emprunté à celles du monde rural environnant<sup>29</sup>. Comment, dans ce contexte, s'établissent les solidarités nouvelles à Shawinigan au début du siècle? Quel portrait peut-on tracer du milieu socio-économique dans lequel s'exerce l'action*

---

<sup>29</sup> Pierre Lanthier et Normand Brouillette, «De la campagne à la ville: formation de la petite bourgeoisie à Shawinigan de 1898 à 1930», in Gérard Bouchard et Joseph Goy, dir., Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.), Chicoutimi et Paris, Centre interuniversitaire SOREP et EHESS, 1990, p. 139-151 et des mêmes auteurs «Shawinigan Falls de 1898 à 1930: l'émergence d'une ville industrielle au sein du monde rural» in Urban History Review/Revue d'histoire urbaine, vol. XIX, n° 1 (June 1990), p. 42-54.

*pastorale du clergé shawiniganais? Ce questionnement nous permettra d'établir la position que pouvait occuper le clergé parmi les acteurs sociaux en place à Shawinigan.*

*Comme nous l'enseigne la sociologie religieuse, il est important d'interroger le clergé de même que les institutions et les structures d'encadrement établies dans la paroisse. Quels sont, d'abord, les intérêts et les motivations des curés du temps, de quel type de culture et de quelle idéologie participant-ils? De telles données nous renseigneront sur leur attitude face au modèle de société qui se constitue à Shawinigan à cette époque. En outre, quelles sont les formes d'intervention sociale utilisées par le clergé pour encadrer les paroissiens? Comment, par exemple, les communautés religieuses engagées dans l'éducation et d'autres activités ont-elles participé à cette entreprise de contrôle social? Quelles sont les confréries et les associations religieuses oeuvrant dans la paroisse? Quelle est leur importance numérique et leur envergure sociale? Quel soutien reçoivent-elles de leur curé? Autant de questions qui nous amèneront à une perception plus précise de l'action sociale du clergé à Shawinigan.*

*L'étude que nous entreprenons repose principalement sur une source, soit les **Cabiers de prône**, qui traduisent, par des exposés de doctrine et des modèles de conduite, les conceptions religieuses des curés, mais aussi leurs préoccupations. Pour compléter nos données, nous avons aussi consulté le **Bulletin paroissial** de*

*Shawinigan, publication mensuelle d'information et qui, selon l'expression de l'auteur, fait fonction d'auxiliaire de la prédication. À travers les renseignements que ces documents nous fournissent, nous tenterons de mesurer l'étendue du champ d'intervention du clergé. Comment celui-ci a-t-il réagi devant l'émergence de nouvelles formes culturelles susceptibles de faire problème? Existe-t-il, par exemple, des déviances particulières condamnées par le clergé? Peut-on discerner, à travers les allusions du curé et les avertissements répétés, une sorte d'indifférence vis-à-vis de la pratique religieuse, caractéristique d'une certaine mentalité urbaine? Ce questionnement devrait nous fournir des éléments pour juger de la portée de l'enseignement clérical et de l'existence de formes de résistance individuelle ou collective à cet enseignement.*

*Enfin, nous nous demanderons quelles couleurs prend la religion populaire dans ce milieu qui voit s'exercer des forces sociales plus complexes, où se développent de nouvelles formes de sociabilité et qui subit l'influence de situations historiques plus engageantes.*

*Sans prétendre tirer des conclusions qui engagent l'ensemble du phénomène religieux québécois, notre étude devrait néanmoins éclairer davantage les types de rapports qui s'établissent entre le clergé et la communauté dans une région périphérique en situation d'urbanisation, compte tenu des bouleversements qu'a entraînés l'industrialisation sur le plan socio-culturel.*

## **CHAPITRE I**

### **LE PROCESSUS D'URBANISATION DE SHAWINIGAN**

*Le tournant du XX<sup>e</sup> siècle fut marqué, au Québec, par un bouleversement significatif des structures économiques et sociales. Ces changements sont dus, en grande partie, à la formidable croissance des secteurs industriels liés à l'exploitation massive des ressources naturelles. Dans certaines régions du Québec, avantagées par l'existence de telles ressources, cette poussée industrielle a déclenché une accélération du processus d'urbanisation et a contribué à modifier les structures économiques et le monde du travail en général. Au plan social, ces événements ont favorisé l'émergence des nouvelles classes moyennes qui furent appelées à jouer un rôle déterminant dans les rapports qui s'établirent dans les nouvelles communautés urbaines. Ces changements s'étant produits le plus souvent dans des régions d'économie agro-forestière, ils y ont provoqué une diminution appréciable de l'importance socio-économique des valeurs rurales et, en contre-coup, y ont engendré des mutations culturelles majeures.*

## *LA STRUCTURATION ÉCONOMIQUE*

*La naissance de Shawinigan, à l'aurore du XX<sup>e</sup> siècle, constitue un modèle éloquent de l'éclosion d'une ville qui intègre à sa façon les caractères propres à ce qu'il est convenu d'appeler la seconde industrialisation. Située à une quarantaine de kilomètres au nord de Trois-Rivières, Shawinigan est apparue comme une véritable création de l'industrie. C'est même l'exemple le plus frappant du décollage et de l'expansion de l'économie à base de ressources au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Différents facteurs en ont permis l'émergence sur un territoire presque vierge et au milieu d'un monde rural récemment constitué (les paroisses environnantes de Saint-Boniface-de-Shawenegan et de Sainte-Flore avaient reçu leurs premiers colons en 1850 et 1857 respectivement). Elle doit sa naissance à l'audace d'une compagnie de production et de distribution d'électricité, Shawinigan Water and Power, et à la volonté d'un groupe d'hommes d'affaires américains et montréalais de créer une ville qui attirerait rapidement des milliers de personnes. Le site même n'était pas dépourvu d'intérêt pour un aménagement hydroélectrique: la rivière Saint-Maurice dévalait à cet endroit une pente de plus de 40 mètres de dénivellation sur un lit de roc solide. En 1899, la revue Canadian Electrical News présentait le site de Shawinigan comme «un des sites naturels les plus favorables dans le monde pour le*

*développement hydroélectrique<sup>1</sup>». En outre, on entrevoyait la construction de lignes ferroviaires permettant d'atteindre directement les centres urbains de la province et même les États-Unis. Enfin, les promoteurs industriels pouvaient compter sur une main-d'œuvre régionale rompue à la discipline du travail organisé, puisque une bonne partie de cette main-d'œuvre avait fait l'expérience des chantiers forestiers. Ces avantages servaient bien les intentions de **Shawinigan Water and Power** qui désirait attirer à Shawinigan d'autres sociétés qu'elle alimenterait en électricité produite par sa centrale.*

*Lors de son incorporation en 1898, **Shawinigan Water and Power** obtint une foule d'avantages dont la seule énumération permet de comprendre le développement de la puissante compagnie et celui de la ville à laquelle elle a donné naissance. En plus de pouvoir exploiter la puissance hydraulique des chutes, elle disposait entre autres du droit d'acquérir des propriétés, de produire de l'électricité pour fins d'éclairage, de chauffage ou de force motrice, de construire des usines à ces fins, d'acquérir les usines et propriétés d'autres compagnies de même type, de transporter de l'électricité dans toute la province, d'en vendre aux municipalités intéressées et d'exproprier les terrains nécessaires aux lignes de transmission<sup>2</sup>.*

---

<sup>1</sup> cité par P.E. Uren, The Historical Geography of the St.Maurice Valley with Special Reference to Urban Occupancy. Montreal, M.A. thesis, Department of Geography, McGill University, 1949, p. 61.

<sup>2</sup> F. LaRochelle, Shawinigan depuis 75 ans, 1900-1975. Shawinigan, Hôtel de ville, 1976. p. 498.

*En 1899, la compagnie entreprenait donc la construction de la centrale et les directeurs se mettaient à la recherche de clients pour son électricité. Déjà assurée de l'établissement d'une usine de production de carbure de calcium, elle réussit à gagner une société désireuse d'établir une aluminerie, **Pittsburgh Reduction**, et intéressa des financiers belges à construire une usine de pâte à papier. Ces deux entreprises s'installèrent tout près de la centrale électrique sur des terrains obtenus de **Shawinigan Water and Power**. Entre 1902 et 1930 d'autres entreprises vinrent étendre le parc industriel de Shawinigan: en 1910, **Shawinigan Cotton**, filiale de **Wabasso Cotton** de Trois-Rivières; en 1915 et 1917, **Shawinigan Electro Metals** et **Canadian Electrode**, toutes deux filiales de **Shawinigan Water and Power**; la même année, **Canadian Aloxite**, qui deviendra en 1922 **Canadian Carborundum**, et **Canadian Electro Products** qui, fusionnée avec **Canada Carbide** en 1927, deviendra **Shawinigan Chemicals**; enfin, en 1918, est construite l'usine de **Canadian Ferro Alloys**. Cette éclosion d'entreprises est due en grande partie à l'éclatement de la première guerre mondiale qui fera de Shawinigan l'un des plus importants complexes chimiques et électrométallurgiques au Canada.*

*Le rôle joué par **Shawinigan Water and Power** et les autres entreprises ne s'est pas limité à la structuration industrielle de Shawinigan. Implantées au milieu d'un monde rural, les premières entreprises y ont introduit, outre l'empreinte de la seconde industrialisation, l'univers urbain tel qu'il apparaissait dans les zones industrielles du continent nord-américain.*

*Le Québec s'était déjà engagé, depuis un demi-siècle, dans ce processus d'urbanisation croissante au cours de la première vague d'industrialisation. De fait, entre 1851 et 1901, le pourcentage de la population urbaine, selon les recensements décennaux, est passé de 14,9 à 36,1<sup>3</sup>. Cette poussée est particulièrement visible à Montréal qui est devenue, au cours de cette période, le centre nerveux de la vie économique québécoise et même canadienne. Cette situation, que connurent aussi d'autres localités de moindre importance, n'a toutefois pas entraîné de bouleversements majeurs dans leur vocation économique. La fonction industrielle s'est seulement superposée à la fonction commerciale, mais elle a néanmoins donné un nouvel essor à l'urbanisation. Le cas de Shawinigan, comme celui des nouvelles villes des régions périphériques du Québec, est différent: sa naissance a coïncidé avec l'entrée de l'économie québécoise dans la seconde phase d'industrialisation et sa croissance urbaine est directement imputable à l'industrie à base de ressources. Quand Shawinigan Water and Power choisit d'y construire ses installations, elle projeta aussitôt la création d'une ville et en planifia elle-même l'aménagement. Dès 1898, elle fit l'acquisition du lot sur lequel allait s'ériger la ville. Dans le plan directeur qu'elle fit préparer, on retrouve les grandes orientations du développement: le tracé des principales artères, l'emplacement des espaces industriels et de ceux des principales institutions publiques et privées.*

---

<sup>3</sup> L.O. Stone, Urban Development in Canada. Ottawa, Dominion Bureau of Statistics, 1967, p.29.

*Des études récentes sur le rôle joué par Shawinigan Water and Power dans la structuration et le développement de l'espace urbain à Shawinigan démontrent qu'elle a exercé un contrôle étroit sur l'aménagement des zones industrielles et résidentielles de la ville<sup>4</sup>. D'abord, le plan directeur a nettement identifié et localisé les terrains prévus pour les industries que la compagnie comptait attirer (papier, aluminium, filature, carbure). Ensuite, l'organisation de l'espace résidentiel dénote, de la part des dirigeants de la compagnie, une volonté ferme de structuration socio-spatiale, comme nous le verrons plus loin. Enfin, par l'entremise de son «Land Office» établi en toute évidence dans une artère de la ville, elle imposa, dans les contrats établis avec les acheteurs de terrains, une série de conditions précises qui déterminaient le délai de construction, le genre de bâtiment ou les matériaux de recouvrement des maisons et qui orientaient la répartition des commerces et des services dans des secteurs définis<sup>5</sup>. On ne peut donc mettre en doute la volonté de Shawinigan Water and Power de faire de «sa» ville un modèle d'organisation rationnelle de l'espace et sa contribution à la formation d'une collectivité urbaine spécifique.*

---

<sup>4</sup> Voir à ce sujet l'article de P. Lanthier et N. Brouillette, «Shawinigan Falls de 1898 à 1930: l'émergence d'une ville industrielle au sein du monde rural» in Urban History Review/Revue d'histoire urbaine, Vol. XIX, n° 1 (June 1990), p. 43-54 et celui de N. Brouillette, «Le rôle de la Shawinigan Water and Power Co. dans la structuration de l'espace urbain shawiniganais, 1898-1921» in Cahiers de géographie du Québec, Vol.34, n° 92, septembre 1990, p. 197-208.

<sup>5</sup> Voir N. Brouillette, op. cit. (1990), p. 202.

*Si la compagnie d'électricité a joué un rôle important dans la structuration de l'espace urbain à Shawinigan, le peuplement de cet espace renvoie à d'autres facteurs. Il est certain que la construction des installations de Shawinigan Water and Power a mobilisé un certain nombre de travailleurs. Mais la mise en opération de la nouvelle centrale ne pouvait à elle seule justifier la volonté de la compagnie de créer une ville: il lui fallait avoir une vision plus large du développement. Or, nous l'avons déjà signalé, c'était l'intention des dirigeants de la compagnie de promouvoir l'établissement d'autres industries intéressées à profiter de l'énergie produite et eux-mêmes avaient décidé de mettre sur pied un réseau de filiales. Toutes ces installations requéraient un grand nombre de journaliers. C'est dans cette expansion industrielle rapide qu'il faut voir l'explication de la poussée urbaine de Shawinigan au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le processus est connu: l'industrie attire des milliers d'ouvriers qui réclament des logements, des commerces, des écoles et des services communautaires qui, à leur tour, stimulent la croissance urbaine. Ainsi, dès 1901, soit deux ans seulement après le début des grands travaux sur le site des chutes, la population de Shawinigan comptait déjà 2 768 habitants et trente ans plus tard, elle atteignait 15 345 habitants<sup>6</sup>. Toujours en 1901, le «Village de Shawinigan Falls» disposait déjà de deux banques, du service de la poste, du téléphone et de maisons de pension. Cette croissance rapide n'a cependant pas été soutenue tout au long de la période étudiée. Des recherches ont montré que*

---

<sup>6</sup> *Recensements du Canada* pour les années 1901 et 1931.

*l'expansion urbaine, dans la basse-ville de Shawinigan en particulier, s'est faite par saccades<sup>7</sup>. Les années 1903-1910, par exemple, se caractérisent par un ralentissement lié à l'arrêt de nouveaux investissements industriels et à la récession. La reprise des activités industrielles, notamment avec l'éclatement de la Première guerre, relança la croissance entre 1911 et 1916. Celle-ci connut un autre fléchissement dans les années 1917-1920 pour rebondir jusqu'au déclenchement de la crise économique.*

*Certaines contraintes topographiques mais davantage des facteurs économiques ont empêché l'application intégrale du plan directeur de Shawinigan Water and Power dans l'organisation de l'espace urbain de Shawinigan. Ce plan prévoyait le tracé de dix-sept rues et six avenues formant la trame quadrillée d'un habitat dont une bonne partie était regroupée dans la basse-ville, plus précisément à la «Pointe-à-Bernard»<sup>8</sup>. Toutefois, seulement la moitié des rues proposées a pu être réalisée dans la partie sud: tout le secteur nord longeant la rivière Saint-Maurice a perdu sa vocation résidentielle pour servir d'assise à l'industrie chimique et électrométallurgique. Cet emplacement a permis, entre autres, l'accumulation de rejets industriels en bordure de la rivière.*

---

<sup>7</sup> N. Brouillette, *op. cit.* (1990), p. 205. Cette expansion est illustrée à l'Annexe II du présent travail.

<sup>8</sup> Voir le plan présenté à l'Annexe I.

*De plus, comme nous l'avons signalé précédemment, la compagnie tenait à donner une vocation particulière à certains secteurs. Les contrats qu'elle faisait signer comportaient des restrictions sur les fonctions attribuées à certaines rues qu'elle réservait pour des fins résidentielles alors que d'autres pouvaient accueillir commerces et services. Ce type de contrôle a définitivement orienté la structuration spatiale de la ville: dans les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> rues et les avenues qu'elles croisent s'aligneront en rangs serrés les logements ouvriers, tandis que la 4<sup>e</sup> rue, la 5<sup>e</sup> rue et l'avenue de la Station auront davantage une fonction commerciale. Les avenues Maple et Hemlock, où les terrains sont de dimension plus grande, accueilleront les résidences des cadres des compagnies et celles des notables. Des espaces seront enfin prévus pour l'aménagement d'un parc en bordure de la rivière et pour la construction d'une église. Shawinigan Water and Power ira même jusqu'à développer, pour ses employés-cadres, un secteur du quartier Saint-Marc en construisant un ensemble de «townhouses» dont le style architectural anglo-saxon et l'aménagement paysager tranchaient nettement avec l'aspect des rues adjacentes occupées par des logements ouvriers. La compagnie dota aussi la ville d'un hôpital, d'un aréna, d'un hôtel luxueux et mit sur pied, avec ses partenaires industriels, une école technique moderne.*

*D'autres structures se développèrent graduellement dans l'habitat shawiniganais. La progression de l'occupation foncière et la concentration de certaines populations dans l'un ou l'autre secteur de la ville ont amené la*

*délimitation de l'espace en quartiers. Les facteurs qui ont donné naissance à ce type de regroupement typiquement urbain sont variés. D'abord, la topographie, par exemple, peut facilement expliquer la plus grande concentration de la population dans le secteur de la Pointe-à-Bernard. En outre, on ne peut oublier la volonté de Shawinigan Water and Power, exprimée dans son plan directeur, de donner une vocation précise à chaque secteur de la ville. Le tracé de la voie ferrée constitue aussi un autre facteur de délimitation de l'habitat shawiniganais. Enfin, la présence d'une entreprise a parfois contribué à la formation des quartiers. Ainsi, la proximité de l'usine de coton a particulièrement favorisé le développement du quartier ouvrier adjacent.*

*Un autre type de regroupement s'est rapidement superposé à ceux que la Compagnie avait prévus. Il répondait expressément à la volonté du clergé catholique de fournir un encadrement religieux à la nouvelle communauté. C'est ainsi que les autorités diocésaines ont procédé à la création de la paroisse, entité qui avait fait ses preuves dans le monde rural et qui devait accompagner le mouvement de migration qui entraînait les populations de la campagne vers la ville. Bref, la ville de Shawinigan a connu un développement apparenté à celui des «villes de compagnie», mais on ne peut occulter l'intervention d'autres agents socio-économiques, dont le conseil municipal.*

*La municipalité de Shawinigan Falls fut créée en avril 1901. Il semble que*

*Shawinigan Water and Power s'assura dès le début de solides appuis au conseil municipal, mais il serait exagéré de croire qu'elle y exerça un contrôle absolu. L'analyse de la composition de ce conseil, pour la période qui va de 1901 à 1930, révèle que la ville fut administrée en grande partie par des francophones qui n'avaient aucun lien avec la compagnie. Issus du monde rural, ils formeront le noyau d'une petite bourgeoisie locale qui, sans remettre en question l'importance des grandes entreprises industrielles dans le développement de la ville, feront pression pour qu'elles y contribuent davantage de leur appui financier<sup>9</sup>.*

*La présence et la rapide ascension de cette petite bourgeoisie nous incite à étudier la structuration sociale de la nouvelle entité urbaine et les rapports qui s'y sont développés.*

---

<sup>9</sup> P. Lanthier et N. Brouillette ont montré l'importance de cette petite bourgeoisie dans la formation de la société shawiniganaise dans «De la campagne à la ville: formation de la petite bourgeoisie à Shawinigan de 1898 à 1930», in G. Bouchard et J. Goy, dir., Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles). Centre interuniversitaire SOREP et EHESS, Chicoutimi et Paris, 1990, p. 139-151.

## LA SOCIÉTÉ SHAWINIGANAISE

*L'origine de la population de Shawinigan n'a pas fait l'objet d'études très poussées. Néanmoins, certaines données laissent croire que l'industrie a pu attirer un certain nombre de travailleurs forestiers séduits par le salariat et le travail en usine et par la possibilité de vivre en famille à la ville<sup>10</sup>. Il est certain, par contre, comme en font foi les registres paroissiaux, qu'une bonne partie de cette population était issue de la campagne et qu'un certain nombre de travailleurs étaient des immigrants européens. Comme on a pu le constater pour d'autres régions qui ont connu un développement industriel apparenté à celui de Shawinigan, on observe une forte mobilité géographique chez les ouvriers. Ils constituaient, pour la plupart, une main-d'œuvre peu qualifiée. Néanmoins, la répartition en quartiers de travail dans l'industrie allait exiger d'eux une certaine adaptation de leur manière de vivre et la vie urbaine devait provoquer un bouleversement significatif de leurs valeurs sociales et culturelles.*

*La composition ethnique de la population de Shawinigan révèle l'existence de deux groupes: une majorité francophone (90,7% en 1911<sup>11</sup>) regroupant l'élite*

---

<sup>10</sup> N. Séguin et al., Shawinigan: genèse d'une croissance industrielle au début du 20e siècle. UQTR, Groupe de recherche sur la Mauricie, 1985. p.53.

<sup>11</sup> Recensement du Canada pour l'année 1911.

*professionnelle, la bourgeoisie commerciale et le monde ouvrier, et un contingent anglophone formé surtout du personnel technique et administratif des entreprises industrielles. Ce dernier jouissait d'une position dominante dans les rapports qu'il entretenait avec la population francophone. Dans les milieux de travail, les anglophones détenaient le pouvoir, les capitaux et le contrôle de l'espace industriel. Dans l'habitat urbain, ils vivaient à l'écart des quartiers populaires et possédaient leurs institutions propres. Quelques personnes d'origines diverses complétaient ce tableau: Irlandais, Syriens, Italiens, Allemands, Bulgares, Juifs, Grecs et autres<sup>12</sup>. Les uns, établis comme commerçants, et les autres, travaillant comme journaliers dans les usines, participaient de leurs intérêts ou de leur situation sociale et linguistique à la communauté avec laquelle ils se voyaient plus d'affinités. Cependant, au-delà de ces phénomènes sociaux, se réalisait aussi la rencontre de deux univers culturels différents, l'un anglo-protestant et l'autre franco-catholique, qui ne manqueront pas de susciter des tiraillements dans l'apprentissage de la modernité telle qu'elle s'est exprimée à Shawinigan dans le contexte de l'industrialisation et de l'urbanisation.*

*Voilà donc esquissées les grandes lignes qui composent la trame spatiale et socio-économique du Shawinigan des années 1898-1930. À la lumière de ce qui précède, il s'agit d'une ville dont le développement s'apparente à ces villes nord-*

---

<sup>12</sup> D'après les recensements des paroisses Saint-Pierre, Saint-Marc et Saint-Bernard pour les années 1913 et 1918, Archives de la paroisse Saint-Pierre. (Désormais, les références à cette source seront identifiées par les lettres ASP)

*américaines qualifiées de «villes de ressources» dominées par la grande entreprise.*

*On peut s'étonner de la rapidité avec laquelle la ville de Shawinigan s'est donné un visage urbain comparable, à une échelle plus réduite, à celui des grandes villes nées de la première industrialisation. En quelques années seulement, diverses industries attirent une population qui vient d'un peu partout et qui fait l'expérience de solidarités nouvelles. La ville offre, dès ses débuts, un éventail de services professionnels et commerciaux prêts à satisfaire une clientèle que la vie urbaine et moderne ne manque pas de séduire. Les nouvelles formes de travail, différentes de celles de la forêt ou de la terre, et la sociabilité urbaine appellent une organisation différente du temps et de nouvelles formes de loisirs. Le long des rues commerciales de Shawinigan s'ouvrent rapidement les cafés, les hôtels pour les travailleurs de passage, le cinéma, la salle de spectacles et autres. La population de Shawinigan a donc accès à une foule de services comparables, à moindre échelle cependant, à ceux dont disposent les villes plus importantes. Le chemin de fer lui permet d'ailleurs de faire partie du circuit des spectacles présentés à Montréal et des promoteurs lui permettent rapidement de se nourrir de la même culture.*

*Dans ce contexte, quel portrait présente la ville de Shawinigan sur le plan de l'organisation paroissiale? Quelles données nous permettent d'appréhender l'identité de chaque paroisse et son développement? Quelles sont les fondements de l'administration paroissiale? Toutes ces questions renvoient aux structures de*

*l'organisation paroissiale et aux situations qui accompagnent leur mise en place. Leur étude devrait nous fournir des éléments susceptibles de nous aider à comprendre et mieux définir le sens des interventions cléricales dans ce milieu particulier.*

## *L'ORGANISATION PAROISSIALE*

*Devant l'ampleur du développement annoncé par l'industrie, les autorités diocésaines ont manifestement précipité la mise en place d'une structure paroissiale. Déjà en 1899, quelques centaines de personnes, affectées à la construction des aménagements industriels, résidaient à la Baie Shawinigan à proximité de leur travail et à Shawinigan même. Pour leur éviter le long trajet jusqu'à l'église de Saint-Boniface ou celle de Sainte-Flore, l'évêque de Trois-Rivières créa la mission des Chutes de Shawinigan en septembre 1899 et nomma l'abbé Honoré Brousseau desservant à la Baie Shawinigan. Celui-ci dut déménager quelques mois plus tard pour s'installer sur le site prévu par Shawinigan Water and Power dans son plan d'aménagement. On construisit à la hâte une chapelle temporaire en bois rond au sommet de la colline, là où se trouve maintenant l'église Saint-Pierre, sur un terrain donné par la compagnie.*

*La paroisse n'était pas encore érigée canoniquement quand, à l'été de 1901,*

*la Corporation épiscopale signa un premier contrat pour la construction d'un soubassement devant servir d'assise à la future église et un autre pour la construction d'un presbytère. Le décret d'érection canonique ne fut promulgué que le 14 octobre suivant par l'évêque de Trois-Rivières. Néanmoins, les paroissiens de Saint-Pierre durent attendre trente ans avant de voir une église se dresser sur ses fondations. Plans et croquis avaient été dessinés, mais la jeune fabrique manquait de fonds et, malgré les exhortations répétées, les curés ne réussissaient pas à amasser suffisamment d'argent pour entreprendre un projet d'une telle envergure. Nous comprenons plutôt mal l'attitude des paroissiens puisque, pendant la Première guerre, les usines tournaient à plein régime et la situation de l'emploi était excellente. Néanmoins, nous savons que la récession du début des années 1920 en a sûrement retardé la réalisation. En fait, il faudra l'arrivée de l'abbé Jean-Baptiste Trudel à la cure de Saint-Pierre en 1927 et la générosité d'importants donateurs pour que les paroissiens voient s'ériger, aussi tard qu'à l'automne de 1930, l'église-mère qui domine aujourd'hui le centre-ville de Shawinigan.*

*Jusqu'en 1911, Saint-Pierre fut la seule paroisse de la ville et elle couvrait la totalité du territoire. Le premier recensement, en octobre 1903, indique une population de 1 844 âmes regroupées en 359 familles<sup>13</sup>. Ce recensement ne fait pas mention de l'existence d'une population protestante, non plus que celui de 1904. On peut toutefois penser qu'un certain nombre de protestants, essentiellement des*

---

<sup>13</sup> Recensements 1903-1917, ASP.

anglophones, étaient installés à Shawinigan, puisque le curé en recense déjà 120 en 1905. Mais l'érection de la paroisse Saint-Marc en 1911, puis celle de Saint-Bernard l'année suivante laisseront des séquelles facilement identifiables. Ces démembrements réduiront sensiblement la population desservie par la cure de Saint-Pierre<sup>14</sup>, entraînant du même coup une baisse importante des revenus de la paroisse. Ce fait explique peut-être mieux que les autres le report de la construction de l'église. En outre, la création des nouvelles paroisses laissera à Saint-Pierre un territoire dont la disparité ne favorisera pas beaucoup le travail pastoral. Au bas de la colline, elle ne conserve qu'une ceinture où prévalent l'activité commerciale (Quatrième rue, Cinquième rue et les rues transversales) et l'industrie<sup>15</sup>. La paroisse compte encore plusieurs familles catholiques bien établies, mais on dénombre aussi plus de protestants et d'étrangers que dans les autres paroisses<sup>16</sup>. On y trouve aussi une population itinérante de jeunes ouvriers célibataires occupant les logements au-dessus des commerces du centre-ville ou des chambres dans des familles. Ainsi, en 1917, le recensement du curé affiche un nombre impressionnant

---

<sup>14</sup> Forte de ses 697 familles catholiques en octobre 1910, elle passe successivement à 529 en 1911 et à seulement 249 en 1912 après le détachement des deux nouvelles paroisses. Idem. On pourra consulter plus loin le Tableau I qui situe ces données dans une perspective plus large.

<sup>15</sup> On consultera avec profit la carte présentée à l'Annexe III pour connaître les limites territoriales des trois paroisses faisant l'objet de cette étude.

<sup>16</sup> En 1913, outre les Canadiens français, Saint-Pierre compte 4 familles irlandaises, 3 syriennes et 2 italiennes, toutes catholiques, 46 familles protestantes, 7 autres sans désignation. Saint-Marc possède seulement 2 familles protestantes et 2 d'«autres nationalités». Quant à Saint-Bernard, on retrouve 3 familles anglaises, 3 allemandes et 5 d'autres nationalités, toutes catholiques, 32 familles protestantes et 3 autres sans désignation. Recensement de 1913. ASP.

*de 613 pensionnaires sur une population de 3670 paroissiens. Celui de 1918 est encore plus éloquent avec 801 pensionnaires, dont 301 sont protestants et non-catholiques, sur un total de 4156 personnes. Parmi ceux-ci, le recensement signale la présence de 31 étrangers, Bulgares, Juifs, Grecs et Syriens<sup>17</sup>. Tous ces éléments composent donc une société qui aura des rythmes différents de ceux des quartiers ouvriers plus homogènes de Saint-Bernard et Saint-Marc et imposeront au clergé paroissial des interventions plus spécifiques et parfois plus vigoureuses. Et ce profil sera à peu près le même en 1930, à la fin de la période étudiée. Par exemple, Saint-Pierre comptera encore presque quatre fois plus de non-catholiques que ses voisines<sup>18</sup>.*

*Les recensements paroissiaux couvrant la période 1908-1930 montrent une évolution démographique particulière pour chaque paroisse. À Saint-Pierre, la progression avait été relativement constante depuis la formation de la paroisse, de sorte qu'elle dépassait les 3000 habitants en 1907. Mais la population d'une jeune paroisse urbaine étant particulièrement sensible aux variations de la conjoncture économique, Saint-Pierre devait perdre près d'une centaine de familles catholiques au cours de l'année 1908. La récession qui avait frappé l'économie québécoise en*

---

<sup>17</sup> *Recensements de 1917 et 1918. ASP.*

<sup>18</sup> *Le recensement de novembre 1930 dénombre 503 non-catholiques à Saint-Pierre contre 165 à Saint-Marc et 185 à Saint-Bernard. «Recensement de la Cité de Shawinigan au mois de novembre 1930», in Bulletin Paroissial, Vol.7, n° 1, janvier 1931, p.14. (Les références à cette source seront dorénavant indiquées par les lettres BP).*

1907 devait affecter notamment l'industrie shawiniganaise, obligeant entre autres **Northern Aluminum** à fermer les portes de son usine et à congédier ses employés pendant plus de six mois. Le malaise sembla affliger davantage les familles ouvrières catholiques puisque 400 personnes quittèrent la paroisse en 1908. Tel ne fut pas le cas de la bourgeoisie anglophone puisque le nombre de protestants continua d'augmenter malgré cela. La reprise économique et l'avènement de nouvelles entreprises dans les deux années subséquentes attirèrent de nouvelles familles et permirent ainsi à la paroisse d'atteindre presque le nombre de 4000 âmes au recensement d'octobre 1910.

*Le tableau en page suivante rend compte de l'évolution de la population de la ville de Shawinigan.*

**TABLEAU I**  
**POPULATION DES PAROISSES SAINT-PIERRE, SAINT-MARC ET**  
**SAINT-BERNARD DE SHAWINIGAN, 1910-1930**

<i>Année</i>		1910	1911	1912	1913	1916	1920	1925	1930
<i>Fam.</i>	<i>S-P</i>	697	579	249	312	488	625	661	738
<i>cath.</i>	<i>S-M</i>		187	---	230	369	626	722	1060
	<i>S-B</i>		---	443	545	696	740	740	838
<i>Pop.</i>	<i>S-P</i>	3713	3056	1378	1710	2962	3240	3731	4132
<i>cath.</i>	<i>S-M</i>		1021	---	1297	1981	3368	3963	5509
	<i>S-B</i>		---	2400	3074	3686	3839	4450	
<i>Fam.</i>	<i>S-P</i>	49	61	52	53	69	87	106	114
<i>n-cath.</i>	<i>S-M</i>		0	---	2	6	42	65	42
	<i>S-B</i>		---	---	11	19	7	34	38
<i>Pop.</i>	<i>S-P</i>	243	321	198	271	384	428	434	503
<i>n-cath.</i>	<i>S-M</i>		0	---	7	67	139	198	165
	<i>S-B</i>		---	40	113	31	181	181	185
<i>POP.</i>	<i>S-P</i>	3956	3377	1576	1981	3346	3668	4165	4635
<i>TOTALE</i>	<i>S-M</i>		1021	---	1304	2048	3507	4161	5674
	<i>S-B</i>		---	2440	3187	3717	4020	4020	4635

*Source: Recensements annuels, ASP.*

*Les chutes de population enregistrées en 1911 et 1912 à Saint-Pierre sont le résultat des détachements qui ont conduit à la formation successive des paroisses Saint-Marc et Saint-Bernard. Dans le cas de la première, il s'agissait d'une population entièrement composée d'humbles familles ouvrières catholiques regroupées dans ce qu'on appelait le Village Saint-Onge, dont le territoire avait été détaché de la paroisse rurale de Sainte-Flore et annexé à la ville de Shawinigan en 1902. La paroisse Saint-Pierre perdit ainsi près de 20% de ses paroissiens peut-être parmi les plus fidèles. Le démembrement de 1912, qui entraîna la création de Saint-*

*Bernard, nous semble avoir été plus pénible, si on considère que plus de la moitié des catholiques de la paroisse-mère passèrent à la nouvelle paroisse, alors que le détachement entraîna seulement quelques familles non-catholiques.*

*Les modifications dont Saint-Pierre fut l'objet ont altéré la structure sociale de la paroisse en lui enlevant les éléments les plus stables de la population du bas de la ville. Les pasteurs se sont retrouvés, en l'espace de deux ans, avec la lourde charge de rassembler, autour de ce qui n'était qu'un soubassement d'église, une population hétérogène souvent peu attachée à son milieu. Plusieurs paroissiens étaient sans doute très intéressés à faire l'expérience de la ville, mais on peut estimer qu'un certain nombre se montraient moins pressés à s'y intégrer vraiment et à tisser des liens d'appartenance avec leur nouvelle communauté. Soumis aux fluctuations de l'économie industrielle et incertains de leur propre condition de citadins, ils constituaient une population susceptible de quitter la communauté à la moindre contrainte. Ainsi, il n'est pas étonnant de constater que près de 20% des paroissiens de Saint-Pierre sont identifiés comme «pensionnaires» au recensement de 1918<sup>19</sup>.*

*La paroisse Saint-Marc, détachée de Saint-Pierre en 1911, rassemble une communauté beaucoup plus homogène. Ses limites épousent celles d'un quartier occupé essentiellement par une population d'ouvriers dont les pionniers, originaires des paroisses rurales environnantes et attirés par le travail en usine, avaient*

---

<sup>19</sup> Recensement de 1918. ASP.

constitué une sorte de ghetto en marge de la ville. Puisque *Shawinigan Water and Power*, propriétaire des lots du bas de la ville, n'avait pu planifier elle-même l'établissement dans le Village Saint-Onge<sup>20</sup>, elle avait fait ériger une barrière à péage à la limite de ce secteur pour contrôler les allées et venues de ces «étrangers». À la création de la paroisse, qui s'étend vers le nord-est jusqu'à la rue Dufresne, les 187 familles qui y sont établies sont toutes catholiques et, malgré la venue d'une population protestante au fil des ans, elle regroupe encore en 1930 la plus importante communauté catholique de Shawinigan.

Il semble que le quartier Saint-Marc ait grandement bénéficié du développement de l'industrie chimique installée à proximité. À compter de 1915, les perspectives d'emploi, favorisées par la production de guerre, ont attiré à Saint-Marc un tel nombre de travailleurs que la population de la paroisse fut multipliée par trois en moins de dix ans. Si elle a pu surpasser les autres paroisses à ce chapitre, c'est que son territoire, contrairement aux autres, n'était pas encore saturé au début des années 1920 et offrait même des possibilités d'expansion future.

La paroisse Saint-Bernard, érigée en 1912, est formée de la partie sud de Saint-Pierre. Elle est limitée d'est en ouest par la rivière Saint-Maurice et s'étend

---

<sup>20</sup> Les premiers lots avaient été subdivisés et vendus par la famille Saint-Onge qui avait refusé les offres d'achat de *Shawinigan Water and Power*. Les premiers occupants y avaient construit des «cabanes en bois» qui s'accordaient mal avec le type de résidence agréé par la compagnie dans son plan directeur pour le bas de la ville.

*vers le nord jusqu'à la Quatrième rue, dont elle obtient le côté sud. Sa population est en grande partie constituée de petits commerçants et d'ouvriers locataires. En 1913, c'est déjà le quartier le plus populeux de la ville. Comme ce fut le cas pour Saint-Pierre, le développement de Saint-Bernard sera toutefois ralenti par l'exiguïté de l'habitat, confiné aux limites de la «Pointe-à-Bernard» et presque complètement occupé à la création de la paroisse. Le recensement effectué en novembre 1913<sup>21</sup> déclare le nombre de 102 propriétaires à Saint-Bernard alors qu'on en compte 73 à Saint-Pierre. En tenant compte de la population totale de chaque paroisse, la proportion favorise Saint-Bernard et confirme que la nouvelle paroisse se caractérise par une plus grande stabilité de sa population, malgré le fait qu'un recensement réalisé en 1918 révèle un nombre important de pensionnaires. Cette année-là, Saint-Bernard compte 505 pensionnaires, soit près de 15% de sa population, alors qu'on en dénombre 801 à Saint-Pierre (près de 20%) et 247 à Saint-Marc (environ 7.5%)<sup>22</sup>.*

*Pour administrer les trois paroisses établies durant la période couverte par notre étude, les autorités diocésaines ont fait appel au clergé séculier. La plupart des prêtres qui composent le clergé diocésain sont originaires de la région et ont été formés dans le diocèse. Ce clergé est en telle progression à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*

---

<sup>21</sup> *Recensement de 1913. ASP.*

<sup>22</sup> *Recensement de 1918. ASP.*

*qu'on estime que le nombre de prêtres dépassait même les besoins du diocèse<sup>23</sup>. En 1898, les 38 paroisses peuvent compter sur 86 prêtres qui desservent une population diocésaine de 60 568 âmes. En 1934, le clergé comptera 189 prêtres séculiers et 41 prêtres réguliers pour 61 paroisses et 132 440 âmes, soit un coefficient d'un prêtre pour 576 habitants<sup>24</sup>. Pourtant, dans les années 1920, alors que les paroisses de Shawinigan sont bien établies et en pleine expansion démographique, les recensements indiquent que le curé ne peut compter que sur deux vicaires pour l'assister<sup>25</sup>. Or, ce nombre nous apparaît très faible si on le compare au coefficient provincial qui attribue, en 1920, un prêtre pour 578 habitants<sup>26</sup>, alors que les trois prêtres de chaque paroisse de Shawinigan ont la responsabilité de plus de 3 000 fidèles. Nos sources ne nous permettent pas de savoir si le clergé shawiniganais peut compter sur l'aide de vicaires dominicaux. Cependant, nous sommes en mesure d'affirmer qu'aucun autre prêtre n'exerce dans les paroisses à titre d'aumônier ou*

---

<sup>23</sup> Voir à ce sujet l'article de R. Hardy et J. Roy, «Encadrement social et mutation de la culture religieuse en Mauricie», in Questions de culture, 5, 1983, p. 65-67.

<sup>24</sup> D'après Georges Panneton et Antonio Magnan, Le diocèse de Trois-Rivières, 1962, Trois-Rivières, Éd. Le Bien Public, 1962, p. 363 et 396.

<sup>25</sup> Le recensement de 1925 attribue un nombre respectif de 3 prêtres à chacune des paroisses, pour une population à peu près équivalente, comme on peut le constater au Tableau I plus haut.

<sup>26</sup> Louis-Edmond Hamelin, «Évolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec», Recherches sociographiques, vol. II, n° 2 (avril-juin), 1961, p. 238. Pour leur part, Jean Hamelin et Nicole Gagnon établissent à 730 en 1901 et 743 en 1931 le nombre moyen de fidèles par prêtre dans le diocèse de Trois-Rivières, dans Nive Voisine, éd., Histoire du catholicisme québécois. Le XX<sup>e</sup> siècle, t. 1, 1898-1940, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 124.

*autre. On peut donc imaginer une pratique pastorale plus difficile si on tient compte, en plus, des autres conditions qui l'accaborent. Ainsi, la grande mobilité au sein du groupe de vicaires à travers le diocèse laisse croire que leur implication dans la direction de la paroisse ait connu certaines limites. Plusieurs vicaires qui ont oeuvré à Shawinigan n'ont pas fait plus de deux ans et n'ont donc pas eu le temps de s'intégrer activement à la communauté paroissiale.*

*L'organisation paroissiale réserve une place importante aux communautés religieuses. Puisqu'elles sont le pivot des œuvres sociales dans la paroisse, les pasteurs auront soin de bien choisir celles qui répondent à l'orientation qu'on veut donner à ces œuvres. A ce chapitre, les paroisses de Shawinigan semblent bien pourvues, quoique Saint-Pierre soit davantage favorisée. En moins de dix ans, trois communautés sont invitées à s'y établir: les Frères de l'Instruction chrétienne en 1904, les Ursulines en 1908 et les Dominicaines du Rosaire en 1912. Les deux premières communautés furent chargées de l'éducation des jeunes garçons et des jeunes filles pendant que l'autre avait pour mandat d'offrir la pension à de jeunes employées des manufactures. Les Frères furent en outre chargés de desservir l'école du Village Saint-Onge, ce qu'ils firent jusqu'en 1911, année de l'érection du quartier en paroisse détachée de Saint-Pierre.*

*Dans la nouvelle paroisse Saint-Marc, il fallut attendre l'année 1919 avant de voir s'installer la première communauté religieuse, celle des Frères de*

*l'Instruction chrétienne. Leur oeuvre d'éducation dans ce quartier, abandonnée en 1911 et reprise en 1916, n'était en fait que le prolongement de celle qu'ils avaient établie à Saint-Pierre. Il en fut de même de celle des Ursulines qui desservirent le couvent de Saint-Marc entre 1915 et 1922 et de celle des Soeurs Grises qui remplacèrent les Ursulines à la direction du couvent et qui étaient déjà établies à Saint-Bernard depuis quelques années. Dans cette dernière paroisse, les Soeurs Grises d'Ottawa constituaient d'ailleurs la seule communauté religieuse avant 1930. Elles étaient arrivées en 1916 pour prendre en charge l'éducation des jeunes filles.*

### *Conclusion*

*Les paroisses de Shawinigan disposent donc de structures particulières propres à favoriser l'encadrement de leur population respective. Comment s'établissent, dans un tel contexte, les formes d'encadrement social mises en place par le clergé shawiniganais? Quelle sera l'attitude de la population qui lui est confiée, compte tenu de la diversité des influences qu'elle subit? L'étude des interventions du curé auprès de ses paroissiens, en particulier à l'occasion du prône du dimanche, mais aussi par d'autres moyens, devrait nous en fournir un tableau révélateur.*

## **CHAPITRE II**

### **LES FORMES D'ENCADREMENT CLÉRICAL**

*Issus pour la plupart du milieu rural, les premiers citoyens de Shawinigan étaient déjà rompus aux formes d'encadrement et aux pratiques établies dans leur paroisse d'origine. Conscients que la migration en ville risquait d'affecter la ferveur religieuse des nouveaux citadins, les autorités diocésaines n'ont pas tardé à jeter les bases d'une structure paroissiale propre à assurer la continuité de la pratique et le maintien de la foi. Cette volonté était d'autant plus pressante que le mouvement migratoire s'annonçait rapide et qu'il allait impliquer un nombre relativement important de nouveaux arrivants. De plus, ces populations étant souvent issues de milieux différents, elles ne savaient pas toujours comment s'intégrer dans leur nouvelle communauté. Or, l'expérience des mouvements d'urbanisation montre que l'encadrement social établi par le clergé peut être considéré comme un facteur non négligeable de cohésion et d'intégration à la nouvelle communauté quand les prêtres y exercent un ascendant social reconnu. Dans cette perspective, quelles étaient les différentes structures et formes d'encadrement clérical à Shawinigan? Comment furent-elles implantées? De quelle façon le clergé a-t-il utilisé les pratiques d'encadrement pour assurer son emprise sur la jeune communauté?*

*Pour y répondre, il nous faut questionner les prêtres choisis par l'Évêché pour administrer les paroisses de Shawinigan. Par la même occasion, nous tiendrons compte des communautés religieuses appelées à prolonger l'action pastorale dans le milieu. Présenté dans l'ordre chronologique de leur arrivée, ce tableau des pasteurs et religieux devrait nous donner la mesure des efforts accomplis par le clergé pour implanter des structures d'encadrement efficaces. Par la suite, nous mettrons en évidence les moyens d'intervention utilisés par les prêtres de Shawinigan pour assumer leurs responsabilités pastorales.*

#### **LES PASTEURS EN FONCTION DE 1901 À 1930**

*L'ampleur du développement socio-économique qui a marqué les débuts de Shawinigan a exigé de la part des autorités religieuses un effort rapide d'adaptation aux réalités d'une ville en formation. La nomination d'un prêtre résidant s'avérait nécessaire pour assurer les services de la religion à la communauté naissante. L'Évêché arrêta son choix sur l'abbé Honoré Brousseau, prêtre séculier à qui on confia la mission d'organiser la paroisse Saint-Pierre dès le printemps de 1901, comme il l'avait fait pour celle du Sacré-Coeur-de-la-Baie Shawinigan l'année précédente. Auparavant vicaire à Sainte-Anne-de-la-Pérade, paroisse rurale située en bordure du fleuve, il avait par la suite oeuvré comme missionnaire-colonisateur*

*en Saskatchewan avant d'être nommé à Shawinigan. Sans avoir le titre de curé et sans le concours de marguilliers<sup>1</sup>, il veilla à la construction des fondations de la future église et à celle du presbytère. L'achat du terrain pour l'aménagement du cimetière Saint-Joseph fut toutefois l'œuvre de la Fabrique, établie en novembre 1902.*

*Arrivé en 1903, l'abbé François Boulay, fut en fait le premier curé en titre à Saint-Pierre. Originaire de la paroisse rurale de Sainte-Ursule, il avait passé près de dix ans à la cure de Saint-Jacques-des-Piles<sup>2</sup> avant d'être nommé curé à Shawinigan. A ce titre, il se consacra activement à l'organisation véritable de la paroisse avec la mise en place des principales institutions d'enseignement et d'encadrement. Membre de la Commission scolaire, il en occupa même la présidence de 1903 à 1909. Toutefois, il dut se résigner, tout juste avant son départ, au démembrement de Saint-Pierre qui allait donner successivement naissance aux paroisses Saint-Marc et Saint-Bernard.*

*À l'automne de 1912 arriva l'abbé J.-A. L.-Dusablon. Né à Sainte-Anne-de-la-Pérade de parents cultivateurs, il avait été vicaire à Sainte-Anne d'Ottawa durant*

---

<sup>1</sup> *La première élection pour la constitution d'un corps de marguilliers eut lieu le 20 avril 1902, soit plusieurs mois après la signature des contrats pour la construction du soubassement de l'église et du presbytère.*

<sup>2</sup> *Cette paroisse, située en bordure de la rivière Saint-Maurice, était un relais important pour toutes les activités de l'exploitation forestière du Haut Saint-Maurice.*

*deux ans avant de partir occuper les mêmes fonctions à Danielson au Connecticut entre 1892 et 1895. Il était curé de Saint-Alexis-des-Monts, paroisse située aux marges du front pionnier mauricien, quand il fut promu à Saint-Pierre-de-Shawinigan. Son expérience pastorale en milieu rural et agro-forestier autant que sa connaissance du monde ouvrier ont sûrement guidé les autorités diocésaines dans le choix de l'abbé Dusablon pour la cure de Saint-Pierre. Orateur de talent et homme cultivé, ses interventions auprès de toute la collectivité shawiniganaise ont fortement marqué son époque. En maintes occasions, à travers ses obligations pastorales, il s'est engagé de près dans toutes sortes d'activités sociales qui ont imprégné la trame de l'existence des citoyens de Shawinigan à cette époque. Ses efforts lui valurent d'ailleurs d'être élevé au canonicat à son départ en 1924. Son successeur à Saint-Pierre, l'abbé Émile Cloutier, n'occupa la fonction que trois ans avant l'arrivée de l'abbé Jean-Baptiste Trudel en 1927. Les paroissiens doivent à ce dernier d'avoir concrétisé un rêve d'un quart de siècle, soit la construction de l'église qui fait l'orgueil de toute la ville depuis 1930.*

*La cure des deux autres paroisses de Shawinigan, Saint-Marc et Saint-Bernard, a aussi été confiée au clergé séculier. Si la chronique n'a pas fait beaucoup de place aux curés de Saint-Marc, il en est autrement à Saint-Bernard. La direction de cette nouvelle paroisse, détachée de Saint-Pierre en 1912, fut confiée à l'abbé Brousseau, celui qui avait desservi la Mission des Chutes et fondé la paroisse Saint-Pierre. Il y aurait lieu de souligner ici la contribution étonnante du curé Brousseau*

*à l'établissement des structures paroissiales à Shawinigan. En 12 ans seulement, il a fondé les trois premières paroisses du territoire shawiniganais, ce qui lui vaudrait bien d'occuper une place d'honneur dans l'épopée régionale. Des vingt ans qu'il passa à la cure de Saint-Bernard, il a laissé le souvenir d'un prêtre intransigeant mais engagé. On raconte qu'il a lui-même participé aux travaux de construction de l'église comme ouvrier et qu'il entretenait son propre potager près du presbytère. Fils de cultivateurs, il avait conservé l'âme rurale et semblait tout désigné à oeuvrer dans cette paroisse peuplée d'ouvriers. Pour leur éviter les occasions «dangereuses» de la vie urbaine, il dirigeait les âmes avec sévérité et autorité. Son implication sociale l'amena même à présider aux destinées de la Commission scolaire de la ville pendant huit ans.*

## ***LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES: LEUR APPOINT***

*L'action pastorale du curé se prolonge, à Shawinigan comme ailleurs, à travers l'oeuvre des communautés religieuses. Le premier curé de Saint-Pierre, l'abbé Boulay, fut le grand responsable de la venue des premières communautés à Shawinigan. Dès 1904, trois Frères de l'Instruction chrétienne s'amenaient pour prendre charge de l'éducation des garçons et deux autres les rejoignirent l'année suivante. L'enseignement aux filles fut confié aux Soeurs Ursulines des Trois-Rivières. Au nombre de neuf à leur arrivée au cours de l'été de 1908, elles*

*accueillirent en septembre 120 élèves à leur pensionnat et 194 à l'externat. En 1912, le curé Boulay accueillit quatre religieuses de la communauté des Soeurs Dominicaines du Rosaire. Celles-ci devaient diriger un «foyer de protection» à l'intention des jeunes filles venues à Shawinigan pour se trouver un emploi, en particulier à la filature de coton. À cause du contexte économique difficile dans l'industrie textile<sup>3</sup>, la clientèle déserta le foyer et au bout de deux ans les Soeurs transformèrent leur maison en Jardin de l'Enfance, pour satisfaire à la demande de plusieurs familles. Cette institution répondait à un réel besoin puisqu'elle accueillait déjà 65 élèves à sa deuxième année d'existence en 1915. En 1916, à l'instigation du curé Brousseau de Saint-Bernard, les Soeurs Grises d'Ottawa s'amenèrent à Shawinigan. La formation des paroisses Saint-Marc et Saint-Bernard et l'augmentation de la population étudiante avaient rendu nécessaire l'apport d'une nouvelle communauté de religieuses. Les Soeurs Grises, installées à Saint-Bernard, dispensaient l'enseignement aux jeunes filles de toute la ville. D'ailleurs, six ans plus tard, cette même communauté était appelée à prendre la relève des Ursulines qui desservaient un couvent dans la paroisse Saint-Marc en plus de leurs fonctions à Saint-Pierre.*

*Principalement vouées à l'éducation des enfants, ces communautés religieuses sont des auxiliaires précieux du clergé. Religieux et religieuses passent beaucoup de*

---

<sup>3</sup> Entre 1910 et 1915, la valeur de la production des filatures diminue de 37% au Québec. Jacques Rouillard, Les travailleurs du coton au Québec, 1900-1915, Montréal, PUQ, 1974, p. 22-23.

*temps auprès des enfants, en classe d'abord, mais aussi par le biais d'une foule d'activités de loisir organisées dans le cadre de l'école. Les équipes sportives sont souvent dirigées par un Frère du collège et les séances théâtrales par une Soeur du couvent. Ce type d'encadrement, fortement encouragé par les curés, maintient la jeunesse en contact avec l'autorité religieuse et prolonge la formation purement scolaire. A cet égard, le curé Dusablon incite vivement les parents à envoyer les enfants au pensionnat des Ursulines, assuré que leur éducation n'en sera que meilleure. Il justifie son intervention en proclamant qu'il est de son droit et de son devoir de surveiller l'éducation des enfants de la paroisse et d'exercer son contrôle comme curé et pasteur de ces âmes<sup>4</sup>.*

*À Shawinigan, les communautés religieuses sont de toutes les causes et les prêtres n'en finissent plus d'implorer la sympathie et l'assistance populaires à leur égard. Les Soeurs Dominicaines, par exemple, en vertu de leur mission plus «charitable», sont constamment l'objet des appels des curés et des collectes de toutes sortes. Collaborateurs influents en raison de leur présence et de leur apostolat, propagateurs d'associations et de dévotions auprès des jeunes et des adultes, les religieux constituent ainsi un solide appui pour le clergé dans son effort d'encadrement.*

---

<sup>4</sup> *Prône du 12 août 1923, Cahiers de prônes, ASP.*

## LES INSTRUMENTS D'INTERVENTION

*Si l'assistance des communautés religieuses peut facilement être considérée comme un instrument d'appoint dans l'exercice d'une forme de contrôle social par le clergé paroissial, il existe d'autres moyens qui impliquent plus directement les prêtres. Ces ressources procèdent de la mission qu'a reçue l'Église de sanctifier toute action humaine, qu'elle soit religieuse ou sociale.*

### Le calendrier liturgique

*La pratique religieuse s'inscrit d'abord sur une trame chronologique dont le calendrier liturgique en constitue la manifestation. Chacune des étapes de la vie est médiatisée par la religion et le calendrier annuel est ponctué d'interventions liturgiques qui sollicitent la participation collective ou individuelle des fidèles. Certains exercices de la liturgie sont obligatoires comme la messe dominicale, celle des fêtes dites «d'obligation» et la satisfaction au précepte pascal. Le curé insiste régulièrement sur l'importance d'accomplir ce devoir. Car, dans une ville industrielle comme Shawinigan, où les ouvriers sont régulièrement appelés à travailler le dimanche, le respect des prescriptions liturgiques est souvent mis en cause. Le curé de Saint-Pierre, par exemple, sensible aux besoins à la fois des usines et des travailleurs, dut se résoudre à devancer l'heure de la première messe du*

dimanche et tenir des séances de communion dès quatre heures le matin pour permettre aux ouvriers d'y assister avant d'entreprendre leur quart de travail. Cette accommodation inévitable ne l'empêchait pas cependant de vilipender le capitalisme industriel et protestant, insensible aux exigences de la pratique religieuse des employés. On connaît d'ailleurs les avatars de la vaste croisade lancée au début du siècle par le clergé catholique pour inciter au respect du dimanche<sup>5</sup>, jour de repos nécessaire et jour de sanctification tout aussi nécessaire.

*Le calendrier liturgique offre aussi d'autres occasions aux paroissiens de fréquenter l'église. Bien qu'il ne s'agisse pas d'exercices obligatoires, le clergé insiste sur la nécessité de les suivre le plus souvent possible pour affermir leur foi et assurer leur appartenance à leur communauté catholique. En effet, les curés ont le sentiment que le danger du protestantisme et du libéralisme guette leurs paroissiens. Ils profiteront donc souvent des défilés et des rassemblements extérieurs prévus par la liturgie pour manifester la ferveur catholique à travers les rues de la ville. La multiplication des exercices de piété reliés au calendrier liturgique est aussi vue*

---

<sup>5</sup> En dépit des lois fédérales et provinciale adoptées en 1906 et 1907 sur le respect du dimanche, les usines de pâtes et papiers continuèrent à opérer le dimanche. La croisade provinciale de la «Ligue du Dimanche» et des évêques qui ne cessa pendant plusieurs années de dénoncer ce «scandale» ne réussit pas enrayer complètement le mal, même après l'intervention énergique du Premier ministre Tachereau en 1926. Lettre pastorale de Monseigneur des Trois-Rivières sur l'observance du Dimanche, 10 avril 1907, Mandements, Lettres Pastorales et Circulaires de Mgr F. X. Cloutier, II, 1905-1909, Trois-Rivières, Imprimerie P. R. Dupont, 1909, p. 385-400. René Hardy et Normand Séguin, Forêt et société en Mauricie. La formation de la région de Trois-Rivières, 1830-1930, Montréal, Boréal Express/Musée national de l'Homme, 1984, p. 200.

comme un moyen propre à maintenir la foi éveillée dans un contexte urbain qui ne lui est pas toujours favorable. Ainsi, la consécration du temps (Année Sainte, Mois de saint Joseph, Semaine Sainte, etc.), fort utilisée par l'Église, a pour objet d'investir le quotidien et conditionne en quelque sorte les consciences en entretenant la corrélation du sacré et du profane.

### La visite paroissiale

*La visite paroissiale annuelle procure au clergé une autre occasion d'exercer un certain contrôle sur la pratique religieuse mais aussi sur la vie sociale des paroissiens. Prenant prétexte du recensement qu'il doit effectuer, le curé profite de cette visite pour entrer dans l'intimité des foyers. Il questionne la mère sur la vie familiale, s'informe du progrès scolaire des enfants et du travail du père et découvre les conditions matérielles de leur existence. S'il en a l'occasion, il sonde les coeurs, reçoit les confidences, donne des conseils sur l'occupation de la mère au foyer ou sur l'éducation des enfants. La visite de la paroisse permet d'en connaître l'évolution statistique mais aussi d'appréhender la fibre matérielle et spirituelle des paroissiens. Le clergé de Shawinigan insiste pour qu'on ne refuse pas la visite du prêtre à cause des bénédictions qu'elle apporte mais aussi parce qu'elle rappelle une coutume bien établie en milieu rural<sup>6</sup>. En contexte urbain, celui de Shawinigan en particulier,*

---

<sup>6</sup> « Rappelez-vous ce qui se faisait chez vous dans votre jeune temps, et gardez ces coutumes si belles, et encore générales dans notre pays». *BP*, Vol. 1, n° 11, novembre 1925, p. 12.

*ces rencontres deviennent nécessaires en raison de la mobilité d'une certaine partie de la population ouvrière. Alors qu'en milieu rural le curé ne tarde pas à connaître «son monde», il lui faut, en ville, manifester une présence qui ne va pas toujours de soi chez certains paroissiens de passage. Si la population est relativement stable dans Saint-Bernard et Saint-Marc, celle de Saint-Pierre soulève davantage l'inquiétude du clergé confronté à l'activité particulière du centre-ville.*

*Dans les paroisses de Shawinigan, la visite se fait en octobre et novembre du lundi au samedi inclusivement. Dans ces derniers mois de l'année, c'est l'occasion d'effectuer la collecte des argents dûs à l'Église. Le curé en profite pour recueillir le «supplément» et le montant de la collecte mensuelle. Si certains paroissiens ont accumulé des arrérages, la visite leur rappelle l'obligation de régler et il peut être embarrassant de s'y soustraire en présence du réclamant. A Saint-Pierre, on distribue des enveloppes et des formulaires à cet effet dans les jours précédents. Au dire du curé, cette procédure accélère la visite paroissiale et épargne du temps lors de la compilation. Ainsi, au terme de sa visite, le curé aura pris suffisamment le pouls de sa paroisse pour être en mesure d'orienter le ton et le contenu de ses interventions en chaire les dimanches suivants.*

#### Associations et bonnes oeuvres

*L'efficacité de l'intervention cléricale au plan social se mesure souvent à*

*l'existence et au dynamisme d'oeuvres et d'associations paroissiales établies par le curé. En milieu urbain récemment constitué, comme c'est le cas à Shawinigan, ces organisations sont souvent conçues comme des moyens privilégiés pour recréer des formes de sociabilité qui ont fait leurs preuves à la campagne. Le clergé est conscient que s'il existe déjà un lien entre certains paroissiens, relations familiales ou autres, d'autres vivent cependant dans une sorte d'isolement social à cause de leur condition misérable ou de leur arrivée récente dans le milieu. En dépit de leur vocation strictement religieuse, certaines associations paroissiales auront donc aussi une fonction sociale qui dépasse l'objectif strictement religieux d'accroître la dévotion des membres. Oeuvres de sanctification ou organismes sociaux, les associations auront aussi comme mission de tisser des liens de fraternité et d'entraide entre des paroissiens de toutes conditions. Elles apparaîtront donc comme un puissant outil d'action sociale et d'adaptation à la réalité urbaine pour des dizaines de citoyens sans pouvoir<sup>7</sup>.*

*Nous avons recensé, à travers nos sources, la mention de près d'une trentaine de confréries et d'associations différentes à Shawinigan pour la période que couvre notre étude. Certaines ont dû connaître une existence éphémère puisqu'on n'en retrouve pas la trace dans les années suivant leur création. D'autres, plus*

---

<sup>7</sup> *C'est la thèse que soutient Lucia Ferretti en affirmant qu'à Montréal, au tournant du 20e siècle, bien des rapports sociaux proprement urbains sont passés par la médiation de l'Eglise à travers les associations paroissiales. Lucia Ferretti, Entre voisins: la société paroissiale en milieu urbain: Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930. Montréal, Boréal, 1992. p. 7-8.*

*ponctuelles, ont été dissoutes quand elles ont perdu leur raison d'être. Quelques-unes, enfin, ont pu continuer leurs activités sous une autre appellation ou furent fusionnées par de nouvelles associations plus populaires. Le tableau en page suivante dresse une liste, sûrement incomplète, des associations dont nous avons pu retracer l'existence dans nos sources.*

**TABLEAU II**  
**ASSOCIATIONS ET CONFRÉRIES PAROISSIALES**  
**DE SHAWINIGAN, 1908-1930<sup>8</sup>**

*Association de la Bonne Mort (1903)*  
*Confrérie du Rosaire (1903)*  
*Apostolat de la Prière (1904)*  
*Union Saint-Joseph du Canada*  
*Association de la Sainte-Famille (1904)*  
*Tiers-Ordre (1905)*  
*Ligue du Sacré-Coeur (1905)*  
*Confrérie de la Doctrine Chrétienne (1905)*  
*Société de Tempérance (1908)*  
*Union St-Pierre*  
*Compagnie des Zouaves pontificaux (1914)*  
*Forestiers catholiques*  
*Chevaliers de Colomb (1917)*  
*Ligue auxiliaire des soldats (1918)*  
*Dames de l'Alliance Nationale*  
*Cercle Dollard*  
*Cadets du Sacré-Coeur*  
*Pages du Sacré-Coeur*  
*Dames Patronnesses*  
*Société de couture Sainte-Élisabeth (1921)*  
*Association Canadienne de la Jeunesse Catholique*  
*Conférence Saint-Pierre de la Saint-Vincent-de-Paul (1921)*  
*Propagation de la Foi et de Saint-François-de-Sales*  
*Chorale Sainte-Cécile*  
*Archiconfrérie de Prière et de Pénitence*  
*Société des Canado-Américains*  
*Ligue des Retraitants*  
*Artisans Canadiens-français*  
*Enfants de Marie*  
*Sainte-Enfance*

Source: Rapports annuels de la paroisse Saint-Pierre, Archives de l'Évêché de Trois-Rivières<sup>9</sup> et Cahiers de prône, ASP.

<sup>8</sup> Les dates apparaissant entre parenthèses indiquent l'année de fondation dans la paroisse-mère (Saint-Pierre).

<sup>9</sup> Désormais, les lettres AÉTR indiqueront cette source.

*La plupart de ces associations sont le fruit du dynamisme et du discernement des pasteurs de Saint-Pierre et Saint-Bernard. Le curé Dusablon, pour sa part, n'a cessé de suivre de près et d'encourager les organisations de sa paroisse. Ses prêches révèlent un souci constant de voir au recrutement et au bon fonctionnement de ses associations paroissiales. La tenue de nombreuses réunions au presbytère, la plupart du temps le dimanche, nous porte à croire qu'il pouvait facilement intervenir dans l'orientation et les décisions prises par ces organismes. Si certains de ces groupements avaient un caractère permanent, telles la Société Saint-Vincent-de-Paul et la Ligue du Sacré-Coeur, d'autres ont été institués pour répondre à des besoins spécifiques. Ainsi, le curé de Saint-Pierre encouragea un groupe de Dames charitables à mettre sur pied un Cercle de couture, placé sous le patronage de Sainte Élisabeth, pour réparer ou fabriquer des vêtements que la Société Saint-Vincent-de-Paul se chargeait de distribuer aux pauvres. De même, il favorisa la formation d'une Ligue auxiliaire des soldats dont les membres, toutes des jeunes filles, étaient chargées d'adresser des lettres de réconfort aux soldats canadiens partis pour le front au cours de la Première guerre mondiale.*

*Dans les paroisses, on accorde une grande visibilité aux confréries religieuses. On célèbre les fêtes religieuses en grande pompe: les membres de l'Union Saint-Joseph sont invités à défiler «en corps» à la messe solennelle de Pâques et à y recevoir la communion générale revêtus de leurs insignes et groupés derrière leurs drapeaux. Le calendrier liturgique permet à chaque confrérie de se manifester. Au*

*mois de mai, les Enfants de Marie sont conviées à assister à l'office quotidien et au mois de juin, les Ligueurs du Sacré-Coeur sortent leurs étendards. Le curé profite toujours de ces rassemblements pour presser les paroissiens qui n'en font pas encore partie à devenir membres des associations paroissiales dont il est si fier. Parfois, un prédicateur vient faire campagne en faveur d'une confrérie fortement recommandée par le curé, comme l'Archiconfrérie de Prière et de Pénitence, qui compte en 1921, dit-on, au-delà de cent mille membres au Canada. Pour la cause, le pasteur fait appel à des zélatrices qui parcourront la paroisse pour recruter le plus grand nombre de membres. La plupart des associations d'apostolat imposent une contribution aux membres. Si ces argents servent d'abord à l'achat des tuniques et des étendards qui identifient le groupe, il arrive cependant que des fonds soient utilisés pour l'église. Ainsi, le curé de Saint-Pierre est tout heureux de remercier en chaire les Tertiaires qui ont fait cadeau à la paroisse d'un magnifique ostensor et d'anges adorateurs. Une autre partie des contributions, celles des œuvres de la Propagation de la Foi et de Saint François-de-Sales entre autres, est acheminée à l'évêché via les quêtes diocésaines faites à l'église ou les collectes de porte à porte dans la paroisse.*

*Dans l'esprit du clergé, les associations paroissiales sont là pour répondre à tous les besoins des fidèles et doivent faire partie de leur vie. Le curé ne cesse de répéter que les œuvres sont nécessaires au salut. Comme elles ne conviennent pas toutes au besoin de chacun, il en existe de toutes sortes. Parmi les écoliers, les plus petits peuvent devenir Pages du Sacré-Coeur et les plus grands Cadets du Sacré-*

*Cœur. Une fois les études terminées, le curé les engage à joindre la Ligue du Sacré-Cœur, les Zouaves ou l'Association Canadienne de la Jeunesse Catholique qui leur fournissent un complément de formation morale et sociale chrétienne. Les dirigeants de ces mouvements sont élus par les membres et, le plus souvent, ce sont des gens qui ont la faveur du curé et qui exercent une certaine influence dans leur milieu. Ils deviennent alors des témoins d'un engagement social puisé aux sources de la doctrine catholique et servent de caution à l'action cléricale. Il est probable que les associations soient pour eux un outil intéressant de promotion sociale. C'est ce que tend à démontrer une étude récente sur la petite bourgeoisie shawiniganaise. D'après les auteurs, 69% des postes de direction des associations laïques étaient occupées par des membres des professions libérales<sup>10</sup>. Avec leur appui, le clergé peut plus facilement établir son influence sociale autant que religieuse en misant sur la multiplicité et la complémentarité des organisations paroissiales.*

### *L'instruction religieuse*

*Il existe enfin d'autres modes d'intervention cléricale auprès des paroissiens et qui relèvent davantage de la fonction même des pasteurs. Les dimanches après-midi, le curé appelle les enfants à l'instruction religieuse, exercice qui s'appuie sur*

---

<sup>10</sup> Pierre Lanthier et Normand Brouillette, «De la campagne à la ville: formation de la petite bourgeoisie à Shawinigan de 1898 à 1930», in Gérard Bouchard et Joseph Goy, dir. Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles), Centre interuniversitaire SOREP et EHESS, Chicoutimi et Paris, 1990, p. 150.

*l'apprentissage du catéchisme. C'est une excellente occasion pour le prêtre d'imprégnier ces jeunes consciences de la doctrine catholique et des principes qui guident la pratique religieuse et l'existence du bon chrétien. C'est la semence jetée en terre fertile et promise aux plus belles récoltes. C'est aussi un bon moyen de compléter la formation donnée par les religieux à l'école, de remédier aux lacunes de l'éducation reçue en famille et de prémunir les enfants contre les «effets pervers de la vie urbaine». Il semble, à Shawinigan, que le curé éprouve certaines difficultés à réunir ses ouailles. L'exercice n'étant pas obligatoire, il doit souvent rappeler aux parents d'envoyer leurs enfants au catéchisme. Mais il arrive fréquemment que lui-même doive remettre l'instruction à plus tard à cause de ses nombreuses occupations ou de circonstances particulières.*

### Le prône dominical

*Le moment privilégié de l'intervention cléricale demeure le prône du dimanche, fait du haut de la chaire, le plus souvent par le curé de la paroisse. On pourrait le partager en deux temps, celui du sermon et celui des communiqués, mais il arrive parfois que l'un et l'autre se confondent, si on considère les sujets abordés par le prêtre. Ainsi, l'annonce d'un événement particulier pourra servir d'amorce au sermon qui suivra. Néanmoins, le sermon constitue d'abord un exposé de doctrine ou un discours sur des sujets qui touchent à la vie spirituelle. Parfois, l'allocution dévie sur les attitudes que devrait adopter le peuple des fidèles dans*

*l'affirmation de sa foi et dans sa pratique religieuse. Et puisque la foi et la religion doivent s'incarner dans des comportements sociaux, le prédicateur trouve le moyen de porter des jugements de valeur sur des phénomènes qui animent la société. La chaire qui sert de tribune principale au curé de la paroisse demeure le lieu privilégié «où les normes essentielles de la vie individuelle et collective sont énoncées et rappelées à temps et à contre-temps, selon le conseil de saint Paul<sup>11</sup>». Les moyens utilisés oscillent entre la directive, la recommandation et la condamnation et visent autant les idées que les pratiques.*

*L'intervention du clergé prend une autre dimension, sur le plan du discours, dans les communiqués faits au prône du dimanche. On peut assez facilement y découvrir la trame de la vie paroissiale et pressentir la mesure de l'encadrement clérical sur le plan social. Les renseignements relatifs à la pratique religieuse y occupent assurément une place importante: énumération des messes de la semaine et des offices liturgiques, agenda des dévotions spéciales, heure des confessions et autres. Mais on y trouve aussi une série d'annonces nettement profanes auxquelles le curé accorde un intérêt particulier, par souci du bien commun ou par parti-pris manifeste. Il peut s'agir aussi bien d'un communiqué annonçant la tenue d'une élection municipale que d'un message concernant la propreté dans l'église. Dans l'un ou l'autre cas, le prêtre profite presque toujours de l'occasion pour moraliser ou*

---

<sup>11</sup> Jean-Charles Falardeau, «Rôle et importance de l'Eglise au Canada français», in Marcel Rioux et Yves Martin, éd., La société canadienne-française. Montréal, Hurtubise HMH, 1971, p. 358.

*commenter, expliquant les raisons pour lesquelles les paroissiens devraient s'y engager ou s'en détourner. En fait, il tient, en tant qu'informateur de la collectivité paroissiale, la même conduite qu'il tient en tant que pasteur de cette communauté. Il accorde autant d'importance à commenter l'événement qu'à discourir sur la vie spirituelle pendant son sermon. Car, de par sa formation et en vertu des fonctions que l'autorité lui a attribuées, il reproduit une culture religieuse qui associe le profane au sacré et qui interprète l'activité humaine à la lumière de l'ordre divin.*

### *Le bulletin paroissial*

*À compter de 1925, le clergé shawiniganais se donne un outil d'intervention qui est destiné à prolonger la prédication de la chaire et rendre compte de tout ce qui touche à la vie de la paroisse: le **Bulletin paroissial**. S'inspirant de l'expérience montréalaise des Jésuites<sup>12</sup>, cette publication est distribuée mensuellement dans tous les foyers de la ville. D'ailleurs, toutes les paroisses de Shawinigan se concertent pour offrir une revue qui doit rejoindre tous les fidèles. On le présente comme un auxiliaire précieux de la pastorale paroissiale et on espère qu'il sera, comme le prêtre, le bienvenu partout. Le **Bulletin**, y lit-on dans le premier numéro,*

*c'est votre curé, qui chaque mois vient s'asseoir à votre foyer et qui,*

---

<sup>12</sup> *On trouvera un compte-rendu sur le sujet dans André Beaulieu, Jean Hamelin et coll., La presse québécoise des origines à nos jours, tome IV, 1896-1910. Québec, PUL, 1979. p. 292-294*

*en ami vrai et sincère, redresse les torts, combat les défauts, les erreurs, les vices, donnent [sic] les conseils les plus nécessaires au maintien de la vie chrétienne dans la famille [...].*<sup>13</sup>

*Sa distribution gratuite dans chaque famille lui permet de rejoindre toutes les consciences et assure une présence et une constance que ne peuvent pas toujours soutenir le prône ou le sermon du dimanche. En outre, comme le réclame l'évêque du diocèse, le Bulletin s'inscrit dans cette vaste campagne de l'Église en faveur de la bonne presse. L'indication nous en est fournie par la présence, sur la page couverture, de ces paroles de Pie X citées en exergue: «...aux écrits opposons les écrits; aux erreurs propagées ici et là, la vérité; aux poisons des mauvaises lectures, le remède des lectures salutaires». C'est d'ailleurs à cette fin que le bulletin des paroisses de Shawinigan encartera dans sa publication, pendant plusieurs années, une livraison émanant de l'Imprimerie du Messager qui publiait le bulletin des Jésuites à Montréal. Ce petit livret présentait différents textes, d'auteurs catholiques d'ici et de France, destinés à édifier les lecteurs adultes et enfants.*

*La rédaction et la distribution du Bulletin paroissial sont la responsabilité absolue du clergé. À notre connaissance, jusqu'en 1930 tout au moins, aucun laïque n'y a participé. L'administration est assurée au début par l'abbé L.-P. Méthot, vicaire à Saint-Bernard et initiateur du projet. Le Frère Clémentin, directeur de l'Académie de l'Immaculée-Conception, s'occupe de la distribution et le curé de Saint-Pierre est responsable de la rédaction. Le contenu varie très peu au fil des*

---

<sup>13</sup> *BP*, vol. 1, n° 1, janvier 1925, p. 3.

ans. *Le Bulletin informe d'abord les paroissiens de l'horaire des offices liturgiques et de la disponibilité des prêtres des trois paroisses, dresse la liste des baptêmes, mariages et sépultures du mois précédent et présente de courts exposés de doctrine religieuse. Fidèle à sa mission, il suggère une liste des bons livres disponibles à la bibliothèque municipale. En outre, le Bulletin ne manque pas de rejoindre ses jeunes lecteurs puisqu'ils peuvent y trouver leur nom au palmarès des succès scolaires transmis par les différentes maisons d'enseignement de la ville. A titre d'exemple, à partir du Bulletin de décembre 1930, nous avons regroupé en catégories les différents sujets traités par ce mensuel dont le contenu et le format n'ont guère changé depuis le premier numéro:*

**TABLEAU III**  
**LES SUJETS TRAITÉS PAR LE BULLETIN PAROISSIAL**  
(en % du contenu)

<i>Bulletin du Messager (encart)</i>	44
<i>Exposés de doctrine et réflexions religieuses</i>	8
<i>Information paroissiale</i>	11
<i>Institutions paroissiales</i>	6
<i>Articles d'intérêt public</i>	6
<i>Publicité</i>	25

*Source: BP vol. 6, n° 12, décembre 1930.*

*Notre intérêt pour le Bulletin paroissial vient principalement du fait qu'il témoigne des préoccupations sociales du clergé. D'abord, parce qu'on y fait régulièrement la promotion des organisations paroissiales, mais aussi en raison des*

*sujets traités par la rédaction. On peut facilement déceler, dans les articles d'intérêt public en particulier, une volonté d'investir le champ des relations familiales et sociales des paroissiens. Plusieurs exposés traitent de questions de moralité individuelle ou publique: relations de couple, rapports entre garçons et filles, fréquentation de certains lieux publics, modes féminines, loisirs urbains et autres. Ces thèmes reviennent régulièrement dans une chronique du Bulletin appelée «Boîte aux questions». Questions factices ou réelles, puisque signées de pseudonymes, elles donnent au prêtre responsable du courrier l'occasion d'affirmer la position de l'Église en telles matières ou d'y aller de conseils puisés aux sources de la morale chrétienne. Sans qu'il soit possible d'en connaître la mesure ou l'authenticité, nous pouvons présumer qu'il s'agit là d'un exercice de confession publique, sous le couvert de l'anonymat, qui révèle les préoccupations des fidèles de cette époque en matière de pratique religieuse et de comportement social.*

### *Conclusion*

*Comme les prêtres de la plupart des paroisses, ceux de Shawinigan disposaient donc de nombreux moyens d'intervention auprès de leurs paroissiens. La complexité des rapports dans la société urbaine ne leur en laissait pas tellement le choix. Il leur fallait assurer la présence du prêtre au sein de l'activité humaine et la prédominance des valeurs spirituelles sur l'esprit matérialiste du temps, fruit de la civilisation technique et urbaine. L'Église d'ici a fait l'expérience de*

*l'industrialisation et de l'urbanisation en même temps que les autres éléments de la société. Obligée de suivre le mouvement, au risque d'être débordée, elle a voulu préserver son ascendant avec les moyens qu'elle avait mis à profit en milieu traditionnel. Mais elle a dû rapidement transiger avec de nouvelles formes de sociabilité et une culture urbaine en évolution, tout en s'efforçant de conserver l'adhésion des populations aux préceptes religieux qui fondaient son existence et son oeuvre. Reste à voir comment le clergé a pu, dans ce contexte particulier qui prévaut à Shawinigan au début du XX<sup>e</sup> siècle, investir le champ social et chercher à y imposer ses valeurs par une présence et un pouvoir que personne, sauf exception, ne semblait vouloir contester.*

## CHAPITRE III

### ***LE CLERGÉ SHAWINIGANAIS ET LA PRATIQUE RELIGIEUSE***

*Les Cabiers de prône et le Bulletin paroissial qui servent de sources à notre étude manifestent abondamment l'intérêt du clergé shawiniganais à faire valoir sa présence dans le milieu. De toute évidence, ses préoccupations premières procèdent de sa mission pastorale auprès des fidèles dont il a la charge. Dans quelle mesure les curés de Shawinigan s'acquittent-ils de cette mission? Quelles sont leurs préoccupations et leurs attentes en matière de pratique religieuse? Quelle perception peut-on avoir, à travers le discours clérical, des réactions des paroissiens aux incitations qui leur sont faites? L'examen des sujets abordés par les curés de Shawinigan sur le plan de la pratique religieuse et de l'intérêt paroissial devrait nous permettre de saisir le sens de leur intervention et d'appréhender le vécu religieux de cette nouvelle communauté urbaine en formation à Shawinigan.*

### ***LA FRÉQUENTATION DES SACREMENTS***

*Étapes importantes dans le processus de sanctification du chrétien, les*

*sacrements sont toujours l'objet d'un intérêt particulier pour la communauté, surtout parce qu'aucun catholique ne peut véritablement s'y soustraire. Les rites de passage (baptême, mariage, sépulture), en particulier, ne valorisent-ils pas les phases essentielles de la vie de tout être humain? La solennité déployée par l'Église en ces circonstances (décoration de l'église, costume distinctif, volée de cloches) constitue une occasion de manifester l'importance de la cérémonie aux yeux de la communauté mais aussi le caractère engageant et sacré du rite.*

*D'autres sacrements (confession, communion) acquièrent leur valeur en fonction de la fréquence à laquelle on les reçoit. Formés aux principes du système moral liguoriste<sup>1</sup>, les pasteurs insisteront donc souvent auprès des fidèles pour qu'ils fréquentent assidûment et le plus souvent possible ces sacrements. À Saint-Pierre, les appels répétés portent fruit: entre 1917 et 1923, le nombre de communions double presque, alors que celui des communiant s reste à peu près le même<sup>2</sup>. Pour*

---

<sup>1</sup> A l'initiative de Mgr Bourget, évêque de Montréal, qui avait proposé à son clergé les écrits de saint Alphonse de Liguori, tous les séminaires québécois adoptèrent, dans la seconde moitié du 19e siècle, le système moral liguoriste. Selon saint Alphonse, les prêtres devaient exhorter leurs fidèles à la confession et à la communion fréquentes. Le décret papal «*Sacra tridentina synodus*» de 1905 sur la communion quotidienne allait consacrer cette pratique et entraîner chez plusieurs ecclésiastiques une «obsession comptable des communions». Jean Roy et Christine Hudon, prés., Le journal de Majorique Marchand, curé de Drummondville, 1865-1889, Sillery, Ed. du Septentrion, 1994, p. 8-9.

<sup>2</sup> En 1917, les prêtres distribuent 51 000 hosties à 2 809 communiant s, alors qu'en 1923, ils en distribuent 96 000 à 2 830 communiant s. Recensements paroissiaux de 1917 et 1923 et prônes du 6 janvier 1918 et du 1er janvier 1924. Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre. ASP.

*valoriser leurs confessions fréquentes et souvent sans raison, le curé Boulay de Saint-Pierre conseille à ses fidèles d'accuser au besoin un péché de la vie passée, de façon à assurer la validité du sacrement<sup>3</sup>. En effet, la confession et la communion sont souvent nécessaires pour gagner les indulgences ordinaires ou spéciales reliées aux exercices de dévotion prônés par l'Église et le gain d'indulgences est un puissant facteur de motivation de la pratique religieuse. Le curé de Saint-Pierre s'oblige même à multiplier les séances de confession et de communion, très tôt le matin, l'après-midi et le soir pour permettre aux jeunes et aux adultes qui travaillent en usine sur des quarts de travail de profiter des grâces que procurent ces sacrements<sup>4</sup>.*

*L'accès aux différents sacrements est aussi conditionné par des règles et un rythme définis que les curés ont soin de préciser régulièrement. Il existe une manière de se confesser et de communier que l'on apprend dès l'enfance, un rituel du baptême et une réglementation du mariage auxquels on ne peut déroger. Ces règles et ces rites envahissent facilement le cours de la vie et imprègnent rapidement les mentalités qu'elles finissent par conditionner. Par exemple, la période de l'enfance est ponctuée d'étapes significatives (première communion, confirmation, communion solennelle) que les familles célèbrent avec fierté. Ainsi «initiés», les jeunes*

---

<sup>3</sup> *Prône du 14 novembre 1909. Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre. ASP.*

<sup>4</sup> «*Communion à 5 $\frac{1}{4}$  hrs [sic] demain pour la commodité des travailleurs qui désirent faire la sainte communion*». *Prône du 1er novembre 1911. Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre. ASP.*

*empruntent un parcours balisé par une pratique religieuse qui les suivra toute leur vie et conditionnera leur conscience et leur implication dans les activités de la communauté paroissiale.*

*L'adhésion et la participation des paroissiens au processus de sacralisation des étapes de la vie humaine et l'intervention cléricale dans ce processus confèrent à l'Église un ascendant social indéniable. Le sacrement de pénitence - ou du pardon, selon l'appellation actuelle - prend toute sa valeur dans la confession, dans le regret des fautes et dans la ferme intention de ne plus recommencer. Or, le confessionnal a souvent été utilisé par le prêtre aux fins de la direction des consciences. Toutes les questions d'ordre moral peuvent y être abordées et suscitent les conseils requis. Ainsi, nous avons déjà signalé la présence, dans le Bulletin paroissial, d'une chronique-courrier du type «question-réponse» par laquelle les lecteurs peuvent obtenir l'avis du prêtre sur des sujets qui les préoccupent. De façon régulière et tenant compte des sujets abordés, le responsable du courrier renvoie souvent le correspondant inquiet à son confesseur qui, atteste-t-il, est tout désigné pour accorder ou refuser la permission de lire tel ou tel roman<sup>5</sup>, d'assister à tel ou tel opéra<sup>6</sup> ou de vivre avec une personne du même sexe<sup>7</sup>.*

---

<sup>5</sup> BP, Vol. 2, n° 4, avril 1926, p. 16.

<sup>6</sup> BP, Vol. 2, n° 12, décembre 1926, p. 16.

<sup>7</sup> BP, Vol. 6, n° 3, mars 1930, p. 12.

*Sans en avoir les preuves formelles, on peut facilement penser que le confessionnal est un lieu privilégié pour le pasteur qui reçoit les confidences aussi bien que les commérages des paroissiens. Les renseignements qu'il obtient de ces rencontres privées renforcent sa connaissance du milieu et des relations qui s'y développent et nous apparaissent comme un précieux instrument pouvant faciliter ses interventions auprès de ses paroissiens et même dans toute la communauté shawiniganaise.*

#### ***LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE ET LE RESPECT DU PRÉCEPTE PASCAL***

*Pour tout catholique, l'assistance à la messe, principalement celle du dimanche, relève d'un commandement de l'Église. Si la messe quotidienne est fortement souhaitée, celle du dimanche est une condition essentielle de sanctification pour le chrétien. Aussi, les prescriptions se font-elles insistantes à cet égard et le clergé shawiniganais ne manque pas d'en rappeler l'obligation. Mais la chose n'est pas facile dans une paroisse urbaine où le dimanche est aussi jour de repos et de loisir, et parfois même jour de travail pour certains ouvriers des usines, comme on le verra plus loin. Si le précepte dominical semble très bien observé -en 1925, le curé Cloutier de Saint-Pierre ne rapporte qu'une quinzaine d'abstentions sur une*

*population de 2 984 communians<sup>8</sup>- l'assistance à la grand-messe souffre cependant d'un relâchement pénible. Déjà en 1909, l'abbé Boulay en faisait la constatation à son évêque en soulignant que la conduite de l'élite ne constituait pas un exemple pour la communauté<sup>9</sup>. Son successeur, le curé Dusablon, ne réussit pas davantage à remplir son église à la grand-messe. Il a beau faire son possible «pour la beauté des offices, l'ornementation des autels, la beauté de la musique et du chant» et son «devoir pour la prédication de la parole de Dieu», [...] «un grand nombre de paroissiens, dit-il, ne veulent pas apprécier [son] travail et [ses] soins<sup>10</sup>». Pour répondre aux observations de certains paroissiens, il réaménage même l'horaire des messes dominicales, reportant la messe pour les enfants à une heure plus commode et invitant les parents à assister plutôt à la grand-messe<sup>11</sup>. Ses efforts n'ont pas dû produire les fruits attendus puisque quelques mois plus tard, la messe des enfants est ramenée à l'heure habituelle et l'assistance à la grand-messe n'est guère*

---

<sup>8</sup> Rapport annuel de la paroisse Saint-Pierre pour l'année 1925, AÉTR.

<sup>9</sup> «Les familles les plus en vue de la paroisse donnent un exemple pernicieux à la population en n'assistant qu'aux basses messes le dimanche, [...]. Rapport annuel de la paroisse Saint-Pierre pour l'année 1909, AÉTR.

<sup>10</sup> Prône du 9 octobre 1921. Cahiers de prônes de la paroisse Saint-Pierre. ASP.

<sup>11</sup> «Je demande encore aux pères et mères de famille de venir à la messe de 10 h. autant que possible. [...] J'ai souvent demandé d'envoyer vos enfants à la messe de 7 h. il m'a été impossible d'obtenir complètement que les enfants fussent tous présents [...]. On me dit un peu partout que c'est trop de bonne heure [...]. Je vais essayer une autre heure». Ibid.

*satisfaisante<sup>12</sup>. Il avouait d'ailleurs, quelques années plus tôt, en annonçant l'attribution des bancs de l'église, que certains propriétaires de bancs ne s'étaient pas présentés depuis deux ou trois mois à la grand-messe<sup>13</sup>. Il n'a jamais caché que son souhait le plus cher était d'avoir tous les paroissiens de Saint-Pierre à l'église et insistait pour que ceux-ci fassent chanter davantage de grand-messes et assistent de façon assidue aux messes qu'ils faisaient recommander.*

*L'accent mis par le clergé sur la fréquentation de la messe journalière, et nécessairement celle du dimanche, révèle un souci constant des pasteurs de voir la pratique religieuse investir le cours de la vie quotidienne des paroissiens. La participation à la messe revêt même, au dire du clergé, une fonction sociale, celle de rapprocher les individus et d'aplanir les différences de classe:*

*La paroisse est là toute entière aux pieds des mêmes autels, dans une même prière, et elle semble n'y faire qu'une même famille. Toutes les distinctions sont abolies, on se sent vraiment frères: le grand comme le petit, le riche comme le pauvre se joignent dans un même acte d'adoration et de piété<sup>14</sup>.*

*L'importance accordée à la messe trouve aussi son prolongement religieux et social dans les intentions des messes recommandées par les paroissiens. La*

---

<sup>12</sup> «Une des grandes tristesses de notre époque, c'est l'abandon de la Grand'messe. [...] Les catholiques des «petites messes», témoignent d'une foi bien attiédie et ne participent aucunement à la vie paroissiale qui s'affirme et se manifeste surtout à la grand'messe». BP, Vol. 1, n° 8, août 1925, p. 12.

<sup>13</sup> *Prône du 29 août 1920. Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre. ASP.*

<sup>14</sup> BP, vol. 1, n° 8, août 1925, p. 13.

*compilation de ces intentions, pour les années 1908 à 1930 dans les paroisses Saint-Pierre et Saint-Bernard, permet de mettre en lumière certaines particularités. On y constate que les préoccupations individuelles ou collectives prennent souvent racine dans les événements qui tissent la trame du vécu des gens de l'époque et empruntent, en milieu urbain, des formes distinctes. Ainsi, à l'occasion de la maladie du curé et d'un des vicaires de la paroisse Saint-Pierre, les quartiers de la ville font tour à tour chanter une grand-messe quotidienne, aussi longtemps que leurs prêtres n'ont pas recouvré la santé. Parfois, les résidants d'une même rue ou les locataires d'un même «bloc» se partagent le coût d'une messe.*

*L'irruption d'une épidémie de grippe espagnole en 1918 et le prolongement de la guerre mondiale à la même époque ont suscité un grand nombre de messes pour attirer la miséricorde divine en ces temps de malheur. L'abondance et la diversité d'associations ou de groupements au sein de la collectivité urbaine contribuent aussi à maintenir cette pratique de la messe recommandée. Chez les ouvriers de la Belgo, c'est par «département» (ceux des meules, de l'expédition ou de l'entretien) qu'on paie des messes. Ailleurs, ce sont les Dames charitables, la Saint-Vincent-de-Paul ou les policiers-pompiers qui font chanter des messes, chaque groupe invoquant ses intentions particulières. Si le repos des âmes des défunt de la paroisse constitue chaque année l'objet principal des messes recommandées<sup>15</sup>, on voit*

---

<sup>15</sup> En 1911, à Saint-Pierre, sur 516 messes recommandées, 387 le furent pour les âmes des défunt, soit 75%. En 1920, ces intentions apparaissent encore dans 55% des messes recommandées, malgré l'importance prise par les dévotions à la Vierge,

*s'affermir graduellement les dévotions à la sainte Vierge parmi les femmes et les jeunes filles. Les ouvriers des usines s'adressent à saint Joseph ou au Sacré-Coeur, celui-ci bénéficiant du culte manifeste et incitatif que lui voue le curé Dusablon. Enfin, nous avons été étonné de constater qu'en plein milieu urbain industrialisé on fasse encore chanter des messes pour les biens de la terre, comme on le fait traditionnellement dans les campagnes<sup>16</sup>. Peut-être s'agit-il d'une autre coutume rurale que l'urbanisation n'a pas encore réussi à inhiber dans cette population fraîchement transplantée? Il se peut aussi qu'à une époque où les besoins alimentaires engloutissent une bonne part du budget des familles ouvrières, prier pour une bonne récolte, c'est prier pour que les prix des denrées concordent avec les revenus de la famille.*

*L'assistance à la messe souffre néanmoins, au sein de la collectivité urbaine de Shawinigan, de certains écarts que les curés doivent souvent relever dans leurs interventions en chaire ou par le biais du bulletin paroissial. Les paroissiens de Saint-Pierre, par exemple, semblent sourds aux avertissements répétés des curés Boulay et Dusablon et s'obstinent à arriver à la messe en retard et à ne pas attendre*

---

*à saint Joseph et au Sacré-Coeur. (D'après une compilation des intentions de messes). Cahiers de prône, 1908-1924. ASP.*

<sup>16</sup> En 1918, dans la paroisse Saint-Pierre, pourtant au centre-ville, 21 messes furent chantées à cette intention. Cahier de prône de 1918. ASP.

*l'«Ite missa est» pour sortir de l'église<sup>17</sup>. Plus que le retard à la messe, la désobéissance au précepte dominical et la désertion des offices, comme celui des Vêpres, paraissent entacher la fidélité des Shawiniganais à la sanctification du dimanche. Ce comportement observé dans la communauté urbaine rejoint toute la question du travail et du loisir du dimanche, problème qui a déclenché la vaste campagne québécoise en faveur du respect du jour du Seigneur. Dès 1907, l'évêque des Trois-Rivières, Mgr Cloutier, prévenait son clergé de la progression du mal<sup>18</sup> et lui enjoignait de rappeler à ses paroissiens «cette grave obligation de la vie chrétienne».*

*Nous passons délibérément sous silence pour l'instant toute la question des «amusements déplacés» qui profanent le dimanche et que l'Église réprouve vivement, puisqu'elle dépasse le cadre de ce chapitre consacré à la pratique religieuse proprement dite. Le chapitre suivant sur l'intervention sociale du clergé nous fournira l'occasion d'en traiter de façon plus appropriée.*

---

<sup>17</sup> «Arriver exactement à l'heure aux messes, on n'accomplit pas le précepte qui nous oblige à entendre la messe le dim. quand on arrive en retard et que l'on sort avant que la messe soit finie». Prône du 16 juillet 1922. Cahiers de prône. ASP.

<sup>18</sup> «Nous ne pouvons contester qu'il y ait actuellement une tendance trop générale dans nos populations, à négliger la sanctification du dimanche. En certains centres ouvriers, le travail menace de devenir habituel; ailleurs, ce sont des amusements déplacés, des courses et des voyages trop fréquents, [...] presque partout, les vêpres se désertent par une partie des fidèles». Circulaire au Clergé, 10 avril 1907, Mandements, Lettres Pastorales et Circulaires de Mgr Cloutier, II, 1905-1909, p. 381.

*Si le travail du dimanche a fait l'objet de si farouches résistances de la part de l'Église québécoise, c'est que son utilisation par l'industrie a profondément secoué les fondements de la philosophie et de la pratique religieuses établis depuis des siècles. Il a posé à l'Église un problème de taille, celui de l'attitude à adopter face au modernisme. C'est d'abord au nom du «respect de la personne humaine, de sa dignité naturelle, de sa vocation surnaturelle» que les objections ont surgi et qu'a éclaté le conflit entre «les forces industrielles et les forces spirituelles<sup>19</sup>». Entre 1908 et 1930, les curés des paroisses de Shawinigan, particulièrement affectées par la situation, n'ont pas ménagé, en chaire et dans le bulletin paroissial, les occasions de se faire l'écho retentissant des déclarations énergiques des autorités ecclésiastiques sur le sujet.*

*Les arguments des pasteurs s'appuient sur la conception que se fait l'Église de la finalité de l'existence du chrétien: le salut de son âme. En conséquence, aucune entreprise humaine ne doit affecter l'ordre surnaturel puisqu'elle lui est subordonnée et n'existe qu'en fonction de lui. Le rédacteur du *Bulletin paroissial* se croit donc justifié d'affirmer que les patrons ne peuvent, en aucune façon, paralyser la vie intellectuelle ou morale, compromettre le salut éternel ou contrarier la progression spirituelle de l'humanité, sous prétexte d'améliorer le rendement de leur industrie<sup>20</sup>. D'après le *Bulletin*, l'incompréhension des «classes éclairées» et de*

---

<sup>19</sup> *BP*, vol. 6, n° 6, juin 1930, p. 9.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 14.

«certains hommes d'oeuvres», qui imposent aux ouvriers le travail du dimanche et provoquent l'abaissement de leur pratique religieuse, prépare inévitablement, avec la «laïcisation de la vie économique», la «déchristianisation de [la] classe ouvrière<sup>21</sup>». Et pour décourager les paroissiens qui transgressent volontairement ou par nécessité la prescription de l'Église, le *Bulletin* y va même de prédictions apocalyptiques ou de menaces propres à susciter chez eux un profond sentiment de culpabilité: «Si tu ne cesses [le travail du dimanche] tu seras un des plus grands tisons d'enfer qui fut jamais<sup>22</sup>».

Ce discours peut sembler excessif aujourd'hui, mais il illustre bien le contexte de l'époque. Le clergé shawiniganais déplore de plus en plus, sans raison probante cependant, le fait que «les églises se vident» et que la messe paroissiale ne stimule plus la piété des fidèles. Pourtant, la majorité des paroissiens vont à la messe. Alors, quelle justification supporte ce discours clérical? S'agirait-il d'une façon de mettre en garde les fidèles contre la tentation du laisser-aller et de la désobéissance? Car le clergé local sait à quelle enseigne loge le démon. Le capital étranger, si présent à Shawinigan, porte la responsabilité de la «physionomie païenne» que

---

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> *BP*, vol. 5, n° 11, novembre 1929, p. 9. «[...] le dimanche, c'est maintenant le jour auquel s'attribuent les ordonnances, les objurgations, les peines expiatoires, les terribles sanctions qui regardaient le sabbat.

C'est la même autorité qui commande; c'est le même devoir dans la soumission, c'est encore la peine de mort spirituelle et éternelle pour châtier les contempteurs de la loi et les profanateurs du saint jour». *BP*, vol. 3, n° 8, août 1927, p. 14.

*présentent le dimanche et les fêtes d'obligation. Ces journées de sanctification sont devenues, au dire des prêtres, simplement jours de congé, jours de repos et de paresse ou jours d'amusement. Pour le rédacteur du *Bulletin*, cette mentalité typiquement américaine, importée par l'industrie, constitue une atteinte grave à la saine tradition des catholiques et à la vitalité de la paroisse, garante des valeurs familiales et de la nationalité canadienne-française<sup>23</sup>.*

*L'assistance à la messe et les autres manifestations de la pratique religieuse revêtent un sens particulier pendant le temps du Carême et dans l'observance du précepte pascal. S'il est un temps de l'année liturgique où l'entreprise cléricale d'encadrement se fait plus impérieuse, c'est bien celui-là. Les appels en chaire et les mentions au bulletin paroissial se font de plus en plus insistantes à mesure que le Carême approche: «Tout fidèle de l'un et l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion est tenu, sous peine de faute grave, de confesser ses péchés et de recevoir le sacrement de l'Eucharistie durant cette période de temps<sup>24</sup>». Le rédacteur du bulletin précise qu'il s'agit d'un commandement formel de l'Église et que ceux qui ne s'y soumettent pas sont passibles d'excommunication et qu'ils n'ont pas droit à la sépulture chrétienne à leur décès.*

---

<sup>23</sup> «Que serait [...] le peuple canadien sans sa fidélité à l'observation du dimanche? [...] C'est au pied de la chaire que se forme l'esprit de notre peuple...» *BP*, vol. 2, n° 2, février 1926, p. 15.

<sup>24</sup> *BP*, vol. 1, n° 4, avril 1925, p. 13.

*La loi du Carême n'est pas simple, elle est truffée de règlements sévères et tatillons touchant le jeûne prescrit par l'Église. Certains aliments sont défendus, ceux qui sont permis sont limités à des quantités presque symboliques et nettement calculées, certaines catégories de personnes sont exemptées du jeûne et on ne peut manger à toute heure du jour. On comprend alors facilement que la soumission à la loi du Carême et au précepte pascal exige une application et une préoccupation constantes dans la vie quotidienne et qu'elle n'est pas l'apanage de tous les paroissiens. Les fidèles qui peuvent être dispensés du jeûne pendant le Carême sont néanmoins tenus de faire pénitence. Le *Bulletin paroissial* y va d'ailleurs d'une liste de suggestions qui n'épargne personne ou presque. On conseille, par exemple, à un «gros garçon de 20 ans» de se priver d'une heure de sommeil chaque jour du Carême, à un jeune commis de n'aller voir les filles qu'une fois par semaine, à un charretier de ne pas donner du fouet à son cheval et de ne pas jurer, à une belle-mère de laisser son gendre vivre en paix avec sa femme et à une jeune fille de ne pas «aller aux vues» et de ne pas danser tout le temps du Carême<sup>25</sup>.*

*Le contrôle clérical est tel, dans les paroisses de Shawinigan comme ailleurs, qu'on exhorte les fidèles à faire leurs Pâques dans leur église paroissiale ou à prévenir leur curé s'ils reçoivent la communion pascale dans une autre paroisse. Mais, en dépit des recommandations et des insistances répétées, et souvent à*

---

<sup>25</sup> *BP*, vol. 1, n° 3, mars 1925, p. 13.

*l'encontre de ce que révèlent les rapports annuels du curé à l'évêché<sup>26</sup>, plusieurs paroissiens ne remplissent pas leurs obligations et encourrent régulièrement la réprobation du haut de la chaire<sup>27</sup>. L'activité trépidante de la ville et l'impossibilité pour le curé de connaître les allées et venues de tous ses paroissiens ne lui permettent pas d'établir un encadrement aussi efficace que celui qu'on connaît encore en milieu rural. Mais il peut toujours compter, à cette époque, sur l'adhésion d'une communauté majoritairement pieuse et respectueuse des traditions religieuses assidûment entretenues par le clergé catholique québécois.*

## **LA PIÉTÉ ET LES DÉVOTIONS RELIGIEUSES**

*L'insistance du clergé shawiniganais auprès des paroissiens est tout aussi manifeste dans la panoplie d'exercices de piété et de dévotions qui investissent à tout instant la vie paroissiale.*

*Plusieurs de ces exercices sont inscrits au calendrier de l'Église, comme ceux qui*

---

<sup>26</sup> En 1909, le rapport du curé de Saint-Pierre indique que 20 paroissiens sur 1 660 communants n'ont «pas encore» fait leurs pâques cette année-là. Celui de 1925 rapporte que le précepte pascal est «assez bien» respecté. On observe la même réponse à Saint-Bernard et à Saint-Marc. Rapports annuels, AÉTR.

<sup>27</sup> «Comme ce serait consolant de pouvoir dire: dans notre paroisse il n'y a personne qui ne fait pas ses Pâques. Malheureusement ce n'est pas la vérité. Je connais des hommes et des femmes, des jeunes gens, même des filles qui préfèrent vivre dans l'oubli de leur devoir et dans le dévergondage plutôt [que] de profiter des grâces de la rédemption». Prône du 16 avril 1922. Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre, ASP.

*accompagnent les grandes fêtes liturgiques de Noël et de Pâques ou les dévotions propres au temps du Carême et des Quarante-Heures, par exemple. Ils sont présentés comme des moyens de rendre hommage à Dieu et à ses saints pour les grâces qu'ils répandent sur les fidèles, mais aussi d'attirer leurs bénédictions sur la communauté paroissiale.*

*Si le calendrier liturgique réserve une place importante à ce genre d'exercices, le clergé sait tirer profit de toute autre occasion pour inciter les paroissiens à la prière et à la piété, tant à l'église qu'à la maison. Ainsi, les événements qui ont marqué la Première Guerre mondiale ont trouvé un écho particulier dans la communauté shawiniganaise. Déjà très engagée au niveau de la production industrielle pour les besoins de la guerre, elle le fut aussi sur le plan des effectifs militaires, puisqu'elle a dû fournir un certain nombre de conscrits. En 1918, les prêches des curés multiplient les appels à la prière et aux exercices de piété, de la part des associations paroissiales comme des fidèles eux-mêmes, pour la paix et le retour des conscrits<sup>28</sup>.*

*Cette préoccupation d'impliquer davantage les paroissiens est aussi présente dans les dévotions traditionnelles auxquelles on donne plus de solennité pour stimuler la ferveur des paroissiens. Outre les nombreuses cérémonies qui attirent*

---

<sup>28</sup> «*Nos Tertiaires, surtout la fraternité des femmes veulent faire une neuviaine préparatoire à la fête de la B. Ste-Anne pour nos conscrits.*» Prêche du 14 juillet 1918. Cahiers de prêche de la paroisse Saint-Pierre. ASP.

*régulièrement les paroissiens à l'église, certains exercices de piété deviennent de véritables démonstrations populaires. À Shawinigan, la procession de la Fête-Dieu, au mois de juin, constitue l'occasion annuelle d'arborer «le triomphe de la foi catholique». Le cortège fait une place importante aux associations pieuses précédées de leurs bannières, aux corps de musique et aux édiles municipaux. Il appelle à la participation l'ensemble de la population: d'une part, ceux qui manifestent de façon visible leur engagement religieux, et d'autre part, la foule de spectateurs qui les admirent ou qui sont attirés par le spectacle. Pour ces raisons, le cortège ne manque pas d'emprunter les principales rues de la ville qu'on a pris soin de décorer pour la circonstance.*

*Si cette coutume offre un certain attrait en milieu rural, elle peut facilement obéir à d'autres impératifs en contexte urbain. La configuration de la société shawiniganaise, dont la bourgeoisie anglo-protestante constitue un élément important, a pu constituer pour le clergé un incitatif suffisant pour manifester, plus intensément qu'ailleurs peut-être, le dynamisme, la foi et la cohésion de la population catholique de la ville.*

*La ferveur religieuse trouve aussi son prolongement dans la multiplication des retraites et des pèlerinages. Le clergé shawiniganais ne rate pas une occasion d'organiser ce genre d'exercices, convaincu que leur fréquence est propre à maintenir et renforcer la piété des paroissiens emportés dans la tourmente de la vie urbaine.*

*La retraite est certes l'activité la plus populaire. Qu'elle soit suivie à l'église paroissiale ou à l'extérieur, elle suscite toujours beaucoup d'intérêt et, si l'on en croit le curé de Saint-Pierre, elle répond habituellement à la demande de plusieurs paroissiens. Le plus souvent, les curés invitent des prédicateurs renommés pour leur talent oratoire et capables d'attiser la ferveur de tous les paroissiens. La retraite paroissiale est un grand moment de recueillement et elle s'accompagne d'une multitude d'exercices de piété que plusieurs fidèles se font un honneur de suivre. Sur l'assiduité des paroissiens, le témoignage des prêtres est cependant variable. En quelques occasions, les curés montrent une grande satisfaction devant «la générosité et la piété» dont font preuve «tous» les paroissiens en assistant aux exercices de la retraite: «l'église se remplit à tous les exercices et la piété des fidèles fait [...] l'espérance et la joie des Pasteurs<sup>29</sup>». Pourtant, certaines interventions en chaire n'indiquent pas toujours la même unanimité. Ainsi, certaines remarques du curé Dusablon à propos des exercices de dévotion et des retraites laissent croire que certains paroissiens manifestaient de l'indifférence. Selon le curé de Saint-Pierre, ces exercices constituent un devoir pour tout catholique digne de ce nom. Aussi, il répète souvent aux âmes pieuses d'emmener à l'église «des négligents, des indifférents, des gens qui ne sont pas religieux et qui se moquent du Bon Dieu et de l'Église», des gens que les fidèles connaissent et que lui-même avoue bien connaître aussi<sup>30</sup>. Avec au moins deux sermons par jour, dont certains s'adressent à des*

---

<sup>29</sup> *BP*, vol. 3, n° 11, novembre 1927, p. 14.

<sup>30</sup> *Prône du 6 mars 1921. Cabiers de prône de la paroisse Saint-Pierre, ASP.*

*groupes particuliers (jeunes gens, dames et demoiselles, hommes d'affaires et autres), la vie paroissiale bat au rythme des prédications pendant plusieurs jours. C'est souvent l'occasion pour le curé, comme il le fait pendant le Carême, d'exhorter les parents à convaincre leurs enfants de suivre les exercices de la retraite ou d'inviter les plus fidèles à amener un parent ou un ami plus négligent ou «peu porté pour la religion».*

*Les pèlerinages, annuels ou occasionnels, ont toujours été très appréciés par la population shawiniganaise. Les cahiers de prône et le bulletin des paroisses font souvent état de la grande participation des fidèles. Dès sa naissance, la ville de Shawinigan avait l'avantage d'être reliée par chemin de fer aux grands sanctuaires de la province. En septembre 1908, les pèlerins peuvent se rendre à Cap-de-la-Madeleine et en revenir pour la modique somme de 0.75\$. L'année suivante, il en coûte deux dollars pour un voyage à Sainte-Anne-de-Beaupré. Le fait d'avoir accès au transport ferroviaire permet aussi de participer aux pèlerinages organisés par d'autres communautés empruntant la même ligne ferroviaire ou facilement accessibles par train. Ainsi, en juillet 1909, le curé de Saint-Pierre invite ses paroissiens à participer au pèlerinage de Trois-Rivières à Sainte-Anne-de-Beaupré. Un mois plus tard, il répète la même invitation pour celui qu'organise la paroisse Sainte-Ursule-de-Maskinongé au même sanctuaire, le convoi devant passer par Shawinigan. Toutefois, en juin 1925, devant l'impossibilité d'obtenir des conditions raisonnables de la part des compagnies ferroviaires, les citoyens de Shawinigan*

*inaugurent le premier pèlerinage en automobiles à Cap-de-la-Madeleine. Organisé par la Ligue des Retraitants, ce pèlerinage a de quoi réjouir le clergé, puisqu'environ 200 autos transportent en défilé les quelque mille paroissiens de Shawinigan qui y participent. Chaque année, par la suite, cet exercice se répétera avec autant de succès, sans toutefois que soit abandonné le traditionnel pèlerinage en train à Sainte-Anne-de-Beaupré.*

*Les curés de Shawinigan mettent à profit une multitude d'autres moyens pour canaliser la ferveur paroissiale et individuelle et la maintenir vivante et florissante. On mise beaucoup, par exemple, sur l'effet des objets de piété pour entretenir la préoccupation religieuse dans la vie quotidienne des paroissiens. On encourage fortement les familles à réservier une place apparente aux images pieuses et aux statues dans la maison, à laisser le bulletin paroissial à la portée de tous, à s'abonner à tous genres de revues ou annales religieuses dont la distribution est faite à l'église, à porter sur soi scapulaires et médailles. De même, il importe d'avoir à la maison une certaine quantité d'eau bénite pour tous genres de besoins. On attribue à l'eau bénite certaines propriétés curatives ou protectrices, de sorte qu'il est conseillé d'en avoir toujours à la portée de la main. Son usage est censé assurer la protection divine contre la maladie ou les phénomènes naturels redoutés. En somme, les objets de piété comme les dévotions en famille ont clairement pour objet d'assurer la persistance du sentiment religieux dans la vie quotidienne et participent de façon directe au contrôle exercé par le clergé sur les fidèles.*

## LE CULTE DES MORTS

*Chaque année, en novembre, l'Église catholique prie pour les défunts. Si la messe quotidienne évoque régulièrement le souvenir d'un membre disparu d'une famille, comme on peut le constater à l'examen des intentions de messe, le mois des morts est l'occasion, pour les curés, de rappeler à la conscience populaire l'importance de penser à ceux qui ont quitté ce monde et à sa propre destinée.*

*Parmi les manifestations du culte rendu aux défunts, la question du cimetière demeure, en contexte urbain, un sujet d'intervention répétée de la part des curés. «De nos jours, déplore le Bulletin paroissial, les cimetières s'en sont allés loin des églises. L'hygiène...voyez-vous! S'il fallait, par malheur, qu'un microbe...<sup>31</sup>». De fait, le cimetière Saint-Joseph, qui sert aux trois paroisses de Shawinigan, est situé dans un secteur assez éloigné de la ville. Il n'est donc plus possible de trouver, comme à la campagne, le cimetière autour de l'église et de voir les fidèles visiter leurs morts au sortir de la messe paroissiale. En conséquence, ajoute le Bulletin,*

*[...] ne voyant plus le cimetière, ne pouvant plus le visiter parce qu'il est trop loin, les vivants, accaparés par la lutte pour la vie et distraits par les plaisirs et les vanités du siècle, ont remisé la dévotion aux morts, ils oublient même la pensée de la mort<sup>32</sup>.*

---

<sup>31</sup> BP, vol. 1, n° 11, nov. 1925, p. 12.

<sup>32</sup> Ibid.

*Devant ces constatations, les curés insistent, tout au long du mois de novembre, pour que leurs paroissiens visitent l'église, fassent de nombreux Chemins de Croix, gagnent des indulgences, assistent à toutes les messes et donnent généreusement aux quêtes pour les défunts. Le curé de Saint-Pierre prend même la peine, au début de chaque été, d'organiser une visite en procession au cimetière pour ses paroissiens. Il profite de la circonstance pour inviter les familles à mettre de l'ordre à l'endroit où reposent leurs défunts<sup>33</sup> puisqu'il constate beaucoup de négligence «sous ce rapport». Il est même possible de s'amuser sainement en pensant aux morts. Avec le concours d'associations pieuses, le clergé de Shawinigan organise des parties de cartes au profit du cimetière, en signalant qu'il s'agit là d'une belle occasion de «témoigner son affection toujours grande pour ses défunts<sup>34</sup>». L'idée n'est pas saugrenue puisque ces événements attirent souvent plus de monde que n'en peut contenir la salle.*

*Ces amusements et ces manifestations en faveur des défunts ne font pas oublier que la mort reste une préoccupation constante dans la collectivité. Le prêtre ne manque pas de rappeler aux fidèles la dure réalité d'une vie terrestre qui trouve sa signification dans le fait qu'elle doive préparer l'éternité bienheureuse. Aussi, la fréquence des accidents dans les usines shawiniganaises, la multiplication des morts*

---

<sup>33</sup> «Ayez soin de bien entretenir l'endroit où reposent vos parents. [...] Il faut de l'ordre dans les cimetières de ville si nous voulons qu'ils soient beaux». Prône du 13 mai 1923. Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre. ASP.

<sup>34</sup> BP, vol. 4, n° 2, fév. 1928, p. 9

*subites dans la ville, l'apparition d'une épidémie, la mortalité infantile, tout contribue à l'intervention cléricale en faveur d'une plus grande piété dans la communauté. En insistant sur une pratique religieuse plus fréquente et une plus grande cohésion paroissiale en ces temps de malheur, le prêtre intercesseur affermit encore davantage son autorité sur ses paroissiens.*

### *L'INDIFFÉRENCE RELIGIEUSE*

*On peut croire qu'une telle entreprise d'encadrement ait porté fruit puisque les curés de Shawinigan ne signalent, dans leurs rapports annuels, que peu d'écart dans la pratique religieuse de leurs paroissiens. Nous avons déjà évoqué, au début de ce chapitre, la relative satisfaction des curés quant à la sanctification du dimanche et au respect du précepte pascal. Ils manifestent même un peu plus d'enthousiasme au sujet de la confession et de la communion<sup>35</sup>. En fait, il n'est pas facile d'apprécier la mesure exacte de la pratique puisqu'elle n'est pas nécessairement le reflet du degré de foi des individus. Nous savons cependant que l'indifférence religieuse est bien présente dans les paroisses shawiniganaises. Si les curés n'en disent mot à l'évêque, leurs prônes et le bulletin paroissial sont néanmoins très éloquents sur la question. Elle se présente sous toutes les formes, allant de*

---

<sup>35</sup> A Saint-Pierre, dans son rapport de 1925, le curé juge «bonne» la fréquentation de ces sacrements, tandis que celui de Saint-Bernard affirme qu'elle est «fréquente, surtout chez les femmes et les enfants». Rapports annuels, AÉTR.

*l'abstention de la pratique religieuse jusqu'au refus de se soumettre aux demandes du curé.*

*La ville, on le sait, ne constitue pas un milieu facile pour le travail pastoral. Nous avons déjà insisté sur les conséquences néfastes du phénomène migratoire qui touche la population ouvrière en contexte d'urbanisation. Ainsi, en 1910, le curé Boulay de Saint-Pierre exprime son regret de ne pas connaître tous ses paroissiens. Mais la situation peut s'expliquer par le fait que la population de la paroisse s'est enrichie de plus de 800 personnes en un an seulement et que ce nombre ne représente que le bilan migratoire<sup>36</sup>, les nouveaux venus étant sûrement plus nombreux. En fait, ce qui semble l'affecter davantage, c'est le soin que certains «prennent pour ne pas se faire connaître des prêtres<sup>37</sup>», même s'ils sont déjà arrivés depuis quelques années.*

*Nous avons signalé précédemment les reproches que faisait le curé Dusablon aux paroissiens qui s'absentaient des exercices de dévotion et des retraites paroissiales. Ainsi, devant la faible assistance des paroissiens aux séances d'adoration de l'Heure sainte, il s'en prend à ceux qui prolongent indûment les plaisirs du temps des Fêtes et invoque tous les malheurs à leur intention. À*

---

<sup>36</sup> Entre 1909 et 1910, la population de Saint-Pierre passe de 2894 à 3713 paroissiens. Recensements annuels pour les années 1909 et 1910. ASP.

<sup>37</sup> Prône du 16 janvier 1910. Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre. ASP.

*l'occasion des retraites, il compte beaucoup sur l'effet des sermons et sur le triomphe de la foi individuelle pour métamorphoser les indifférents en pratiquants assidus. Pour ce faire, le curé souhaite la collaboration des plus fidèles auxquels il promet «la miséricorde au tribunal céleste» si leur intervention permet de sauver «une âme égarée». En effet, le travail pastoral ne doit pas être seulement l'apanage du clergé mais engage aussi les fidèles qui se voient chargés d'une mission apostolique soutenue. Les parents, en particulier, portent la lourde «mais combien méritante» responsabilité de voir à ce que leurs enfants suivent la voie de la pratique religieuse régulière. L'engagement chrétien des parents et leur rôle d'éducateurs commandent d'en faire une préoccupation constante. Au dire du curé Dusablon, ils devraient y être plus intéressés que les prêtres. Mais il lui faut bien constater, devant le peu d'assistance des enfants aux exercices de piété, même de ceux qui sont engagés dans les associations catholiques, que les parents font preuve de négligence dans l'accomplissement de leur devoir.*

*Parmi les manifestations de la négligence, celles qui concernent l'attitude des paroissiens devant la messe incommodent grandement les pasteurs. Le curé Boulay de Saint-Pierre répète invariablement à ses paroissiens d'arriver à temps à la messe, d'entendre toute la messe et de ne pas sortir avant la fin. Il semble que leur comportement n'ait guère changé avec les années puisque le curé Dusablon a dû souvent faire semblable intervention tout au long de son mandat. En outre, certains paroissiens ne se gênaient pas pour aller fumer au dehors pendant le*

*sermon. Les curés de Saint-Pierre ont aussi dénoncé le manque de respect de certains pour la maison du Seigneur, comme le fait d'allumer leur cigarette ou leur pipe à l'intérieur de l'église à la fin (ou avant la fin!) de la messe ou de cracher par terre.*

*S'il faut en croire les rapports annuels des curés de Shawinigan à l'autorité diocésaine, le blasphème est considéré comme l'un des manquements les plus répandus dans la population shawiniganaise. Le bulletin des paroisses, qui souligne le fait, semble associer ce «désordre» à la mauvaise habitude répandue dans les chantiers forestiers. En effet, on sait qu'il existe tout un folklore sur la tendance du travailleur forestier québécois de l'époque à truffer son vocabulaire de jurons ou de blasphèmes. Puisqu'il est connu que plusieurs ouvriers venus trouver du travail à Shawinigan avaient fait l'expérience de ces chantiers, on peut imaginer que leur migration en ville n'allait pas changer une coutume si profondément ancrée et ce, malgré l'insistance des prêtres et la réprobation dont le blasphème fut l'objet dans les paroisses de Shawinigan au début du siècle<sup>38</sup>. Au contraire, le travail en usine et la fréquentation des tavernes leur donnaient de nouvelles occasions de se retrouver «entre hommes», contexte favorable à la diffusion du sacre et du*

---

<sup>38</sup> En 1928, le *Bulletin paroissial* lançait une vaste campagne contre le blasphème, «Guerre au blasphème», invoquant le Code criminel qui, aux articles 238 F et 239, rend les blasphémateurs passibles d'une amende et/ou d'un emprisonnement.

*blasphème<sup>39</sup>. Et le prêtre ne pouvait exercer aucune influence dans ces lieux de travail ou de loisir.*

*La présence et l'influence de la communauté anglo-protestante à Shawinigan constituaient aussi une certaine menace pour le clergé catholique. Le danger ne venait pas tant des activités religieuses des Anglophones que des institutions qu'ils avaient implantées dans la communauté shawiniganaise et du prestige qu'ils y avaient acquis. Les données nous manquent pour mesurer dans le détail l'influence qu'ils ont pu avoir sur certains éléments de la communauté francophone. Néanmoins, les réactions du clergé catholique nous en apprennent suffisamment pour savoir que cette influence fut réelle et que certains paroissiens passaient carrément outre aux conseils et avertissements des prêtres sur le danger des rapports entre catholiques et protestants. Une partie des interventions des curés est dirigée contre les sectes protestantes et les sociétés neutres qui distribuent de la littérature dans les paroisses de Shawinigan ou sollicitent l'adhésion des catholiques. Les prêtres rappellent à leurs fidèles que l'Église interdit de lire les publications des sectes protestantes et de contribuer à leurs œuvres. La fondation des clubs sociaux aux États-Unis au début du siècle (Rotary, Kiwanis, Elks, Mooses et autres) n'a pas été sans susciter un certain intérêt dans la petite et moyenne bourgeoisie shawiniganaise. Devant les interrogations des intéressés, les prêtres catholiques se sont empressés de*

---

<sup>39</sup> Sur l'origine et la signification du blasphème au Québec, voir René Hardy, «Ce que sacrer veut dire: à l'origine du juron religieux au Québec», in Mentalités, 2, 1989, p. 99-125.

*condamner ces foyers de franc-maçonnerie et de paganisme importés d'un pays étranger trop tolérant et incompatibles avec la culture religieuse et nationale des Canadiens français.*

*Le contrôle clérical s'est manifesté de façon plus évidente dans la question de l'école protestante. Plusieurs parents étaient intéressés à envoyer leurs enfants à l'école anglaise, considérant la connaissance de l'anglais comme un atout dans le monde du travail et aussi comme un outil de promotion sociale. Cette présomption était d'autant plus fondée pour l'enseignement que dispensait l'école technique instituée par les industriels anglo-protestants de la ville. Ce fait n'a toutefois pas empêché le clergé shawiniganais de s'opposer à la fréquentation de cette école par les élèves catholiques en vertu du Code de Droit canonique et parce que les cours qui y étaient donnés pouvaient «exposer à certains dangers<sup>40</sup>». Les parents étaient bien avertis que la fréquentation des écoles non-catholiques constituait une désobéissance grave à l'Église et était passible d'excommunication<sup>41</sup>. On peut néanmoins penser que ces condamnations ne furent pas suffisantes puisque les écoles non-catholiques accueillaient chaque année de plus en plus de catholiques francophones<sup>42</sup>. Devant cette forme de contestation, le clergé n'a eu d'autre choix*

---

<sup>40</sup> BP, vol. 4, n° 4, avril 1928, p. 12.

<sup>41</sup> BP, vol. 3, n° 9, septembre 1927, p. 9

<sup>42</sup> *The Shawinigan Technical Institute a dû agrandir son école trois fois entre 1914 et 1930 pour satisfaire aux besoins d'une clientèle en grande partie francophone et le Shawinigan High School fit de même à cause de l'augmentation de la population anglophone mais aussi de «la fréquentation croissante de*

*que d'imaginer une solution acceptable. En 1925, à la demande des curés des paroisses de Shawinigan, l'évêque du diocèse autorisa les élèves des classes avancées des collèges catholiques à fréquenter l'école technique pendant les vacances d'été, à condition qu'il y soient conduits par les Frères des écoles et que «tout se fasse sous leur surveillance<sup>43</sup>». C'était, pour les catholiques, une mince concession, alors que le clergé confirmait ainsi la volonté de l'Église de maintenir son emprise sur l'éducation des jeunes.*

### *Conclusion*

*Au plan de la pratique religieuse, l'action cléricale relève essentiellement de la mission que s'est donnée l'Église catholique de façonner et maintenir un type de société qui respecte l'ordre divin. Les fidèles doivent manifester leur foi en un Dieu tout-puissant et vivre en conformité avec les lois que l'Église impose pour sauvegarder cette mission. Dans cette perspective, la pratique religieuse est perçue comme la nourriture indispensable de la foi et il est inconcevable qu'un catholique s'en abstienne. Les pasteurs n'ont pas tellement besoin de promouvoir les fondements de la pratique individuelle puisque celle-ci est bien inculquée à la maison et se prolonge à l'école ou à l'église par le catéchisme. La pratique collective implique d'autres facteurs que la simple manifestation de la foi des paroissiens. Le*

---

*l'institution par des élèves de l'élément francophone...» Fabien Larochelle, Shawinigan depuis 75 ans, 1976, p. 344.*

<sup>43</sup> *BP*, vol. 1, n° 10, octobre 1925, p. 16.

*fait d'appartenir à une communauté qui a ses particularités suppose des comportements sociaux appropriés auxquels le clergé est nécessairement confronté. Dans le contexte d'urbanisation qui caractérise Shawinigan au début du siècle, le clergé a connu certaines difficultés à imposer et préserver la pratique religieuse traditionnelle. Il importait donc aux prêtres de manifester davantage d'autorité et d'établir un encadrement plus solide pour contrer la propagation de la négligence et de l'indifférence religieuse potentiellement plus active en milieu urbain. En définitive, si le clergé peut s'enorgueillir de maintenir un niveau de pratique élevé dans la population shawiniganaise, il le doit, dans une large mesure, à la fidélité d'une grande partie de l'élite et l'adhésion entière d'un peuple traditionnellement fidèle à ses croyances religieuses.*

## **CHAPITRE IV**

### **LE CLERGÉ SHAWINIGANAIS ET LA SOCIÉTÉ MODERNE**

*La rapidité avec laquelle se sont opérées l'industrialisation et l'urbanisation à Shawinigan a nécessairement précipité le processus d'acculturation des nouveaux citadins. Ainsi, ils se sont retrouvés, du jour au lendemain, confrontés à un modèle de société dont la plupart faisaient la première expérience. Certes, l'organisation paroissiale leur fournissait un encadrement dont ils connaissaient le fonctionnement, mais ils découvraient des formes de solidarités et une sociabilité différentes de celles qu'ils avaient connues en campagne. Dans ce contexte, les pasteurs se devaient de minimiser le plus possible, pour les nouveaux arrivants, le choc de la transplantation en ville en facilitant leur intégration à la communauté paroissiale et en veillant à ce qu'ils conservent les valeurs que l'éducation chrétienne leur avait inculquées.*

*Au tournant du 20e siècle, le mouvement d'urbanisation qui accompagne la poussée industrielle dans l'hinterland québécois entraîne avec lui la diffusion de modèles culturels propres aux grandes villes modernes. L'hétérogénéité de la société urbaine, l'extension de la culture de masse nord-américaine et l'émergence de la*

*civilisation du loisir vont contraindre le clergé à intervenir plus largement dans la vie individuelle et collective des paroissiens en utilisant, dans son apostolat, des formes d'encadrement qui avaient fait leurs preuves. Par contre, les prêtres ont nécessairement dû recourir aux moyens de communication modernes et adapter leurs interventions au contexte de mutation sociale qui s'opérait à l'époque. Dans le présent chapitre, nous examinerons ces interventions sous deux angles. Nous relèverons les questions qu'ont abordées les pasteurs des paroisses de Shawinigan tout en faisant état des procédés qu'ils ont utilisés pour entretenir la préoccupation religieuse chez leurs paroissiens et affirmer leur propre position sociale dans un contexte idéologique et socio-économique souvent perçu comme hostile.*

## *LA VIE FAMILIALE*

*La préservation de l'unité familiale a toujours été au centre des préoccupations sociales du clergé. Depuis l'avènement de la civilisation occidentale, les rôles n'ont guère changé dans la famille et le message évangélique n'a fait que confirmer et perpétuer cet ordre jugé conforme à la volonté divine. L'avènement du capitalisme industriel aura pour effet d'en secouer les fondements millénaires en changeant les mentalités individuelles et collectives. Le père restera encore le pourvoyeur, mais son travail et ses loisirs lui fourniront plus d'une occasion de s'absenter du foyer. La mère continuera d'être l'âme de la famille en se consacrant*

*au soutien de son mari et à l'éducation des enfants. Cependant, les besoins financiers obligeront plusieurs d'entre elles à chercher un revenu d'appoint à l'extérieur du foyer, ce qui aura parfois pour effet d'ébranler la structure de la famille et la fonction de chacun des ses membres. À cause de cela, et aussi du contexte social associé au phénomène d'urbanisation, l'autorité parentale sera soumise à toutes sortes de contraintes dont elle ne se sortira pas toujours indemne.*

*Dans le contexte shawiniganais du début du siècle, l'intervention cléricale en faveur de la famille avait pour objectif de préserver la conception traditionnelle de la cellule familiale et du foyer<sup>1</sup>. En fait, les prêtres sont bien conscients des malheurs qui guettent la famille dans un tel contexte. Ils constatent que l'industrialisation atteint profondément la famille en la maintenant «dans un état de déménagement perpétuel<sup>2</sup>» ou, plus gravement encore, en la condamnant à la dispersion quotidienne<sup>3</sup>. Ainsi, le *Bulletin paroissial* ne cesse de réprouver l'absence*

---

<sup>1</sup> «Dans la maison chrétienne règnent l'ordre, la propreté, l'économie et la simplicité; [...] Le crucifix est à la place d'honneur; [...] On y voit des images pieuses: le Sacré-Coeur, la Madone, la sainte Famille, l'Ange-Gardien; [...] Il y a de l'eau bénite, des rameaux et des cierges bénits; [...] Le mari commande avec bienveillance, la femme obéit avec dignité, les enfants se soumettent avec respect». *BP*, vol. 3, n° 1, janvier 1927, p. 6.

<sup>2</sup> «Le travail, tel qu'il se pratique dans nos villes, déracine la famille et la transporte souvent d'un endroit à un autre. [...] La famille ainsi n'a plus de paroisse fixe, elle mène une vie nomade, émigrant de quartier en quartier». *BP*, vol. 2, n° 8, août 1926, p. 12.

<sup>3</sup> «Le mari va d'un côté, les enfants vont de l'autre et parfois la mère elle-même est partie. Tous vont prendre leur place, ici et là, simples petits rouages dispersés dans l'immense engrenage des manufactures; [...]» *Ibid.*

*du père qui passe de nombreuses heures au travail, mais aussi chez des amis à jouer et à jaser, laissant son épouse et ses enfants à eux-mêmes. Le prêtre prévient les lecteurs que lorsque le père n'est pas là, «l'ennui règne au foyer [et] les enfants cherchent ailleurs les distractions dont leur bouillante jeunesse a besoin [...] ils quittent la maison, sortent à tout propos, pour les vues animées, pour les promenades, etc...<sup>4</sup>». Le *Bulletin* conseille donc aux pères de rester près de leur famille et de «conserver à la nation le trésor du foyer», gage de bonheur et de salut. De son côté, la femme ou mère de famille assume des responsabilités. Elle doit seconder son mari en tout temps, toujours s'y soumettre et lui ménager un foyer accueillant. Aussi, le prêtre conseille-t-il à la femme de rester à la maison pour s'occuper de sa famille en bonne mère chrétienne. Car son rôle est de première importance pour le maintien des valeurs religieuses et des vertus surnaturelles dans sa famille:*

*tant que la mère est chrétienne, la famille ne rompt pas avec la religion et se maintient à son niveau de moralité [...]. Tant vaut la mère, tant vaut la famille. [...] la femme sauve le foyer domestique...<sup>5</sup>».*

*Dans un de ses numéros, le *Bulletin paroissial* confie en outre à la mère la mission de «transmettre les traditions léguées par les ancêtres pour aider à fortifier [...] le règne de Dieu et l'empire de la religion<sup>6</sup>».*

---

<sup>4</sup> *BP*, vol. 2, n° 6, juin 1926, p. 12.

<sup>5</sup> *BP*, vol. 3, n° 3, mars 1927. p. 6.

<sup>6</sup> *BP*, vol. 3, n° 9, septembre 1927, p. 18.

*La lecture des cahiers de prône et du bulletin des paroisses nous a permis de constater que le clergé a toujours recherché le concours des femmes dans tous les domaines où il jugeait important d'intervenir. En plus de jouer un rôle primordial dans la diffusion de la culture religieuse, elles sont des auxiliaires de confiance et on leur reconnaît une grande influence dans les milieux où elles s'activent. Elles s'occupent de nombreuses associations et sont responsables de la plupart des campagnes de financement en faveur des œuvres paroissiales. Qu'il s'agisse de venir en aide aux Soeurs Dominicaines de la ville, les Dames Patronnesses et autres zélatrices sont toujours prêtes à répondre à l'appel du curé pour organiser une partie de cartes ou un bazar. Les prêtres savent bien que l'engagement des femmes dans la communauté paroissiale peut avoir un effet d'entraînement pour les hommes et les jeunes gens et qu'il leur sera plus facile de maintenir un encadrement religieux efficace. Ainsi, parlant de la mère de famille, le *Bulletin paroissial* a raison d'affirmer que «nul n'a prise comme elle sur les âmes<sup>7</sup>».*

*On comprend dès lors pourquoi les pasteurs continuent d'idéaliser le rôle de la mère de famille et encouragent la femme chrétienne à devenir «reine du foyer». Ce serait là son rôle naturel, le gage de son salut et sa principale contribution sociale<sup>8</sup>. Sa première vocation doit être d'élever des enfants et de s'occuper des*

---

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> «[...] si l'on veut préciser son rôle naturel, indispensable au bon fonctionnement social, on reconnaît qu'elle est faite pour le foyer et la vie de famille. C'est là sa gloire comme son bonheur [...] c'est là qu'elle mène le monde». *BP*, vol. 2, n° 5, mai

tâches ménagères. Ce qui a fait l'honneur de la femme canadienne-française et sauvé la race doit rester une gloire pour toute mère chrétienne digne de ce nom. Cette conviction du clergé shawiniganais s'exprime de plusieurs façons, en particulier dans le *Bulletin paroissial* qui ne manque pas une occasion de le rappeler à ses lectrices. Ainsi, le rédacteur du mensuel, déplorant la popularité croissante des sports auprès de la gent féminine, propose de remettre à l'honneur «ces bons vieux sports féminins d'autrefois» qui sauvegardaient la morale et l'accomplissement des «devoirs d'état». Se croyant justifié d'utiliser une appellation anglaise «plus dans le ton du snobisme contemporain», il suggère à la femme de pratiquer le «balaying», le «laving», le «reprising», le «cusing», toutes gymnastiques jugées salutaires pour la santé physique de la mère «sportive», pour le moral de la famille et le revenu du mari<sup>9</sup>. Même la lecture n'est pas conseillée à une mère de famille, puisqu'elle risque de négliger ses occupations ménagères, le soin de ses enfants et le temps à consacrer à son époux. Comment expliquer cette insistance du clergé shawiniganais en faveur du respect des rôles traditionnels dans la famille, en particulier celui de la femme, sinon par le fait qu'il s'agit, de toute évidence, d'un trait culturel menacé par l'expansion de la civilisation du loisir dans les années qui ont suivi la Première guerre mondiale.

---

1926, p. 14. «[...] c'est à ces mères [...] que nous devons le maintien de nos bonnes familles chrétiennes, et le salut de notre société». BP, vol. 2, n° 6, juin 1926, p. 17.

<sup>9</sup> BP, vol. 1, n° 8, août 1925, p. 14.

*Même si elle interpelle souvent la femme, l'intervention cléricale dans la vie familiale invoque davantage la responsabilité des deux parents. Ceux-ci ont pour tâche première de voir à l'éducation de leurs enfants. En dénonçant, à la suite des évêques, les faiblesses de l'éducation familiale<sup>10</sup>, les prêtres insistent pour que cette éducation se fasse dans le respect des traditions religieuses. Les parents qui se disent chrétiens doivent encourager la pratique religieuse chez leurs enfants. Il leur faut d'abord donner le bon exemple, mais aussi inciter les enfants à fréquenter l'église et les sacrements, en particulier pendant les mois d'été, alors que les écoliers ne sont plus sous la protection des religieux<sup>11</sup>. La fidélité des parents en cette matière assure au clergé une assistance précieuse que l'encadrement religieux de la paroisse pourra compléter quand les enfants seront appelés à fréquenter l'école et à s'engager dans les associations paroissiales.*

*Bien que l'école et les associations de jeunes aient pour mission de prolonger l'éducation reçue à la maison, les parents ne sont pas déchargés de leur responsabilité. Les prêtres ne cessent d'intervenir pour que les parents s'intéressent*

---

<sup>10</sup> «Le caractère n'étant pas formé de bonne heure sous une règle austère et bienfaisante, faudra-t-il s'étonner de voir la jeunesse s'émanciper des obligations gênantes de la vie chrétienne pour adopter follement les maximes d'un paganisme édulcoré et suivre avec ivresse les tendances d'un pernicieux naturalisme». BP, vol. 3, n° 4, avril 1927, p. 14.

<sup>11</sup> «Les vacances sont à la veille de finir. Êtes-vous allés à confesse? Êtes-vous allés communier? Et les enfants, avez-vous pensé à les envoyer? La chaleur invite à la paresse. [...] Priez, insistez, entraînez, surveillez, envoyez à confesse, voyez à ce qu'ils se nourrissent du Pain de vie». BP, vol. 6, n° 8, août 1930, p. 16.

*au bien de leurs enfants et à ce chapitre, le clergé shawiniganais n'épargne pas ses exhortations. Ainsi, le curé de Saint-Pierre insiste, au début de chaque année scolaire, pour que les parents envoient leurs garçons au Jardin de l'Enfance, chez les Soeurs Dominicaines, et leurs petites filles chez les Ursulines, mieux encore, qu'ils les inscrivent comme pensionnaires. C'est, d'après lui, une excellente façon de former leur caractère et de les initier aux vertus chrétiennes. Il confesse même qu'il ressentira vivement la désobéissance des parents qui enverront leurs filles ailleurs<sup>12</sup>.*

*Cette remarque nous semble bien dictée par la tendance croissante de certains parents à inscrire leurs enfants à l'école protestante anglophone, comme nous l'avons déjà affirmé précédemment. À cela, le Bulletin paroissial renchérit qu'il faut envoyer les enfants dans les écoles qui sont les leurs : «inutile de chercher ailleurs ce que nous avons ici», précise-t-il, «l'esprit paroissial a besoin de ce moyen pour se maintenir et se développer<sup>13</sup>». Le curé Dusablon déplore aussi que des parents, des mères surtout, «flétrissent la vertu» de leurs filles quand elles sortent du pensionnat. On se moque de la modestie et des bonnes manières acquises chez les religieuses et «on pousse l'enfant dans le danger [des amusements mondains] sous prétexte de la déniaiser<sup>14</sup>». Le prêtre affirme qu'il s'agit là d'un véritable scandale et prévient*

---

<sup>12</sup> «J'ai le droit et le devoir de veiller sur [les petites filles], d'exercer mon contrôle comme curé et pasteur de ces âmes. Vous manqueriez à votre devoir en les soustrayant [...] à ma juridiction, vous désobéissez à l'autorité [...] et vous détruissez l'esprit paroissial». Prône du 12 août 1923. Cahiers de prônes de la paroisse Saint-Pierre. ASP.

<sup>13</sup> BP, vol. 3, n° 9, septembre 1927, p. 9.

<sup>14</sup> Prône du 4 septembre 1921. Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre. ASP.

*les parents coupables qu'ils devront en répondre devant Dieu. De façon répétée, il presse aussi les parents de voir à l'assiduité des enfants à l'école, de surveiller leur progression et de les y tenir le plus longtemps possible. Le curé regrette que la négligence de certains parents entraîne celle de leurs enfants à l'école, alors que le père et la mère devraient donner l'exemple et comprendre les bienfaits de la bonne éducation que donnent les Frères et les Soeurs oeuvrant à Shawinigan, les meilleurs éducateurs au pays selon lui.*

*Le clergé rappelle aussi aux parents qu'ils ont une responsabilité face aux divertissements qui intéressent les enfants. Compte tenu des prises de position du clergé de l'époque sur la question des loisirs, dont nous ferons état plus loin, nous savons que les parents se sont souvent fait reprocher de ne pas assez surveiller les sorties de leurs enfants. En milieu urbain, on l'a dit, les occasions de se distraire sont nombreuses et pas toujours «recommandables». Ainsi, le curé Boulay de Saint-Pierre se voit forcé d'intervenir en chaire pour avertir les parents de ne pas laisser leurs enfants s'amuser dans les maisons de jeux<sup>15</sup>. Son successeur, le curé Dusablon, n'aura pas la tâche plus facile, puisqu'il devra constamment revenir sur la question des divertissements publics condamnés par l'autorité ecclésiastique, en particulier les danses. À ce propos, on peut ajouter que l'influence de la culture de masse, telle qu'elle s'exprimait à Montréal au début du siècle et se propageait dans les nouvelles villes industrielles comme Shawinigan, sera très mal perçue et recevra la*

---

<sup>15</sup> *Prône du 10 janvier 1909. Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre. ASP.*

*réprobation du clergé local<sup>16</sup>.*

*Les prêtres jugent sévèrement les parents qui laissent à leurs enfants, jeunes ou moins jeunes, des libertés condamnables et des permissions indignes de leur confession religieuse. On comprend mal, par exemple, que des parents laissent entrer ou sortir leurs jeunes adultes quand bon leur semble, sous prétexte qu'ils paient une pension et qu'ils ont atteint leur majorité. On n'accepte pas davantage que les jeunes filles se conduisent comme des «poupées», qu'elles courent les activités mondaines, qu'elles deviennent des «passionnées du catalogue» ou de «prétendues savantes». Elles seraient de bien meilleures chrétiennes si elles apprenaient «à préparer un repas convenable, à laver, à repasser, à raccommoder les vêtements et les bas, à tailler et à coudre les habits<sup>17</sup>». Les prêtres en imputent la responsabilité à la mère qui doit faire des jeunes filles qui lui arrivent du couvent de futures maîtresses de maison, des épouses soumises et des mères à leur tour. L'intervention répétée du clergé sur cette question ne souffre d'aucun relâchement puisque les «dangers» de la vie urbaine menacent sans cesse. On s'en prend particulièrement aux occasions «malsaines» qui attirent les jeunes gens au centre-ville. Le Bulletin*

---

<sup>16</sup> «Les pauvres malheureuses que j'envoie à Montréal», déplore le curé à propos des parents qui envoient leurs filles trouver du travail dans la métropole, les exposant ainsi aux tentations des amusements qu'il estime condamnables. Ces tentations existent aussi à Shawinigan, et les doléances du prêtre n'ont d'autre but que de prévenir les parents chrétiens de faire leur devoir et de surveiller leurs enfants. Prône du 10 décembre 1922. Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre. ASP.

<sup>17</sup> BP, Vol. 1, n° 6, juin 1925, p. 13.

*paroissial parle de la rue en termes non-équivoques: lieu de perdition, lieu de rendez-vous des voyous, école du crime et du vice, là «où Satan et les sept péchés capitaux se promènent librement<sup>18</sup>». C'est là, dit-il, que l'on forme les flâneurs, les voleurs et les vauriens. Dans un «coin près d'un théâtre», à la porte d'une salle de «pool», «autour d'un poteau» stationnent les jeunes filles scandaleuses et les petits bandits. Même l'habitude de la cigarette est perçue comme un agent du vice et de la délinquance puisque le tabac inocule, avec le «poison mortel», l'impolitesse, l'effronterie, la paresse et les mauvaises fréquentations. Pour illustrer ses propos, la rédaction du bulletin invite ses lecteurs à passer près de la rivière Saint-Maurice pour y voir «les écumes noires, les bois morts et toutes sortes de déchets» de même que «les insectes visqueux et toutes les bêtes gluantes, rampantes et coassantes» qui s'y donnent rendez-vous. «Voilà exactement ce qu'il en est de nos rues, conclut le prêtre, (...) ceux qui stationnent dans les coins ne valent pas mieux que l'écume et les déchets du St-Maurice<sup>19</sup>. Les prêtres affirment qu'il n'est pas de leur ressort de sortir les enfants des mauvais lieux ou de leur arracher les mauvais livres. Mais ils croient de leur devoir de signaler les dangers qui menacent les jeunes, de dénoncer du haut de la chaire les occasions de délinquance et d'insister auprès des parents et des citoyens pour qu'ils participent avec eux à la répression du mal.*

*Il existe plusieurs autres exemples d'intervention cléricale touchant la vie*

---

<sup>18</sup> *BP*, vol. 1, n° 7, juillet 1925, p. 14.

<sup>19</sup> *BP*, vol. 1, n° 5, mai 1925, p. 13.

*familiale. Ainsi, dans son prône du Jour de l'An, le curé Dusablon enjoint toujours le père de famille de profiter de l'occasion pour donner la bénédiction à ses enfants et implore la mère de voir à conserver cette pieuse coutume dans le foyer. Parfois encore, puisqu'on retrouve à Shawinigan beaucoup de jeunes travailleurs en pension dans des familles, il rappellera l'obligation qu'ont les mères et maîtresses de pension de bien surveiller les jeunes filles dont elles ont la responsabilité. Le prêtre intervient également dans la délicate question du contrôle des naissances. Au nom du respect de l'Évangile et de la loi naturelle, les couples qui décident de planifier les naissances commettent un «crime abominable» qui attire sur les époux la malédiction divine et les condamne à la perdition.*

## *LA VIE SOCIALE*

*Les interventions cléricales dans les relations familiales expriment bien la dimension des préoccupations pastorales dans le contexte des bouleversements socio-économiques qui s'opèrent au début du siècle. L'Église se perçoit toujours comme le phare qui avertit des dangers et le point de repère qui guide les âmes au milieu de la tempête. On ne doit donc pas s'étonner de voir le clergé shawiniganais, chaque fois qu'il le juge à propos et en vertu de la mission que lui confie l'Église, tenter d'intervenir aussi dans toutes les sphères d'activité de la collectivité urbaine.*

*Sur le plan politique d'abord, ces interventions dépassent souvent la simple expression d'opinion pour devenir des directives pour le moins subjectives. Ainsi, le curé Dusablon de Saint-Pierre incite directement ses paroissiens à se présenter à la prochaine assemblée du Conseil municipal pour réclamer des travaux de voirie que lui-même n'a pas réussi à obtenir après plusieurs démarches. Sur une autre question, il soutient que, «quand des règlements sont soumis au vote populaire» tous les propriétaires qui ont droit de vote devraient librement exprimer leur opinion et s'intéresser à la chose publique, de façon à décider «s'il est opportun de donner un témoignage de reconnaissance» aux administrateurs municipaux<sup>20</sup>.*

*Conscient du pouvoir qu'il estime exercer sur les édiles, il prétend encore qu'il est de son devoir de réclamer un règlement sur la fréquentation des piscines publiques et qu'il demandera l'appui des autorités civiles qui «l'aideront sûrement» à sévir contre ceux qui ne respectent pas la morale et le bon sens en cette matière<sup>21</sup>. Son prédécesseur, le curé Brousseau, préférait utiliser les ressources de la prière pour orienter les décisions des élus municipaux. Ainsi, à la veille d'une décision sur la délicate question de l'octroi des permis d'alcool dans les limites de la ville, le pasteur appelle les paroissiens à «prier pour que les intérêts de la Tempérance soient sauvagardés par les échevins<sup>22</sup>». On peut présumer que son intervention eut une*

---

<sup>20</sup> *Prône du 27 août 1922. Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre. ASP.*

<sup>21</sup> *Prône du 28 mai 1922. Idem.*

<sup>22</sup> *Prône du 16 avril 1911. Idem.*

*certaine portée puisque, dans son prône du dimanche suivant, il s'empessa de féliciter les échevins pour leur attitude et de remercier la population de ses prières. Enfin, à l'approche d'une élection fédérale ou provinciale, le prône et le bulletin paroissial ne manquent pas de rappeler aux catholiques leur devoir d'électeur. On ne devrait pas oublier, en votant pour un candidat, de faire un choix qui respecte «les vrais principes religieux et sociaux» et de le faire «sous le regard de Dieu» pour le plus grand bien «de la religion et de l'État<sup>23</sup>». Et pour éviter la tentation du parjure, l'ivrognerie, la violence ou la tromperie qui accompagnent toujours les périodes d'élections à cette époque, le prêtre invite les électeurs à prier et faire prier leur famille, car Dieu demandera des comptes à tous de ce qu'ils auront dit, fait ou même pensé en temps d'élection.*

*La collaboration du clergé avec l'autorité civile s'est particulièrement exprimée à Shawinigan dans la constitution de la bibliothèque municipale. Le curé de Saint-Pierre, l'abbé Dusablon, avait progressivement monté une bibliothèque dans le but d'offrir aux paroissiens des lectures édifiantes et contrer ainsi le flot de livres «condamnables» mis en vente dans les kiosques à journaux de la ville. Les prônes du curé ne manquaient jamais une occasion d'inviter les paroissiens à emprunter les volumes de la bibliothèque pour leur plus grand bien. Quelques mois avant son départ, le curé Dusablon offrit tous ses livres à la corporation municipale permettant ainsi l'ouverture d'une bibliothèque publique dans la ville. Le curé de*

---

<sup>23</sup> *BP*, vol. 1, n° 10, octobre 1925, p. 12.

*Saint-Pierre en conservait cependant le contrôle, puisqu'il était chargé de la confection du catalogue et des achats de volumes. Le prêt étant gratuit, les abonnés pouvaient enrichir leur culture de lectures choisies par le curé et acceptées par l'Église. Dès ses premiers numéros d'ailleurs, le *Bulletin paroissial* dressait la liste des ouvrages disponibles à la bibliothèque municipale et faisait état des nouvelles acquisitions. Ainsi, le clergé s'assurait que la bibliothèque publique n'offre à la population shawiniganaise que des ouvrages qui respectent la morale et l'enseignement de l'Église.*

*La mise en place d'organismes à vocation sociale constituait une autre forme d'intervention du clergé dans la vie de la population shawiniganaise. On le sait, l'Église s'est toujours préoccupée de promouvoir les œuvres de charité et d'en assurer la bonne marche. Aussi, le clergé shawiniganais est-il sensibilisé à la misère qui guette les familles d'ouvriers. Dès 1910, le curé Brousseau a songé à établir une conférence de la Société Saint-Vincent-de-Paul dans sa paroisse. Des circonstances inconnues en ont retardé la fondation jusqu'en 1921, alors que son successeur, le curé Dusablon, fit appel aux paroissiens «les plus influents» pour jeter les bases d'une conférence paroissiale de la société de bienfaisance. Notons, en passant, que le curé recourt fréquemment aux services des membres de la petite bourgeoisie pour encadrer les organisations paroissiales. Leur notoriété et leur influence sont souvent garantes de la bonne marche et de la popularité des œuvres. Quant au curé, il n'a cessé, tout au long de son mandat, d'animer le groupe de bénévoles, de solliciter le*

*secours de tous les paroissiens et d'organiser des activités-bénéfices pour recueillir biens et argent pour soulager la misère. Il a même dû le faire dans toute la ville puisque l'oeuvre de la société de Saint-Pierre débordait les limites paroissiales pour secourir des familles de Saint-Bernard et de Saint-Marc. C'est pourquoi la tâche du curé Dusablon ne fut pas toujours facile et il fut souvent contraint de faire des appels pressants à la charité des paroissiens moins préoccupés par la pauvreté<sup>24</sup>.*

*Ce qui ne l'a pas empêché en certaines occasions, bien que les dons ne soient pas toujours suffisants, de refuser carrément les contributions de sources douteuses comme celles provenant du profit des soirées de danse que la morale chrétienne et l'Église réprouvaient absolument. Il a plutôt misé sur la traditionnelle «guignolée» et sur certaines formes de loisirs très populaires comme les parties de cartes ou les bazars qu'il jugeait plus convenables et qu'il pouvait plus facilement encadrer.*

*Le clergé shawiniganais est intervenu aussi dans l'établissement de plusieurs autres sociétés dont le mandat différait des organismes charitables et qui avaient pour but de maintenir vivante la présence de l'Église dans le milieu. Ainsi, le curé Dusablon de Saint-Pierre créa en 1914 la Compagnie des Zouaves des Chutes Shawinigan. Au souvenir du dévouement des troupes qui se portèrent à la défense des territoires pontificaux entre 1868 et 1870, la compagnie de Shawinigan devait*

---

<sup>24</sup> «Les tavernes ne dérougissent pas, les lieux d'amusement sont achalandés, 1200 personnes à la mascarade l'autre soir et vous voulez laisser dans la souffrance et la misère des femmes et des enfants qui souffrent de la faim?» Prône du 5 février 1922. Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre. ASP.

s'efforcer, entre autres, de «développer et de conserver parmi ses membres l'esprit religieux et patriotique<sup>25</sup>». Il était cependant décrété que tous les règlements et les procédures de la compagnie devaient être sanctionnés par l'autorité religieuse pour être valides. D'ailleurs, pour éviter toute dérogation au pouvoir clérical, l'aumônier membre du Conseil des officiers occupait en même temps la fonction de secrétaire au sein du Comité de régie. Les Chevaliers de Colomb, établis à Shawinigan en 1917, ont aussi fourni au clergé de multiples occasions de maintenir son pouvoir dans le milieu. Association créée pour contrebalancer l'influence et la popularité des sociétés secrètes protestantes et américaines, les Chevaliers de Colomb devaient agir dans le milieu en conformité avec l'intérêt de l'Église et de la nation canadienne-française. Or, il semble que la société n'ait pas bien respecté ces principes dans les années qui ont suivi sa fondation puisque le curé de Saint-Pierre a dû intervenir auprès des officiers pour rétablir l'ordre et la crédibilité de l'organisme<sup>26</sup>.

---

<sup>25</sup> Le curé lui avait aussi donné comme but de «développer parmi les citoyens de la cité, le goût des exercices militaires, et de procurer à ses membres, l'occasion de se réunir et d'établir entre eux, des rapports de camaraderie et de fraternité». BP, vol. 1, n° 3, mars 1925, p. 16.

<sup>26</sup> En annonçant une prochaine initiation de nouveaux membres, le curé fait la promotion de la compagnie en soulignant, dans son prône, qu'il a fait des observations aux officiers, qu'ils sont dans d'excellentes dispositions et qu'ils désirent être, en toutes circonstances, des fils soumis de l'Église. Il semble, d'après une annotation qu'il a laissée dans le cahier de prône, qu'il a vu lui-même au choix des officiers. Prône du 12 février 1922. Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre. ASP.

*En maintes occasions, les interventions cléricales n'ont d'autre raison que de promouvoir la justice sociale et la moralité publique. Le contexte shawiniganais favorise toutes sortes de situations qui réclament les conseils, les avertissements ou les interdits du clergé. On sait, par exemple, quelle importance pouvait prendre la question des pensions de famille dans le contexte socio-économique des nouvelles villes industrielles. À ce sujet, le prêtre responsable de la chronique «Questions et réponses» du bulletin paroissial déconseille vivement aux jeunes couples de garder un pensionnaire à la maison parce qu'ils risquent de voir leur paix domestique, et peut-être aussi leur honneur, brisés avant longtemps. Ailleurs, il condamne la conduite révoltante d'un propriétaire qui se dit bon catholique et qui refuse de louer sa maison à un jeune couple parce qu'ils ont des enfants<sup>27</sup>. Il avertit particulièrement les propriétaires qui louent à ceux qui ne pratiquent pas leur religion, à ceux qui vivent ensemble sans être mariés ou à ceux qui reçoivent des personnes condamnables. Les avertissements du genre reviennent chaque année avant les déménagements du mois de mai. Le clergé en appelle alors à la conscience des propriétaires pour qu'ils voient «au bon renom de moralité» de leur paroisse<sup>28</sup>.*

*La hantise du péché et la portée que lui donne l'Église de l'époque ouvre la*

---

<sup>27</sup> «Ceux qui ont l'avantage de pouvoir louer des maisons, doivent savoir, qu'en ne voulant pas les louer aux familles qui ont des enfants, ils font oeuvre antichrétienne, antinationale et antisociale». BP, vol. 4, n° 4, avril 1928, p. 13.

<sup>28</sup> «Ah, si tous les propriétaires voulaient se donner la main, notre ville serait bientôt purgée de ces sentinelles de corruption, véritables antichambres d'enfer [...] debouts les galeux et les pourris...». BP, vol. 1, n° 4, avril 1925, p. 12.

*porte à l'immixtion cléricale dans tous les domaines. Par exemple, quelle raison le pousse à qualifier de «pécheurs contre l'hygiène ceux qui dorment leur fenêtre fermée» ou «ceux qui ne se lavent pas les mains avant les repas<sup>29</sup>»? Quelle faute grave y a-t-il à consulter une «tireuse d'horoscope<sup>30</sup>»? Il semble que la préoccupation religieuse soit à ce point inscrite dans les moeurs que de semblables interventions n'ont rien d'étonnant pour les gens de l'époque et qu'elles reçoivent l'appui de la majorité des paroissiens.*

*L'implication du clergé dans la vie de la communauté shawiniganaise n'a pas connu beaucoup de répit. Les prêtres ont été de toutes les grandes manifestations publiques qui ont marqué l'histoire de la ville à ses débuts. Le calendrier liturgique offrait déjà aux paroissiens des occasions de célébrer les grandes fêtes religieuses par des démonstrations publiques. Les autorités paroissiales insistaient chaque fois pour que les catholiques manifestent leur piété en décorant abondamment leurs demeures et en participant avec fierté aux défilés qui soulignaient ces événements.*

*L'intervention cléricale ne s'est toutefois pas limitée aux seules célébrations religieuses. Depuis longtemps, l'Église catholique s'est imposée dans le processus de formation des sociétés et participe de sa liturgie à la sacralisation de actions individuelles ou collectives. Elle a su, par exemple, récupérer à son profit et donner*

---

<sup>29</sup> BP, vol. 5, n° 2, février 1929, p. 9

<sup>30</sup> BP, vol. 1, n° 6, juin 1925, p. 15.

*un sens religieux à la célébration des grandes fêtes profanes. Au Canada français, la fête nationale constitue toujours pour le clergé une occasion de convier les paroissiens à célébrer dignement le saint patron. La plus grande solennité est donnée aux manifestations religieuses qui se déroulent à l'extérieur des églises. À Shawinigan, on chante la grand-messe sur la Place du marché, les édiles municipaux et les notables de la ville siègent au premier rang des milliers d'auditeurs qui écoutent le sermon donné par un prédicateur invité. Les pasteurs travaillent plusieurs semaines à l'avance pour préparer les cérémonies, animent les comités formés pour l'événement et appellent le concours de tous les citoyens pour faire honneur à la religion et à la nationalité. Il faut «s'affirmer du moins une fois de temps en temps», déclare le curé Dusablon au prône du dimanche, conscient que la fête nationale devrait être une bonne occasion de montrer aux citoyens d'origine étrangère la vigueur de la foi catholique et du patriotisme canadien-français. Des motifs identiques inspirent la célébration annuelle de la fête du héros Dollard des Ormeaux et la collaboration des associations de jeunes ou des Zouaves pontificaux<sup>31</sup>. En septembre 1919, Shawinigan rendit hommage à ses fils revenus de la guerre par de grandioses démonstrations. Le curé de Saint-Pierre s'impliqua activement dans l'organisation en se chargeant notamment de l'érection de gigantesques arcs de triomphe aux endroits stratégiques de la ville. Trois ans plus*

---

<sup>31</sup> «Partout en ce jour, on chante la gloire des aïeux [...]. Sommes le peuple le plus heureux de la terre et nous devrions conserver intact l'héritage précieux de nos ancêtres: foi, langue, institutions». Prône du 26 juin 1921. Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre. ASP.

*tard, quand plus de mille Zouaves canadiens se réunirent en congrès à Shawinigan, l'abbé Dusablon s'affaira de même façon pour que la population accueille les délégués dans le plus grand enthousiasme. Avant chacune de ces manifestations, il insistait pour que les paroissiens pavoisent et décorent leurs maisons pour donner un cachet de fête à tous les quartiers de la ville. À son dire, le renom et l'honneur de Shawinigan justifiaient à la fois ces grandes démonstrations publiques et l'intervention empressée du clergé. On peut imaginer aussi que l'importance prise par le prêtre engagé dans toutes les sphères d'activité de la communauté urbaine shawiniganaise n'était pas sans lui assurer un pouvoir social qu'il avait avantage à maintenir et qu'on ne lui contestait guère.*

*La variété de ses interventions laisse l'impression que le prêtre surveille sans relâche tout ce qui se passe dans son milieu et qu'il se voit obligé d'intervenir invariablement par des conseils ou des directives. Ainsi, le curé de Saint-Pierre prévient ses paroissiens que les bonnes œuvres étrangères à la paroisse ou les vendeurs itinérants de toutes sortes doivent recevoir la recommandation ou la signature du curé pour faire de la sollicitation<sup>32</sup>. On ne devrait même jamais faire la charité aux personnes qui quêtent sans autorisation du curé. Par ailleurs, devant les ravages causés par la Grippe espagnole de 1918 ou le drame de la mortalité infantile élevée, le prêtre se fait apôtre de la bonne hygiène corporelle pour enrayer*

---

<sup>32</sup> «Attention aux personnes qui passent dans la paroisse pour vous exploiter [...]. Exigez toujours une recommandation du curé, servez-vous de mon nom et tenez ferme». Idem, 18 avril 1920.

*la propagation de la maladie. En une autre circonstance, le curé ira même jusqu'à inciter la population à se priver d'acheter de la glace et des pommes de terre de façon à faire baisser les prix qu'il juge excessifs. Régulièrement, les curés de Shawinigan interviennent sur la question de l'alcool et des débits de boisson. Saluant la victoire de la prohibition à Québec en 1917, l'abbé Dusablon souhaite la voir appliquée à Shawinigan et exhorte les paroissiens à lui communiquer les noms des délinquants. Mais la résistance semble forte parmi la population ouvrière de la ville à tel point qu'il devra ironiquement avouer l'année suivante que même l'épidémie de grippe espagnole n'a pas eu raison de tous les buveurs. Le curé peut néanmoins se consoler quand ses interventions en chaire portent fruit. En juillet 1918, le curé de Saint-Pierre déplorait l'absence d'un couvre-feu dans la ville de Shawinigan et souhaitait son instauration, comme cela se faisait ailleurs. La réaction des autorités municipales ne s'est pas fait attendre. Le dimanche suivant, il annonçait fièrement l'imposition du couvre-feu dans toute la ville et enjoignait aussitôt les parents de faire entrer les enfants de moins de seize ans à huit heures tous les soirs.*

*Ces courts exemples n'évoquent qu'une fraction de l'activité et des préoccupations sociales du clergé shawiniganais. Mais le contexte dans lequel se déplient les formes d'encadrement adoptées par les prêtres est tellement différent de celui de la campagne qu'il leur a fallu s'adapter rapidement à des réalités tout à fait nouvelles. En effet, la ville industrielle du début du siècle intègre une multitude de*

*manifestations socio-économiques dont le développement n'est pas toujours facile à suivre et à comprendre.*

## *LA VIE ÉCONOMIQUE*

*La relation du prêtre à la collectivité urbaine de Shawinigan s'exprime aussi dans ses interventions sur le plan économique. Dans la plupart des cas, il le fait en vertu de la mission que se donne l'Église et, plus particulièrement en ce début du 20e siècle, selon les principes de la doctrine sociale énoncée par les papes Léon XIII et Pie X. Ainsi, l'avènement du «matérialisme» et l'essor du capitalisme industriel dans la région shawinigaise ont contraint le clergé à intervenir pour exprimer la position de l'Église en matière de relations de travail et de justice sociale. Signalons d'abord la préoccupation et la réaction du curé de Saint-Pierre face à la délicate question de l'heure avancée<sup>33</sup>. On avait bien accepté cette mesure présentée comme temporaire pour les besoins de l'économie de guerre. Mais, quand il fut question de la prolonger après la guerre à la demande des autorités politiques et à l'avantage des industriels, le clergé a fortement exprimé son désaccord. Perçue comme un autre «signe du progrès de la vie mondaine», comme un malheur pour les prêtres, les religieux et les mères de famille qui devaient se lever très tôt le matin*

---

<sup>33</sup> René Hardy et Serge Gagnon ont soulevé cette question dans L'Église et le village au Québec, 1850-1930. L'enseignement des Cahiers de prônes, Ottawa, Leméac, 1979, p. 167-169.

*et se coucher avec le soleil, cette «folie de l'avance de l'heure» chambarde les habitudes et dérange les offices religieux<sup>34</sup>. Mais les protestations et les représentations auprès des autorités concernées n'y changeront rien, au grand regret des membres du clergé local.*

*Le point de vue du clergé shawiniganais en matière de relations de travail a fait l'objet de deux parutions successives du *Bulletin paroissial*, en septembre et octobre 1925. Le fait que le premier article précise d'abord les devoirs des ouvriers envers leurs patrons nous semble témoigner d'un certain esprit de soumission traditionnellement enseigné par la doctrine catholique. L'ordre social et la justice chrétienne obligent l'ouvrier à respecter son supérieur et à lui obéir en toute occasion. Il n'est pas permis, par exemple, de faire preuve de paresse ou de ralentir le travail qu'on s'est engagé à fournir à l'entreprise. L'abbé Émile Cloutier, curé de Saint-Pierre de 1924 à 1927, le déclara formellement aux assises de la Semaine sociale qui eut lieu aux Trois-Rivières en août 1925. L'ouvrier n'a pas le droit de perdre son temps au travail, de fabriquer un produit de mauvaise qualité, de calomnier son patron, d'endommager ou de dérober son bien en prétextant que le patron est riche et lui pauvre<sup>35</sup>. Il faut savoir que la conception catholique de la justice sociale est fondée sur le principe fataliste de l'inégalité entre les hommes et*

---

<sup>34</sup> *Prône du 1er mai 1921. Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre. ASP.*

<sup>35</sup> *Extrait du cours de M. l'abbé E. Cloutier [...] à la «Semaine Sociale des Trois-Rivières», in BP, vol. 1, n° 9, septembre 1925, p. 14.*

*il est illusoire de vouloir établir une répartition égale des biens, comme l'affirme le Bulletin paroissial en 1927:*

*La justice a pour mission de maintenir entre les hommes, dans leurs rapports journaliers, [...] ces disproportions inévitables au sein de l'humanité déchue et que l'on chercherait en vain à faire disparaître. [...] C'est une loi de la Providence qui préside au mouvement général de l'humanité [...] <sup>36</sup>.*

*Cette opinion justifie peut-être le discours que l'Eglise adresse particulièrement à certains dirigeants syndicaux, «hommes de désordre qui font métier de spéculer sur l'ignorance et la misère, et qui n'affecte [sic] de faire la guerre au capital que pour mieux abuser du travail<sup>37</sup>». Sans nier aux ouvriers le droit d'association et de grève, l'Église n'autorise cependant personne à utiliser ce droit pour violer celui des patrons ou leur causer du tort.*

*Quant aux devoirs des patrons envers leurs ouvriers, ils procèdent de la même justice transcendante qui commande aux capitalistes de respecter le travailleur dans son âme d'abord, puis dans les conditions qu'ils lui imposent au travail. La connaissance du phénomène de l'industrialisation a appris au clergé shawiniganais à se méfier des industriels matérialistes qui traitent les travailleurs comme des machines en leur imposant des conditions avilissantes et nuisibles à leur foi ou à leurs moeurs. Ainsi, le prêtre recommande aux patrons de donner à l'ouvrier la liberté d'accomplir ses devoirs religieux et de ne pas l'exposer à la*

---

<sup>36</sup> BP, vol. 3, n° 7, juillet 1927, p. 18.

<sup>37</sup> «Extrait du cours de M. l'abbé E. Cloutier...» loc. cit.

*corruption<sup>38</sup>. De même, les patrons ne doivent pas mettre en danger la vie ou la santé des travailleurs en prolongeant les heures de travail ou en les obligeant à accomplir des tâches dangereuses dans des usines insalubres.*

*Rien ne nous permet d'affirmer que les industriels de Shawinigan aient tenu compte des recommandations des curés dans la gestion de leur entreprise. Nous savons cependant que les usines ont continué à fonctionner le dimanche en dépit de la croisade entreprise par les autorités religieuses provinciales sur le respect du dimanche. Le clergé n'a eu d'autre choix que de s'accommoder d'une situation sur laquelle il avait bien peu de contrôle. Il sera cependant récompensé par la générosité intéressée de certains employeurs envers les institutions paroissiales<sup>39</sup>. Car on doit tout de même convenir que les patrons d'industrie, bien que la plupart aient été de confession protestante, se sont efforcés d'entretenir d'excellentes relations avec le clergé catholique. Ainsi, le curé Brousseau avait obtenu de la papetière*

---

<sup>38</sup> «Organiser le travail de façon qu'il soit impossible à l'ouvrier de remplir ses devoirs religieux, lui imposer le travail du dimanche sous peine d'être renvoyé le lundi, exposer la vertu des femmes ou des enfants aux entreprises criminelles des compagnons de travail sans honneur ou de contremaîtres sans conscience, [...] c'est bien là le dernier mot de l'injustice et de la tyrannie». *Idem, in BP, vol. 1, n° 10, octobre 1925, p. 13.*

<sup>39</sup> M. Hubert Biermans, un des directeurs de Belgo Canadian Paper Co., laissa à sa mort plus d'un demi-million de dollars à différents organismes de Shawinigan, sans compter les dons et aumônes qu'il versa régulièrement aux associations des paroisses de la ville au cours des vingt-cinq années passées à la direction de l'usine shawiniganaise. Voir Fabien LaRochelle, *Shawinigan depuis 75 ans*, Shawinigan, Hôtel de ville, 1976, p. 268-269.

*Belgo le prélèvement direct de la dîme sur la paie des travailleurs de l'usine<sup>40</sup>.*

*Prêtres et employeurs tiraient grand profit de cette collaboration de bonne foi. Les premiers se voyaient reconnaître un leadership social fortement menacé à l'époque par la remise en question des structures traditionnelles. De leur côté, les patrons pouvaient s'assurer la docilité de leurs ouvriers catholiques et la considération de l'ensemble de la communauté shawiniganaise.*

*Le Bulletin paroissial nous fournit un autre exemple d'incursion du prêtre dans la vie économique shawiniganaise. Dès le premier numéro, le bulletin intervient en faveur des professionnels, industriels et commerçants qui ont généreusement offert leur patronage en achetant des espaces publicitaires, permettant ainsi la publication du mensuel. En adressant ses remerciements distingués, la rédaction en profite pour faire la promotion du commerce local. Parce que, écrit-il, les marchands contribuent à la diffusion de la bonne presse pour le plus grand bien des familles et de la paroisse, le Bulletin prévient ses lecteurs que l'annonce qui paraît en ses pages «indique que c'est là où il faut aller de préférences [sic] à ailleurs<sup>41</sup>». Doit-on déceler, dans ce message réitéré de façon régulière, un intérêt réel pour le progrès économique du milieu ou la volonté du clergé de préserver sa*

---

<sup>40</sup> Jean-Pierre Charland, «Paternalisme et contrôle social à la périphérie du Québec industriel, 1900-1930», in Ginette Kurgan-van Hentenryk (éd.), La question sociale en Belgique et au Canada XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1988, p. 193.

<sup>41</sup> BP, vol. 1, n° 1, janvier 1925, p. 9.

*position sociale? Il est difficile de découvrir les intentions véritables des autorités paroissiales dans ce genre d'intervention. On sait cependant que le discours clérical logeait à l'enseigne du conservatisme et du patriotisme canadien-français. On peut donc croire que le *Bulletin* ait voulu faire la promotion du commerce local pour enrayer l'achat par catalogue chez les marchands étrangers qui sont identifiés par le clergé comme étant de culture et de religion différentes. Cette campagne assidue pointait aussi les marchands de nationalité étrangère qui opéraient à Shawinigan.*

*«Cessons d'être les vaches à lait des autres nationalités», clame le *Bulletin* dans son courrier<sup>42</sup>. Le curé Dusablon a même dû intervenir quelquefois pour enjoindre ses paroissiens de ne pas acheter chez les marchands qui ne respectaient pas les convictions religieuses des catholiques en faisant du commerce les jours de fête d'obligation<sup>43</sup>. De plus, ceux qui passent outre aux avertissements du curé et encouragent ces marchands sont prévenus qu'ils se rendent coupables de faute et doivent s'en confesser.*

*Par ailleurs, on ne peut nier au clergé shawiniganais une volonté manifeste de sauvegarder des intérêts avantageux pour la paroisse. Une publicité de l'épicier-ferronnier Armand Dumaine ne laisse aucun doute sur la mission sociale qu'on doit*

---

<sup>42</sup> *BP*, vol. 2, n° 5, mai 1926, p. 17.

<sup>43</sup> «Nous sommes 10000 cath[oliques] ici et nous n[ous] laissons imposer bien des choses sans murmurer et sans résistance. Au moins pas d'encouragement à ceux qui ne respectent pas nos opinions légitimes et nos croyances religieuses». Prône du 21 mai 1922. *Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre*. *ASP*.

*reconnaître aux commerçants catholiques locaux:*

*Le marchand détaillant indépendant, lit-on dans le Bulletin, [est] une force nationale. [...] Il est l'axe autour duquel tourne la société. Il est la pierre angulaire de la vie commerciale et nationale. Sans lui la vie de la société cesserait. Il est l'homme [...] qui donne généreusement à l'Église et aux œuvres de charité<sup>44</sup>.*

*En outre, leur implication dans la vie paroissiale est exemplaire. Plusieurs d'entre eux sont des membres assidus de la Société Saint-Vincent-de-Paul, des Chevaliers de Colomb ou de la Ligue des Retraitants. Ils collaborent aux multiples activités paroissiales en offrant une foule de cadeaux aux participants et ils fournissent avec empressement les objets de luxe et volumes remis aux élèves en fin d'année scolaire. Pas une souscription ne s'organise sans leur concours et on peut découvrir leur publicité généreuse sur les programmes des soirées-bénéfices et dans le bulletin paroissial. Par exemple, le photographe Thibodeau offre des primes aux abonnés du journal *L'Action Catholique* qui auront recours à ses services. Les prêtres ne croient donc pas sortir de leurs attributions en apportant leur soutien à la petite bourgeoisie marchande de leur ville. Ce faisant, ils défendent des intérêts de classe qui ont toujours été profitables à la paroisse. Et quand le curé de la paroisse procède à la bénédiction d'un nouveau commerce, on peut croire que l'intérêt de l'Église et le progrès économique de Shawinigan font assurément un mariage de raison.*

---

<sup>44</sup> *BP*, vol. 3, n° 4, avril 1927, p. 15.

## *LES LOISIRS ET LE MONDE MODERNE*

*Si l'on veut apprécier davantage l'étendue et la fréquence des interventions du clergé, il faut chercher du côté des jugements que les prêtres de Shawinigan ont portés sur les formes de loisir et sur les manifestations du modernisme qui se propagent à cette époque. Les constantes qui se dégagent de cette entreprise de contrôle social nous paraissent relever d'abord de la conception paternaliste de la fonction cléricale dans la tradition religieuse, mais aussi de la volonté de préserver la position dominante du prêtre dans la société québécoise. L'omniprésence du clergé avait clairement pour objet d'orienter le vécu social des paroissiens et de réprimer certains comportements condamnés par l'Église.*

*L'emprise cléricale fut particulièrement ébranlée par la progression de la commercialisation de l'alcool en milieu ouvrier. Alors que dans les campagnes le phénomène était moins répandu et sous le contrôle relatif du curé, en ville, le verre de bière ou d'alcool quotidien pris après le quart de travail était perçu par l'ouvrier comme une récompense après les durs efforts fournis à l'usine. Pour certains cependant, les arrêts à la taverne se multipliaient et se prolongeaient indûment, au détriment de la vie familiale et de la moralité publique. C'est pourquoi les autorités ecclésiastiques de l'époque ont réagi en relançant, à travers toute la province, une nouvelle campagne de tempérance visant à enrayer la progression du mal,*

*notamment en milieu urbain. Ce type de croisade avait été inauguré en 1839 sous forme de retraites de tempérance. Il avait tellement contribué à accroître la fidélité religieuse des Québécois au milieu du siècle dernier qu'on a périodiquement relancé ces campagnes en faveur de la tempérance<sup>45</sup>.*

*Nous avons fait état précédemment de l'engagement du clergé shawiniganais en faveur de la prohibition de l'alcool au Québec. Les interventions cléricales sur cette question nous laissent croire que le problème était de taille à Shawinigan<sup>46</sup>. Cette impression ne viendrait-elle pas de l'intensité de la croisade anti-alcoolique et du discours clérical qui a délibérément accentué le problème pour donner plus de crédit à son entreprise et provoquer un accroissement de la foi et de la piété chez les paroissiens? En fait, les prêtres ont tendance à globaliser la question en associant l'alcool et ses méfaits à tous les agissements condamnés par l'Église. «La boisson fomente la luxure» déclare le rédacteur du bulletin paroissial<sup>47</sup>, elle côtoie la débauche, les danses et autres amusements malsains:*

*Quand les prophètes annonçaient des malheurs, rappelle le curé Dusablon à ses paroissiens, la destruction d'une ville par exemple, l'invasion des ennemis, on faisait comme dans notre temps, on buvait et on dansait. [...] Le monde veut rester dans ses folies. C'est un*

---

<sup>45</sup> Voir René Hardy, «Catholicisme et culture dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle», Présentations à la Société royale du Canada, vol. 49, 1996, p. 218.

<sup>46</sup> «Nous constatons avec peine que la bière est plus en vogue que jamais. Dans Shawinigan on en boit pour le moins autant que l'eau de l'aqueduc [...].» Prône du 30 décembre 1923. Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre. ASP.

<sup>47</sup> BP, vol. 1, n° 12, décembre 1925, p. 16.

*malheur<sup>48</sup>!*

*Ces folies qui inquiètent tellement le clergé ont été suffisamment décriées pour qu'il vaille la peine de s'y attarder. Les prêtres qui ont participé, avec les masses rurales, à la formation de nouvelles communautés urbaines ont été confrontés à des conditions nouvelles qui leur ont imposé un sérieux défi. Ce fut particulièrement le cas lorsqu'il leur a fallu composer avec les nouvelles formes de loisir apparues au tournant du siècle et qui suscitaient l'intérêt d'un nombre croissant de citadins. Contrairement aux masses paysannes, la population urbaine bénéficiait d'une certaine structuration du temps de travail et pouvait profiter davantage de temps libre. À la campagne, le clergé réussissait à meubler le temps de non-travail en soumettant les fidèles à une multitude de pratiques religieuses, particulièrement le dimanche, jour de sanctification. Mais, les initiatives cléricales, en ville, avaient de la difficulté à composer avec un horaire déterminé par l'activité industrielle. Nous avons d'ailleurs fait état des remous causés par l'industrie dans la question du respect de la pratique dominicale. Aussi, le discours du clergé s'est-il enrichi de multiples mises en garde contre des pratiques de loisir qu'il avait peine à définir ou à contrôler. La fréquentation des lieux jugés malsains comme les salles de billard et les tavernes est condamnée au même titre que celle des salles de cinéma ou des salles de danse carrément défendue par l'autorité religieuse.*

---

<sup>48</sup> Prône du 9 janvier 1921. Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre. ASP.

*L'intervention des curés de Shawinigan dans le champ du loisir fut nettement conditionnée par la présence immédiate, dès la naissance de la ville, de groupes culturels différents et par la possibilité pour ces groupes d'accéder aux productions culturelles de masse. Est-il besoin de rappeler que Shawinigan a pu, dès sa naissance, accéder directement par voie ferroviaire aux productions culturelles montréalaises et même américaines? Ce fait témoigne de la perméabilité relative de la jeune population shawiniganaise à de nouvelles modalités d'appartenance culturelle. D'ailleurs, le discours clérical fait souvent état de l'engouement de cette population pour les amusements de toutes sortes. On a vite apprécié, chez les nouveaux citadins, la fréquentation des lieux de sociabilité et les loisirs populaires, les grands rassemblements et les activités organisées.*

*La bourgeoisie anglophone a joué un rôle important dans la structuration des loisirs accessibles à toute la collectivité shawiniganaise. Elle s'est engagée dans la création et l'animation de la plupart des activités sportives (hockey, curling, baseball, tennis) et dans l'organisation de clubs sociaux locaux comme la Shawinigan Welfare Association ou internationaux comme le Rotary International. Alors que les organismes mis sur pied par la communauté anglophone logeaient à l'enseigne de la non-confessionnalité, les francophones disposaient d'un ensemble d'associations dans lesquelles on ne pouvait facilement reconnaître les frontières du profane et du sacré. Or, nous savons que la cohabitation des deux communautés a suscité certaines réactions cléricales à l'égard d'activités trop librement exercées par*

*les anglophones (bains publics mixtes, pratique féminine du sport) et à la participation des catholiques à certaines de leurs organisations<sup>49</sup>. Les prêtres y voyaient un danger réel pour les bonnes moeurs et pour la morale chrétienne dont ils se considéraient les gardiens légitimes en vertu de l'autorité qu'ils détenaient sur les âmes. Ces réactions s'expliquent aussi par la propension traditionnelle du clergé québécois à vouloir protéger l'intégrité culturelle du peuple canadien-français. Mais à compter du moment où le loisir de masse prend de plus en plus d'ampleur dans le milieu francophone de Shawinigan, tant chez les élites que chez les ouvriers, le clergé n'a d'autre choix que de récupérer les pratiques les plus acceptables et de les intégrer aux activités paroissiales<sup>50</sup>. Le plus souvent, les prêtres ajoutent cependant une dimension chrétienne à la pratique des loisirs. Parties de cartes, bazars, concours de popularité, loteries, concerts et représentations théâtrales ont toujours servi à amasser des fonds pour l'une ou l'autre des œuvres paroissiales. Et quand le clergé appelle les fidèles à la participation la plus grande possible aux activités qu'il organise, il faut comprendre que cette invitation implique d'autres intérêts que*

---

<sup>49</sup> «Nous vivons avec des personnes qui n'ont point notre mentalité et notre religion et qui aiment passionnément les plaisirs, les danses surtout [...]. Je défends d'aller aux danses dans les places publiques.

Que les protestants s'y donnent rendez-vous, c'est leur affaire [...].» Sermon de l'abbé Dusablon, le 7 novembre 1920. Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre. ASP.

<sup>50</sup> Voir à ce propos l'ouvrage de Michel Bellefleur, L'Église et le loisir au Québec avant la Révolution tranquille, Sillery, PUQ, 1986, 221 p.

*le simple plaisir de s'amuser sainement<sup>51</sup>.*

*Si l'action cléricale en matière de loisir procède d'une valorisation de l'idéologie traditionnelle et du processus de reproduction des représentations culturelles héritées du passé, elle renvoie tout autant à une conception philosophique et religieuse de l'organisation sociale. Aux nouveautés culturelles qui surgissent en dehors du contexte socio-religieux traditionnel, l'Église oppose la continuité idéologique et le respect des garants moraux qu'elle a toujours tenté d'assurer. À l'encontre d'un type de société qui se fonde sur le pluralisme et le libéralisme, le clergé persiste à proposer et défendre l'intégration et le consensus propres à la société traditionnelle. Ainsi, annonçant la tenue prochaine des assises de la Semaine Sociale aux Trois-Rivières, le Bulletin paroissial précise que l'enseignement qui y est donné veut combattre le «mouvement fébrile moderne» qui emporte les sociétés et fait perdre de vue les «données éternelles sur lesquelles reposent l'ordre humain et l'équilibre social». Le rédacteur rappelle en outre que la société canadienne-française «si bonne et si religieuse» n'échappe pas aux maux qui frappent, à l'époque, l'ensemble des sociétés modernes<sup>52</sup>.*

---

<sup>51</sup> «Nous vous invitons d'une manière toute spéciale à cette partie de carte [sic] en grand nombre, et nous espérons que le succès sera sans précédent, grâce à votre présence et à celle de vos amis. Tout en vous amusant bien vous encouragerez une oeuvre paroissiale». BP, Vol. 6, n° 1, janvier 1930, p. 3.

<sup>52</sup> BP, vol. 1, n° 8, août 1925, p. 12.

*Cette vision du monde se traduit donc, dans le champ social, par une emprise cléricale globale à laquelle n'échappent pas les pratiques de loisir. La diffusion de la culture et du loisir de masse au Québec au tournant du XX<sup>e</sup> siècle a eu pour effet d'ébranler les structures de la société traditionnelle et de miner progressivement l'influence cléricale qui y trouvait appui. En dépit de cela, les prêtres ont tenté de préserver l'ordre social et les solidarités traditionnelles en insistant sur les valeurs chrétiennes et familiales. À Shawinigan, ils n'ont cessé de répéter que les salles de billard, les salles de danse, les «buvettes» et le cinéma comptaient parmi les grands responsables de l'abaissement moral et religieux des citadins et de la dispersion des familles. Ces lieux de rassemblement de la population urbaine, de même que toutes les fêtes mondaines et la fréquentation des clubs sociaux «neutres» sont considérés par le clergé comme «les compléments d'une éducation anti-chrétienne et anti-sociale<sup>53</sup>». Le cinéma, en particulier, est l'objet des condamnations les plus clairement exprimées. Les «vues animées» sont présentées comme un ramassis d'images où s'entremêlent*

*des passions raffinées, des situations risques [sic], des audaces outrageantes, des gestes douteux, des attitudes provocantes. Puis ce sont les décors lestes, les costumes lascifs; le tout accompagné d'une musique folle, enivrante, lascive. [...] les vices qui séparent les époux et préparent la décadence de la famille et de la société y sont préconisés avec un sans-gêne diabolique<sup>54</sup>.*

*Ainsi, l'incendie du cinéma Laurier Palace de Montréal en janvier 1927, dans lequel*

---

<sup>53</sup> *BP*, vol. 2, n° 8, août 1926, p. 14.

<sup>54</sup> *BP*, vol. 1, n° 12, décembre 1925, p. 12-13.

*périrent 78 enfants, fut abondamment exploité à l'époque par les prédictateurs de tous les coins de la province pour galvaniser l'indignation populaire et condamner la négligence des parents à l'égard de leurs enfants. Cette forme de loisir est présentée comme une école de corruption dont les responsables sont «des gens étrangers à notre mentalité et à notre religion [...] assoiffés avant tout d'argent [...]».* Ce jugement illustre bien les aspects défensifs qui caractérisent encore le discours du clergé catholique au début du siècle.

*Les prêtres paraissent impuissants à contenir le déferlement d'activités qui échappent à leur contrôle et à modérer l'enthousiasme croissant des citadins pour des formes de loisir qui peuvent les rejoindre individuellement. Aussi, les curés n'auront-ils d'autre choix que d'encourager la formation d'associations paroissiales récréatives et de récupérer des pratiques de loisir qu'ils tenteront d'encadrer le plus efficacement possible. L'idéologie ultramontaine, qui avait servi d'assise à la condamnation des loisirs modernes, ne pouvait se maintenir aussi fermement au début du XX<sup>e</sup> siècle sous peine de marginaliser son action. Alors, pour conserver toute sa crédibilité, l'Église a dû élaborer une conception typiquement religieuse du loisir, associée à la prise en charge des principales institutions sociales dans la foulée de la doctrine énoncée par l'encyclique *Rerum Novarum* de 1891.*

*La tâche du clergé shawiniganais n'a cependant pas été facile. Malgré*

---

<sup>55</sup> *BP*, vol. 3, n<sup>o</sup> 2, février 1927, p. 4.

*l'abondance des divertissements organisés par une multitude de bénévoles recrutés par les curés, la popularité des loisirs commerciaux n'a cessé de grandir auprès des nouveaux citadins. Est-ce-à-dire que les loisirs organisés, encadrés ou encouragés par le clergé n'ont pas suscité l'intérêt d'une population qui semblait davantage affectionner les bals, les sports, le cinéma et autres amusements populaires? On pourrait le croire en écoutant les exhortations répétées des curés contre les loisirs défendus et les passe-temps futiles qui dégradent la morale, la religion, la famille et la nation. Mais, on ne peut présumer de l'intérêt populaire à travers le seul discours clérical. La lecture des journaux de l'époque et les compte-rendus des activités organisées à l'initiative des prêtres montrent une participation enthousiaste des paroissiens. En fait, il semble que dans les petites villes industrielles en formation comme Shawinigan, les mentalités soient restées longtemps tributaires des valeurs et des comportements sociaux hérités du monde rural d'origine. Si le clergé shawiniganais s'agitait à ce point, c'est que les nouvelles paroisses ne peuvent disposer d'organismes solidement établis et susceptibles de contrer l'influence du loisir de masse. Loisirs commerciaux et activités paroissiales se sont ainsi implantés en concurrence dès la naissance de la ville et ont su attirer de façon comparable la population shawiniganaise.*

*Cette agitation du clergé traduit bien le hiatus qui s'est établi entre la culture de masse en progression et celle que véhiculait son idéologie cramponnée aux valeurs traditionnelles et à une volonté de continuité tout à fait désincarnée en cette période*

*de profonds bouleversements socio-culturels. À n'en point douter, la population shawiniganaise a réussi à intégrer sans heurt les nouvelles modes en matière de loisir. Elle l'a fait en dépit d'un discours clérical qui n'a encore rien perdu de son intensité en 1930. Cette attitude pourrait être le résultat de la pluralité qui caractérise les solidarités urbaines (paroissiales, de quartier, de travail, de classe, etc.), chacune se déployant dans son espace propre.*

*Si l'intérêt populaire pour les nouvelles formes de loisir a suscité de vives réactions de la part du clergé, d'autres manifestations du modernisme lui ont fourni l'occasion d'intervenir auprès des paroissiens. Comme nous avons pu le constater à la lecture de différentes sources, dans la plupart des milieux catholiques de l'époque, la mode vestimentaire féminine a aussi fait l'objet de sévères remontrances de la part du clergé. On peut sûrement y voir une réaction à la frivolité apparue dans les années qui ont suivi la Première guerre mondiale. La propagation du catalogue de vente par correspondance et le développement des communications au début du siècle permettaient à la population shawiniganaise de s'approvisionner rapidement en nouveautés de toutes sortes chez les marchands des grandes villes. Les mises en garde du prêtre, particulièrement manifestes dans la période des «années folles», traduisent bien l'intérêt de la population féminine de Shawinigan pour les nouvelles modes vestimentaires.*

*Les toilettes féminines qualifiées d'indécentes n'ont pas manqué de mettre*

*toute l'Église en émoi pour la sauvegarde des bonnes moeurs. Les avertissements et les réprimandes émanent de tous les intervenants de la hiérarchie catholique: «le Pape avertit sévèrement, les évêques admonestent, les curés tonnent, les prédicateurs fulminent, les confesseurs sévissent», avoue le *Bulletin paroissial de l'époque*<sup>56</sup>. Celui-ci avait pris soin, quelques mois auparavant, de consacrer deux bonnes pages à la publication d'une instruction de la Sacré Congrégation du Concile sur les modes indécentes. Cette directive engageait expressément curés, prédicateurs, parents, éducateurs, associations pieuses, religieux et évêques à ne pas tolérer l'immodestie féminine dans leurs secteurs d'activité<sup>57</sup>. La phobie du péché atteint un point tel qu'elle pousse les autorités religieuses à un rigorisme qui semble excessif aujourd'hui. Ainsi, le bulletin prescrit la longueur des robes et de leurs manches, l'ouverture de l'encolure, la couleur et l'ampleur des tissus, le genre de bas et la hauteur du talon des souliers. Contre celles qui ne daignent pas se soumettre aux directives, et elles semblent assez nombreuses, l'autorité menace de refuser les sacrements, évoque la malédiction qui frappa les villes dépravées de Sodome et Gomorrhe ou invoque l'heure du Jugement dernier et les flammes de l'enfer.*

*À en juger par les commentaires faits en chaire ou dans les écrits, cette croisade intensive avait pour but autant de sauvegarder le bon goût et les bonnes moeurs, conformément aux valeurs véhiculées par l'Église, que de veiller au salut*

---

<sup>56</sup> *BP*, vol. 6, n° 9, septembre 1930, p. 13.

<sup>57</sup> *BP*, vol. 6, n° 4, avril 1930, p. 9 et 14.

*des âmes de ceux que la « nudité » féminine pouvait troubler. Les coupables sont bien connus et démasqués publiquement: le démon de la luxure, la franc-maçonnerie, le capitalisme, le matérialisme, le modernisme, enfin toutes les factions qui semblent s'être liguées contre l'Église catholique et son enseignement. Le discours clérical semble encore, en ce début du 20e siècle, obsédé par le péché originel et la responsabilité dont toutes les filles d'Ève ont hérité et qui leur vaut cette vigilance excessive de la part des prêtres.*

## *LES QUESTIONS D'ARGENT*

*On sait que le soutien du clergé relève en grande partie des fidèles qui bénéficient des services religieux. Quand on recense les interventions des curés sur cette question, on constate que les paroissiens de Shawinigan sont constamment sollicités sur le plan financier. Dans une ville en expansion rapide comme Shawinigan, l'administration d'une paroisse est vite confrontée à de nombreux et pressants besoins. Mais à Saint-Pierre en particulier, les requêtes du curé Dusablon sont à ce point insistantes qu'elles nous semblent être une autre expression de l'emprise que l'Église veut maintenir sur la communauté paroissiale de l'époque. Ainsi, on peut présumer que les sollicitations répétées des autorités avaient aussi pour effet d'imposer continuellement la préoccupation religieuse à l'attention des fidèles.*

*Le curé multiplie les appels à la générosité lors des quêtes dominicales et déplore souvent la mesquinerie de certaines familles à cet égard. Lors des grandes fêtes liturgiques (Noël, Pâques et la Toussaint), les paroissiens sont appelés à faire un effort particulier. Ils doivent en outre contribuer à la collecte mensuelle. À Saint-Pierre, jusqu'en 1923, les deux vicaires vont même de porte en porte chercher la contribution des familles, de sorte qu'il était plus embarrassant de s'y soustraire. À l'occasion de la visite paroissiale annuelle, le curé en profite pour réclamer le paiement de la dîme, comme l'exige un des commandements de l'Église, de même que le «supplément» requis pour le support du clergé. Insatisfait du résultat des quêtes aux messes du dimanche, l'abbé Dusablon avait adopté un système de collecte avec enveloppes. Les paroissiens recevaient une enveloppe qui leur permettait d'ajouter une contribution supplémentaire à la quête ordinaire. Pour mieux reconnaître les donateurs, il demandait à chacun d'inscrire son nom sur l'enveloppe. Il pouvait ainsi s'assurer d'un meilleur contrôle car, disait-il, il consignait dans un cahier spécial les noms des paroissiens qui remettaient leur enveloppe. Quand la générosité des paroissiens s'atténuaît, il menaçait de dévoiler les noms des plus mesquins<sup>58</sup>. Le curé de Saint-Pierre pouvait cependant compter sur la collaboration de la direction de l'usine Belgo. Chaque année, M. Hubert Biernans*

---

<sup>58</sup> «[...] la quête de Pâques a été plus considérable que l'an dernier, malgré qu'il y ait certaines abstentions, toujours les mêmes comme je le constate d'après le registre sur lequel j'enregistre le nom des donateurs. [...] Je vous donnerai les noms s'il le faut». Prône du 11 avril 1920. «Il y a 122 familles qui n'ont pas payé [le] supplément [...]. Il me faudrait donner les noms [...].» Prône du 15 avril 1923. Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre. ASP.

*versait un don substantiel à la paroisse et apportait une contribution supplémentaire quand il fallait faire une dépense particulière<sup>59</sup>. En outre, comme nous l'avons déjà signalé, le directeur avait même offert au curé de recueillir à l'usine l'argent que ses ouvriers devaient verser à la paroisse. Le curé Dusablon, en particulier, semblait recevoir avec beaucoup de satisfaction cette considération du plus important employeur de Shawinigan. L'empressement qu'il mettait à divulguer le montant des «cadeaux» de «Monsieur Biermans» montre aussi à quel point il cautionnait le comportement «paternaliste» qui a rendu le directeur de l'usine si populaire à Shawinigan.*

*Le soutien financier de l'Église paroissiale n'est cependant pas la seule responsabilité que porte la communauté. Les fidèles doivent en outre contribuer à un certain nombre de quêtes diocésaines commandées par l'Évêché et à une foule d'autres collectes dont le produit sert à des fins de toutes sortes. En fait, pas un dimanche ne se présente sans qu'une quête spéciale ne s'ajoute, que ce soit pour aider un collège francophone dans l'Ouest canadien, pour aider les Ruthènes catholiques menacés par les communistes russes, pour acheter des uniformes aux Cadets de l'école, pour les missions africaines ou pour tout autre besoin de l'Église*

---

<sup>59</sup> «Ai reçu cadeau de 1000 piastres [sic] de M. Biermans, gérant [de] Belgo, pour l'église». Prône du 5 octobre 1919. «Ai reçu encore \$500. de M. Biermans pour l'achat d'un orgue temporaire dont j'ai fait la commande». Prône du 9 mai 1920. «Il me fait plaisir de vous annoncer que j'ai reçu hier de M. Biermans un autre cadeau de 1000.00\$ pour l'église. Prône du Jour de l'An 1921. Cabiers de prône de la paroisse Saint-Pierre. ASP.

*catholique d'ici ou d'ailleurs. Les paroissiens sont donc constamment sollicités par un clergé qui a tout intérêt à entretenir chez eux un esprit charitable qui assure en quelque sorte la fidélité religieuse.*

*Mais les préoccupations financières du clergé ne sont pas toujours bien perçues par certains paroissiens. Le curé Dusablon doit régulièrement intervenir pour repousser certaines critiques et justifier son insistance:*

*Ne dites pas: «le curé aime l'argent» - Il en parle pour faire son devoir et vous faire faire le vôtre. Il voudrait n'avoir pas à en parler souvent et n'aura pas à le faire si chacun veut comprendre et agir avec conscience<sup>60</sup>.*

*À ce propos, il déplore le fait que les quêtes du dimanche, «le gros revenu» précise-t-il, ne rapportent que le tiers de ce qu'elles devraient rapporter. Il pointe notamment ceux «qui mesquinrent[sic] sur le 5¢ et le 10¢ de l'église [mais qui] trouvent facilement 15¢ ou 25¢ plusieurs fois par semaine pour aller aux vues<sup>61</sup>». Ces allusions aux plaisirs de l'époque sont fréquentes dans les interventions du clergé. Elles s'ajoutent aux attaques plus directes qui canalisent le discours clérical dans sa croisade contre le modernisme et l'affaiblissement du sentiment religieux en milieu urbain.*

*Pour aviver davantage la générosité de ses paroissiens, le curé de Saint-Pierre*

---

<sup>60</sup> *Prône du 14 mars 1924. Cahiers de prône de la paroisse Saint-Pierre. ASP.*

<sup>61</sup> *Ibid.*

*évoque tous les bienfaits que retirent ceux qui donnent à l'Église. Les aumônes portent bonheur, elles attirent les bénédictions de Dieu, elles apportent des récompenses en retour et compensent pour les péchés. Dans certains cas, les avantages semblent proportionnés au degré de générosité<sup>62</sup>. Aussi, l'abbé Dusablon se plaît à répéter une maxime que tous ses paroissiens doivent bien connaître:*

*Ce que j'ai dépensé pour mes plaisirs est perdu, ce que je laisse après moi ne m'appartient plus, j'emporte avec moi ce que j'ai donné en bonnes œuvres<sup>63</sup>.*

*L'insistance du curé de Saint-Pierre semble avoir été motivée par les reproches adressés par l'Évêché aux paroisses qui faisaient piètre figure au palmarès des quêtes diocésaines. Bien qu'il ait dû concentrer ses efforts sur le financement de la construction de l'église, le curé a néanmoins réussi à stimuler la générosité de ses paroissiens à l'égard des collectes diocésaines. Entre 1912 et 1924, années pendant lesquelles l'abbé Dusablon fut en poste à Saint-Pierre et que la population catholique passa de 1 378<sup>64</sup> à 3 673 âmes, le montant des quêtes envoyées à l'évêché fut multiplié par cinq. La paroisse, qui occupait le 44<sup>e</sup> rang des 50 paroisses du diocèse en 1912, réussit à se hisser au 11<sup>e</sup> rang des 60 paroisses que comptait le diocèse en 1921. À titre d'exemple, la paroisse Saint-Paul de Grand-Mère, qui comptait pourtant une population comparable au plan socio-économique, resta néanmoins*

---

<sup>62</sup> «La Providence favorise un grand nombre de personnes qui donnent 8-10 et 15 [dollars] par année. Ils ont en retour du succès, [une] bonne santé et [la] préservation des malheurs et maladies [...]. Idem, prône du 15 juillet 1923.

<sup>63</sup> Idem, prône du 19 décembre 1920.

<sup>64</sup> Telle était la population de la paroisse après les détachements de Saint-Bernard et Saint-Marc.

cantonnée au 40<sup>e</sup> rang pendant presque toutes ces années<sup>65</sup>. Quant à la performance des autres paroisses de Shawinigan, si Saint-Bernard réussit à se maintenir autour du 50<sup>e</sup> rang, la paroisse plus pauvre de Saint-Marc occupe presque toujours les derniers rangs.

*Les succès du curé de Saint-Pierre ne pouvaient cependant cacher la sombre réalité urbaine de sa paroisse. Comme nous l'avons noté dans un chapitre précédent, la mobilité d'une certaine partie de la population shawiniganaise rendait inefficace toute tentative d'encadrement clérical. Aussi, le curé Dusablon déplorait-il souvent le fait qu'un bon nombre de paroissiens locataires donnaient peu à l'Église et que plusieurs quittaient la ville sans régler leur dû. Il profitait de l'occasion pour prévenir les retardataires que les dettes envers l'Église sont des «dettes sacrées», des dettes de conscience et qu'elles sont lourdes à porter, surtout si l'on attend à l'heure du Jugement dernier. Cette seule évocation, pour un croyant, devait être suffisante pour hâter le paiement des «droits et dîmes» et assurer au curé les revenus nécessaires au maintien du règne de Dieu et de l'emprise de l'Église catholique dans son milieu.*

---

<sup>65</sup> D'après les tableaux annuels des quêtes diocésaines parus dans les Mandements, lettres pastorales et circulaires des Évêques de Trois-Rivières pour les années concernées.

## Conclusion

*Confronté dès la naissance de la ville à de nouvelles réalités socio-économiques, le clergé shawiniganais s'est efforcé de préserver, dans la collectivité urbaine, les mentalités inculquées de longue date par l'enseignement de l'Église catholique. L'efficacité d'une telle entreprise reposait en grande partie sur la fidélité des paroissiens à leur religion, sur leur cohésion comme communauté et sur l'ascendant que les prêtres maintenaient sur leurs ouailles. Mais la population de Shawinigan n'a pas tout à fait affiché l'unanimité souhaitée par le clergé. Si les classes populaires ont semblé se plier aux désirs des pasteurs, l'emprise cléricale s'est souvent butée à la résistance des élites. Déjà en 1909, le curé Brousseau déplorait «l'exemple pernicieux» des familles les plus en vue de sa paroisse qui «[scandalisaient] les autres en dansant contre la défense de l'église[sic]» et regrettait de «les [trouver] toujours neutres quand [il avait] besoin de leur appui pour [le] règlement des questions d'ordre et de morale<sup>66</sup>». Le phénomène n'est toutefois pas exclusif à la collectivité shawiniganaise, il accompagne le passage de toute la civilisation occidentale à l'ère industrielle. Il traduit en fait l'opposition qui s'installe à l'époque entre deux formes de culture ou ce qu'on pourrait appeler deux morales. L'une, celle des prêtres, austère, faite de privations et de sacrifices et une nouvelle qui accorde une valeur aux plaisirs. La génération pionnière a sans doute gardé en mémoire un capital culturel qui lui permet de partager encore quelque*

---

<sup>66</sup> *Rapport annuel de la paroisse Saint-Pierre pour l'année 1909. AÉTR.*

*chose de l'austérité cléricale. Mais cette culture ne pourra résister longtemps à l'érosion déclenchée par la «morale consommiste» qui gagne rapidement la seconde génération et réussit même à chambarder la culture des aînés.*

## CONCLUSION

*Nous avons voulu, au cours de cette étude, prospecter le champ d'intervention du clergé dans une ville industrielle en formation. A priori, on aurait pu croire que l'exercice de la pastorale dans ce milieu urbain poserait davantage de problèmes aux prêtres responsables des nouvelles communautés paroissiales de Shawinigan. En fait, la situation qui prévaut dans la société shawiniganaise peut difficilement être comparée à celle, plus problématique, qu'ont connue les nouvelles populations urbaines des villes plus importantes. A Montréal, par exemple, les nouveaux arrivants nous semblent avoir eu moins d'emprise sur leur destin puisqu'ils devaient s'intégrer dans un milieu urbain dont le noyau était déjà constitué depuis longtemps. Aussi, ont-ils abandonné peut-être plus rapidement leur mentalité et leurs comportements ruraux, et les pasteurs chargés de leur salut ont dû concevoir une pastorale mieux adaptée aux conditions particulières du milieu. En région périphérique comme celle de Shawinigan, des études que nous avons citées montrent que la nouvelle communauté urbaine a maintenu des liens d'appartenance avec le monde rural voisin dont elle était majoritairement issue.*

*En effet, s'ils n'ont pas vraiment participé à la constitution des assises industrielles de leur ville, les migrants en ont cependant tissé la trame sociale. Et,*

*dans la plupart des cas, les élites qui ont présidé à la formation de la société shawiniganaise et qui en ont orienté la structuration n'ont fait que transposer, à une échelle différente, des modalités héritées du milieu rural d'origine. Certes, la constitution d'une société urbaine impose des contraintes et des changements qu'une nouvelle population doit rapidement assimiler. Mais les mutations auxquelles participait déjà la société rurale mauricienne ont sûrement contribué à faciliter le passage d'une partie de ses éléments à la ville. Ainsi, la communauté shawiniganaise a pu se donner un caractère résolument urbain sans trop souffrir du choc de sa transplantation.*

*Dans ces conditions, les prêtres qui ont oeuvré à Shawinigan ne furent pas confrontés à un bouleversement significatif des valeurs fondamentales qui soutenaient l'existence de cette population de fidèles. S'ils ont continué d'imposer leur autorité, ils ont néanmoins fait corps avec le peuple en l'accompagnant dans sa migration et en expérimentant les mêmes mutations culturelles. Tous deux issus du monde rural, formés et rompus aux pratiques d'une religion omniprésente, héritiers d'une mentalité traditionnaliste, ce clergé et ce peuple se connaissent et se respectent. Et même si l'urbanisation crée des conditions et une sociabilité nouvelles, le pouvoir clérical et la fidélité des paroissiens conservent néanmoins les caractères que leur a définis l'ultramontanisme de l'Église québécoise de la fin du 19e siècle.*

*Le discours des prêtres, perçu à travers les prônes et le bulletin des paroisses, projette un portrait assez sombre du comportement de la communauté shawiniganaise. Il faut cependant se garder d'une analyse fondée sur la seule énumération des interdits et des condamnations proclamés du haut de la chaire ou émis par la rédaction du Bulletin. Certes, les questions soulevées par les pasteurs attestent de l'existence de comportements réels dans la communauté dont ils ont la charge. Mais, à notre avis, cette attitude du clergé de Shawinigan répond aussi à des impératifs qui affectent toute l'Église du Québec.*

*D'abord, la rapidité avec laquelle la société québécoise est entrée dans l'ère industrielle et s'est urbanisée a soulevé les pires inquiétudes dans les officines cléricales. Désormais assujettie aux volontés d'un capitalisme exogène et jugé dégradant, forcée de s'installer en ville et séduite par le modernisme, cette population traditionnellement pieuse et fidèle court, au dire du clergé, les plus graves dangers. Aussi, c'est peut-être davantage pour prévenir les coups que les prêtres dénoncent les vices de la société urbaine et les nouveautés qui attirent la population catholique des villes. Sans nier l'existence de cas répréhensibles, nous croyons cependant que la fréquence et l'ampleur des avertissements et des condamnations traduisent mal le sentiment religieux de la population shawiniganaise, somme toute essentiellement fidèle. A notre avis, le discours clérical de l'époque procède davantage de la hantise qu'il a de l'indifférence religieuse des citadins et de l'effritement du pouvoir ecclésiastique, l'une et l'autre allant souvent*

*de pair.*

*De plus, la hiérarchie ecclésiastique impose des contraintes que le clergé paroissial peut difficilement éviter. Ainsi, nous avons constaté que nombre de questions abordées par le curé ou par la rédaction du Bulletin paroissial émanent des mandements et des lettres circulaires de l'évêque du diocèse. Souvent, ces missives reprennent des textes de sermons prononcés par l'une ou l'autre des autorités ecclésiastiques en vue dans la province sur des sujets d'inquiétude soulevés par la presse vaticane. Le clergé paroissial, à qui l'on demande de traiter de ces questions, se fait donc souvent l'écho des angoisses d'une Église préoccupée par tout ce qui peut affaiblir son pouvoir séculaire. Or, il arrive que le prêtre soit contraint de discourir sur des questions que ses supérieurs lui imposent mais qui ne soulèvent pas, ou pas encore, de problème dans sa paroisse. Ainsi, certaines interventions cléricales, parce qu'elles traduisent davantage la crainte du Vatican que la réalité locale, restent sujettes à interprétation<sup>1</sup>.*

*Quel portrait peut-on néanmoins tracer des rapports qu'entretient le clergé shawiniganais avec la communauté dont il a la charge? Il est difficile d'en connaître toutes les facettes puisque des éléments importants nous font défaut. Par*

---

<sup>1</sup> «Elle [l'Église] a souvent transporté ici des discussions européennes qui ne pouvaient correspondre, dans notre milieu, qu'à des dangers imaginaires». Fernand Dumont, «Réflexions sur l'histoire religieuse du Canada français», in *En collaboration, L'Église et le Québec*, Montréal, Editions du Jour, 1961, p. 55.

*exemple, il est quasi impossible de mesurer le degré de ferveur des paroissiens si ce n'est par la perception qu'en ont les pasteurs. Ainsi, il est coutume d'entendre le curé se réjouir de la participation enthousiaste des fidèles à certaines démonstrations de piété alors qu'en d'autres occasions, il déplore leur indifférence. En outre, comment traduire les motivations qui engagent certaines personnes à participer activement à l'organisation des activités religieuses ou profanes encouragées par le clergé? S'agit-il pour ceux-là d'un engagement puisé aux sources de la foi ou plutôt d'un service intéressé?*

*Dans ces conditions, l'appréciation des rapports du clergé de Shawinigan avec sa population reste tributaire de perceptions plus générales. Ainsi, la personnalité des curés a joué un rôle indéniable dans l'harmonisation de leurs relations avec leurs paroissiens. Il est étonnant de constater que les curés Brousseau et Dusablon, tous deux responsables de paroisses voisines du centre-ville, ont eu des attitudes si différentes comme pasteurs. Le premier, à qui l'on doit la fondation de trois paroisses dans la ville, avait néanmoins conservé une mentalité rurale et dirigeait son troupeau avec une sévérité reconnue. L'abbé Dusablon, par contre, semble s'être intégré plus facilement dans ce milieu, organisant nombre d'activités communautaires pour favoriser la cohésion et l'épanouissement de cette jeune collectivité. Si l'on tient compte de la vocation différente de ces deux «quartiers» et du caractère de leur curé, on peut présumer que la population ouvrière de Saint-Bernard était plus docile et plus perméable à l'influence cléricale, alors que celle de*

*Saint-Pierre ressentait peut-être moins le poids de l'autorité curiale.*

*On ne pourrait en outre passer sous silence la puissance d'encadrement des confréries et associations pieuses de toutes sortes. Nous avons déjà évoqué la façon dont le clergé a voulu assurer la diffusion de l'idéologie religieuse en s'appropriant, au tournant du siècle, tout le champ scolaire. Mais, il lui fallait aussi consolider son emprise sur la population adulte de la ville. Tel était l'objectif de la pastorale associative. En multipliant le nombre d'organismes voués à la sanctification des fidèles, en s'assurant le concours de laïques éminents et engagés et en conférant aux mouvements la dignité et la consécration sociale, les prêtres ont réussi à conserver leur emprise sur la collectivité urbaine. A Shawinigan, le clergé a contribué de cette façon à maintenir vivace la piété individuelle et collective, en dépit des obstacles que dressait la constitution de la société moderne. Nous aurions voulu étudier de plus près ces organismes d'encadrement, analyser leur composition et questionner leur direction, mais les archives paroissiales ne nous étaient pas accessibles. Nous souhaitons que d'autres chercheurs réussissent à fouiller cette documentation susceptible de mettre en lumière la popularité des associations et de mesurer l'ampleur de l'entreprise d'encadrement établie par le clergé local dans un contexte d'urbanisation.*

*Par ailleurs, la sociographie religieuse a souvent fait état de l'attitude paternaliste du clergé catholique québécois. Dépositaire du savoir sacré et profane,*

*il a pu acquérir, dans les paroisses rurales, un prestige que peu de gens pouvaient ou osaient contester. Aussi, le prêtre se trouvait-il légitimé de s'immiscer dans tous les domaines où sa fonction l'appelait, d'autant plus que cette prétention était renforcée par la doctrine et la discipline de l'Eglise établies «de droit divin»: «le curé, écrivait Mgr Bégin à un curé de son diocèse, est investi d'une triple fonction vis-à-vis de ses ouailles: il doit les diriger, les paître et les instruire». L'évêque poursuivait en précisant que chacune de ses fonctions était «également indispensable et incontestable» et que la direction et l'enseignement que le pasteur a le devoir sacré de fournir à ses ouailles, «il les leur doit dans toutes les circonstances où il entre en contact avec eux [...]»<sup>2</sup>. Ainsi investis d'une autorité qui pesait autant sur l'institution sociale que sur la conscience individuelle, les prêtres ont invariablement enrobé leur action de toutes sortes d'interventions attentives à l'égard de leurs paroissiens.*

*Confronté aux réalités urbaines, le clergé shawiniganais n'a pas tempéré pour autant son ardeur paternaliste, mais il a dû composer avec les autres agents qui participaient à la constitution du leadership social de la jeune communauté. Les prêtres ont continué de conseiller et condamner, de fournir «la direction et l'enseignement», mais ils l'ont fait en prenant appui sur «les personnes les plus influentes» de la petite bourgeoisie et en entretenant une «collaboration» fidèle avec*

---

<sup>2</sup> Mgr Bégin au curé de Saint-Ludger, 10 juin 1903, cité par Jean Hamelin et Nicole Gagnon, Histoire du catholicisme québécois, Le XX<sup>e</sup> siècle, tome 1, 1898-1940, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 127.

*le patronat industriel de la ville. S'ils n'ont rien perdu de leur pouvoir, c'est que la population catholique de Shawinigan avait conservé une foi qui se soumettait encore aux contraintes symboliques que l'autorité religieuse lui imposait toujours. On doit cependant admettre que la «fonctionnarisation» de la tâche<sup>3</sup> et la diffusion de la culture de masse dans cette population perméable à toutes les influences a pu contribuer à affaiblir la position dominante que détenait traditionnellement le clergé. Si une certaine unanimité transparaît encore dans la pratique et les comportements religieux de la collectivité shawiniganaise, la participation d'une fraction de plus en plus importante de celle-ci à des activités jugées «dangereuses» ne laisse aucun doute. En fait, le curé débordé n'arrive plus à connaître tout son monde, les vicaires n'ont pas le temps de s'intégrer à la communauté et la pastorale reste cantonnée dans des formes difficiles à transposer en contexte urbain.*

*Malgré cela, nos sources ne révèlent aucun mouvement de contestation ni d'opposition systématique à l'autorité religieuse à Shawinigan. La structuration récente de cette communauté urbaine et la mise en place d'institutions d'encadrement efficaces ont permis au clergé paroissial de maintenir son emprise sur les consciences et d'occuper une place importante dans la constitution du pouvoir local. En faisant l'expérience d'une pastorale urbaine accordée aux pulsations de la société shawiniganaise, les prêtres ont entretenu l'adhésion de la majorité de leurs*

---

<sup>3</sup> Par exemple, le curé Dusablon rappelle souvent à ses paroissiens que les visites au presbytère doivent respecter les heures de bureau que l'ampleur du travail pastoral a imposées.

*paroissiens. En ce sens, ce n'est pas tant à la portée du message évangélique qu'au statut social des prêtres que l'Église doit d'avoir maintenu sa crédibilité à travers les courants idéologiques modernes qui circulent dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.*

## BIBLIOGRAPHIE

### I- Sources manuscrites

Archives de la paroisse Saint-Pierre de Shawinigan:  
Cahiers de prône, 1908-1912, 1917-1924.  
Recensements 1903-1917.

Archives de la paroisse Saint-Bernard de Shawinigan:  
Cahiers de prône, 1925-1926, 1928-1930.

Archives de l'Évêché de Trois-Rivières:  
Rapports annuels des paroisses Saint-Pierre pour les années 1905, 1909,  
1925, Saint-Bernard et Saint-Marc pour l'année 1925.

### II- Sources imprimées

Archives de la paroisse Saint-Pierre de Shawinigan:  
Recensements de la ville de Shawinigan, 1913-1923 (coupures de presse).

Bulletin paroissial. Organe Officiel des Paroisses Saint-Pierre, Saint-Bernard et Saint-Marc de Shawinigan, 1925-1930. L'Imprimerie de Shawinigan Falls.

Mandements, Lettres Pastorales et Circulaires de Mgr F.-X. Cloutier, vol. II, 1905-1909, Trois-Rivières, Imprimerie P. R. Dupont, 1909, 626 p.

Mandements, Lettres Pastorales et Circulaires de Mgr F.-X. Cloutier, vol. III, 1909-1914, Trois-Rivières, Imprimerie La Cie «Bien Public», 1914, 590 p.

Mandements, Lettres Pastorales et Circulaires de S. G. Mgr F.-X. Cloutier, vol. IV, 1914-1923, Trois-Rivières, Imprimerie «Le Bien Public», 1923, 554 p.

Mandements, Lettres Pastorales et Circulaires de S. E. Mgr F.-X. Cloutier, vol. V, 1923-1932, Trois-Rivières, Imprimerie Saint-Joseph, 1932, 563 p.

Recensements du Canada: années 1901 et 1931

III- Instruments de recherche

BEAULIEU, André, Jean HAMELIN et coll., La presse québécoise des origines à nos jours, tome IV, 1896-1910, Québec, PUL, 1979.

MONTMINY, Jean-Paul et Stewart CRYSDALE, La religion au Canada: bibliographie annotée des travaux en sciences humaines des religions (1945-1970)/ Religion in Canada: annotated inventory of scientific studies of religion (1945-1972), Québec, PUL/Downsview, York University, 1974, 189 p.

IV- Orientations méthodologiques et études d'histoire et de sociologie religieuses

1- Sur les États-Unis et l'Europe

BOULARD, Fernand, Premiers itinéraires en sociologie religieuse, Paris, Les Éditions ouvrières, 1954. 159 p. (Coll. de sociologie religieuse, 1).

BOULARD, Fernand et Jean RÉMY, Pratique religieuse urbaine et régions culturelles, Paris, 1968.

CHALINE, Nadine-Josette, Des catholiques normands sous la Troisième République. Crises, combats, renouveaux. Roanne-Le Coteau, Ed. Horvath, 1985. 252 p.

CHALINE, Nadine-Josette, «Pratique et vie religieuse en Haute-Normandie aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles», in Michel Bée et al., Mentalités religieuses dans la France de l'Ouest aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, Caen, 1976, p. 35-116. (Cahier des Annales de Normandie, n° 8).

CHALINE, Nadine-Josette, René HARDY et Jean ROY, prés., La Normandie et le Québec vus du presbytère. Correspondance inédite, Montréal/Rouen, Boréal Express/Publications de l'Université de Rouen, 1987, 215 p.

CHELINI, Jean, La Ville et l'Eglise. Premier bilan des enquêtes de sociologie religieuse urbaine, Paris, Ed. du Cerf, 1958, 366 p.

FICHTER, Joseph H., Social Relations in the Urban Parish, Chicago, The University of Chicago Press, 1954, 264 p.

FOLLIET, Joseph, «Les effets de la grande ville sur la vie religieuse», Chronique sociale de France, (Lyon), novembre-décembre 1953.

HILAIRE, Yves-Marie, Une chrétienté au XIX<sup>e</sup> siècle. La vie religieuse des populations du diocèse d'Arras (1840-1914), 2 vol., Villeneuve-D'Ascq, Université de Lille III, (1977), 1017 p.

HILAIRE, Yves-Marie, éd., La religion populaire: aspects du christianisme populaire à travers l'histoire, Lille, Université de Lille III, 1981, 202 p.

ISAMBERT, François-André, Christianisme et classe ouvrière, Paris, Casterman, 1961.

LANGLOIS, Claude, Le diocèse de Vannes au XIX<sup>e</sup> siècle, 1800-1830, Université de Haute-Bretagne, 1974, 629 p.

LALOUX, Joseph, Manuel d'initiation à la sociologie religieuse, Paris, Éditions Universitaires, 1967, 295 p.

LE BRAS, Gabriel, Études de sociologie religieuse, Paris, PUF, 1955-56, 2 vol., 880 p. (Coll. Bibliothèque de sociologie contemporaine).

LE BRAS, Gabriel, L'Église et le village. Paris, Flammarion, 1976, 289 p.

PALARD, Jacques, Pouvoir religieux et espace social. Le diocèse de Bordeaux comme organisation, Paris, Ed. du Cerf, 1985, 324 p.

PANNET, Robert, Le catholicisme populaire, Paris, Ed. du Centurion, 1974, 270 p.

PIN, Emile, «Les motivations des conduites religieuses et le passage d'une civilisation pré-technique à une civilisation technique», Social Compass, vol. XIII, n° 1, 1966.

*PIN, Emile, Pratique religieuse et classes sociales dans une paroisse urbaine, Saint-Pothin à Lyon, Paris, Spes, 1956, 444 p.*

*PIN, Emile et Hervé CARRIER, Essais de sociologie religieuse, Paris, Spes, 1967, 593 p.*

*PIETSCH, Max, La révolution industrielle, Paris, Payot, 1963, 221 p.*

*PRONOVOOST, Gilles, Temps, culture et société: essai sur le processus de formation du loisir et des sciences du loisir dans les sociétés occidentales, Sillery, PUQ, 1983, 333 p.*

## 2- Sur le Québec

*BÉLIZAIRE, Claude, Mode de vie et pastorale sociale dans une paroisse ouvrière de Trois-Rivières: Notre-Dame-des-Sept-Allégresses, vue à travers le Bulletin paroissial, 1916-1950, Mémoire de maîtrise, UQTR, 1985, 117 p.*

*BELLEFLEUR, Michel, L'Église et le loisir au Québec avant la Révolution tranquille, Sillery, PUQ, 1986, 221 p.*

*BOUCHARD, Gérard, «Sur l'Église catholique et l'industrialisation au Québec: la religion des eudistes et les ouvriers du Bassin de Chicoutimi, 1903-1930», Protée, vol.V, 1976, p. 31-43.*

*BOUCHARD, Gérard, «Les prêtres, les capitalistes et les ouvriers à Chicoutimi (1896-1930)», Le Mouvement Social, n° 112, juillet-septembre 1980, p. 5-23.*

*CLICHE, Marie-Aimée, Les Pratiques de dévotion en Nouvelle-France, Québec, P.U.L., 1988, 354 p.*

*DORVAL, Guy, Les Prêches de Château-Richer, 1883-1979, Château-Richer, Commission municipale des Archives et des Biens Culturels, 1995, 119 p.*

*DUMONT, Fernand, «La sociologie religieuse au Canada français», Sociologie religieuse. Sciences sociales. Actes du IV<sup>e</sup> Congrès International, Paris, Ed. Économie et Humanisme, 1955, p. 150-152.*

DUMONT, Fernand, «Mutations de la culture religieuse au Québec», in Westfall, William et al. (éd.), Religion/Culture. Comparative Canadian Studies. Études canadiennes comparées, Ottawa, Canadian Issues/Thèmes canadiens, 1984, p. 10-21.

EID, Nadia F., Le clergé et le pouvoir politique au Québec, Montréal, Hurtubise HMH, 1978, 390 p.

FALARDEAU, Jean-Charles, «Rôle et importance de l'Eglise au Canada français», in Rioux, Marcel et Yves Martin (éd.), La société canadienne-française, Montréal, Hurtubise HMH, 1971, p.349-361.

FERRETTI, Lucia, Entre voisins: la société paroissiale en milieu urbain: Saint-Pierre-Apôtre de Montréal: 1848-1930, Montréal, Boréal, 1992, 264 p.

GAGNON, Serge et René HARDY, L'Église et le village au Québec, 1850-1930. L'enseignement des Cahiers de prônes, Ottawa, Leméac, 1979, 174 p.

HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON, Histoire du catholicisme québécois. Le XX<sup>e</sup> siècle, t.1, de 1898 à 1940, Montréal, Boréal Express, 1984, 501 p.

HAMELIN, Louis-Edmond, et Colette L.-HAMELIN, Quelques matériaux de sociologie religieuse canadienne, Montréal, Ed. du Lévrier, 1956.

HAMELIN, Louis-Edmond, «Évolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec», Recherches sociographiques, II, 2, (avril-juin 1961), p. 189-241.

HARDY, René, «Note sur certaines manifestations du réveil religieux de 1840 dans la paroisse Notre-Dame de Québec», in Revue de la Société canadienne d'Histoire de l'Église, Session 1968, n<sup>o</sup> 35, p. 81-98.

HARDY, René, «L'activité sociale du curé de Notre-Dame de Québec: aperçu de l'influence du clergé au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle», Histoire sociale, n<sup>o</sup> 6, 1970, p. 5-32.

HARDY, René, «Le greffier de la paix et le curé: à propos de l'influence du clergé paroissial en Mauricie», Les dynamismes culturels en France et au Québec, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, t. 95, n<sup>o</sup> 4, 1988. Colloque France-Québec, 1988, p. 447-463.

HARDY, René et Jean ROY, «*Encadrement social et mutation de la culture religieuse en Mauricie, 1850-1900*», *Questions de culture*, n° 5: «*Les régions culturelles*», IQRC, 1983, p. 61-74.

HARDY, René, «*Ce que sacrer veut dire: l'origine du juron religieux au Québec*», in *Mentalités, Histoire des cultures et des sociétés*, n° 2: *Injures et blasphèmes*, Paris, Imago, 1989, p. 99-125.

HARDY, René, «*Catholicisme et culture dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle*», *Présentations à la Société royale du Canada*, vol. 49, 1996, p. 203-225.

HARVEY, Vincent et al., *L'Église et le Québec*, Montréal, Ed. du Jour, 1961, 159 p.

HUDON, Christine, *Prêtres et fidèles dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, 1820-1875*, Les Éditions du Septentrion, 1996, 469 p.

HULLIGER, Jean, *L'enseignement social des évêques canadiens de 1891 à 1950*. Montréal, Fides, (1958), 373 p.

HURTUBISE, Pierre et al., *Le laïc dans l'Eglise canadienne-française de 1830 à nos jours*, Montréal, Fides, 1972, 223 p. (Coll. *Histoire religieuse du Canada*).

JACQUES, Pierre, dir., «*Religion populaire, milieu naturel et cadre social. Actes du colloque de Chicoutimi, 1975*», *Protée*, vol. V, (printemps-automne 1976), p. 7-82.

JONES, Richard, *L'idéologie de l'Action Catholique (1917-1939)*, Québec, P.U.L., 1976, 364 p. (Coll. *Histoire et sociologie de la culture*, n° 9).

LABBÉ, Ghislain, *L'Église, le loisir et la censure au Québec avant 1960*, Mémoire de maîtrise, UQTR, août 1983, 143 p.

LACROIX, Benoît, *La religion de mon père*, Montréal, Ed. Bellarmin, 1986, 306 p.

LACROIX, Benoît et Pietro BOGLIONI, *Les religions populaires*. Colloque international, 1970, Québec, PUL, 1972, 154 p.

LACROIX, Benoît et Jean SIMARD, dir., *Religion populaire, religion de clercs ?*, Québec, IQRC, 1984, 439 p.

MOREUX, Colette, «Fin d'une religion?», in Tremblay, Marc-Adélar et Gerald Louis Gold, Communautés et culture. Éléments pour une ethnologie du Canada français, Montréal, Editions HRW, 1973, p. 346-359.

PANNETON, Georges et Antonio MAGNAN, Le diocèse de Trois-Rivières, 1962, Trois-Rivières, Éd. Le Bien Public, 1962, 513 p.

ROY, Jean, «Le clergé nicolétain, 1885-1904: aspects sociographiques», RHAF, 35, 3, (décembre 1981), p. 383-395.

ROY, Jean et Christine HUDON, prés., Le journal de Majorique Marchand, curé de Drummondville, 1865-1889, Sillery, Ed. du Septentrion, 1994, 337 p.

ROY, Pierre-Georges, «L'attitude du clergé face aux changements occasionnés par l'industrialisation (1880-1930)», in Société Historique de Montréal, Montréal, activités, habitants, quartiers, Montréal, Fides, 1984, p. 123-138.

RYAN, William F., The Clergy and Economic Growth in Quebec, 1896-1914, Québec, PUL, 1966, 348 p.

VOISINE, Nive, Histoire de l'Église catholique au Québec, (1608-1970), Montréal, Fides, 1971, 112 p.

## V- Études particulières

### 1- Sur le Québec et la Mauricie

BÉLANGER, Noël et al., Les travailleurs québécois, 1851-1896, Montréal, P.U.Q., 1973, 221 p.

BELLAVANCE, Claude, Shawinigan Water and Power, 1898-1963: formation et déclin d'un groupe industriel au Québec, [s.l.], Boréal, 1994, 448 p.

*BELLAVANCE, Marcel, Un village en mutation: Compton, Québec, 1880-1920, Direction des lieux et des parcs nationaux, Parcs Canada, 1982, 85 p.*

*CHARLAND, Jean-Pierre, Les pâtes et papier au Québec, 1880-1980: technologies, travail et travailleurs, Québec, IQRC, 1990, 447 p.*

*CHARLAND, Jean-Pierre, «Paternalisme et contrôle social à la périphérie du Québec industriel, 1900-1930» in Ginette Kurgan-van Hentenryk, dir. La question sociale en Belgique et au Canada, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1988, p. 185-201.*

*COPP, Terry, Classe ouvrière et pauvreté. Les conditions de vie des travailleurs montréalais, 1897-1929, Montréal, Boréal Express, 1978, 213 p.*

*DALES, John H., Hydroelectricity and Industrial Development, Quebec 1898-1940, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1957, 269 p.*

*DE BONVILLE, Jean, Jean-Baptiste Gagnepetit. Les travailleurs montréalais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Montréal, Ed. de l'Aurore, 1975, 253 p.*

*DECHÈNE, Louise, Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle, Paris et Montréal, Plon, 1974, 588 p.*

*DUMONT, Fernand et al., éd., Idéologies au Canada français: 1850- 1900, Québec, PUL, 1971, 327 p.*

*GOY, Joseph et Jean-Pierre WALLOT, dir., Évolution et éclatement du monde rural, France et Québec, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, Paris/Montréal, EHESS, P.U.M., 1992, 527 p.*

*HARDY, René et Normand SÉGUIN, Forêt et société en Mauricie. La formation de la région de Trois-Rivières, 1830-1930, Montréal, Boréal Express/Musée national de l'Homme, 1984, 222 p.*

*HARVEY, Fernand, Révolution industrielle et travailleurs, Montréal, Boréal Express, 1978, 347 p.*

*HUGUES, Everett C., Rencontre de deux mondes. La crise de l'industrialisation du Canada français, Réédition, Montréal, Boréal Express, 1972, 384 p.*

LAMONDE, Yvan, Lucia FERRETTI et Daniel LEBLANC, La culture ouvrière à Montréal: 1880-1920: bilan historiographique, Québec, IQRC, 1982, 176 p.

LAMONDE, Yvan et Raymond MONTPETIT, Le parc Sohmer de Montréal: 1889-1919: un lieu populaire de culture urbaine, Québec, IQRC, 1986, 231 p.

LAMONDE, Yvan, Territoires de la culture québécoise, Québec, PUL, 1991, 293 p.

LEBRUN, François et Normand SÉGUIN, dir., Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Actes du Colloque franco-québécois de Québec (1985), Trois-Rivières, Centre de recherche en études québécoises, 1987, 416 p.

LEVASSEUR, Roger, Loisir et culture au Québec, Montréal, Boréal Express, 1982, 187 p.

LINTEAU, Paul-André et al., Histoire du Québec contemporain, vol. I: De la Confédération à la crise (1867-1929), [s. l.], Boréal, 1989, 758 p.

MASSÉ, Jacqueline, «Le travail du dimanche», Sociologie et sociétés, II, 1, 1970, p. 146-161.

MINER, Horace, «Le changement dans la culture rurale canadienne-française», in Rioux, Marcel et Yves Martin, éd., La société canadienne-française, Montréal, Hurtubise HMH, 1971, p. 77-89.

MONIÈRE, Denis, Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours, Montréal, Québec/Amérique, 1977, 381 p.

MONTPETIT, Raymond, «Loisir public et société à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle», Loisir et société - Society and Leisure, II, 1, PUQ, 1979, p. 101-150.

MONTPETIT, Raymond, «La culture populaire au Québec et son histoire en contexte urbain», in G. Pronovost, dir., Cultures populaires et sociétés contemporaines, Sillery, PUQ, 1982. p. 91-101.

PRONOVOOST, Gilles, dir., Cultures populaires et sociétés contemporaines, Sillery, PUQ, 1982, 194 p.

PRONOVOOST, Gilles et Pierre GIRARD, Temps industriel et temps libre à Trois-Rivières (1880-1908). Rapport de recherche au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, UQTR, avril 1986, 186 p.

RIOUX, Marcel et Yves MARTIN, éd., La société canadienne-française, Montréal, Hurtubise HMH, 1971, 404 p.

ROCHER, Guy, Industrialisation et culture urbaine. Notes préliminaires à l'étude de la région métropolitaine de Montréal. Contributions à l'étude des Sciences de l'Homme, 1, 1952, 167 p.

ROCHER, Guy, Le Québec en mutation, Montréal, Hurtubise HMH, 1973, 345 p.

ROUILLARD, Jacques, Les travailleurs du coton au Québec, 1900-1915, Montréal, PUQ, 1974, 152 p.

ROY, Jean, Daniel ROBERT et Louise VERREAULT-ROY, Les populations municipales et paroissiales de la Mauricie, 1850-1971, Groupe de Recherche sur la Mauricie, UQTR, 1980, 236 p.

STONE, Leroy O., Urban Development in Canada, Ottawa, Dominion Bureau of Statistics, 1967, 293 p.

THIVIERGE, Nicole, «Modes et modestie féminines», Cultures du Canada français, 8, automne 1991, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 18-29.

TAYLOR, N. W., «The Effects of Industrialization, its Opportunities and Consequences Upon French Canadian Society», Journal of Economic History, XX, 4, December 1960, p. 638-647.

UREN, Philip Ernest, The Historical Geography of the St. Maurice Valley, with Special Reference to Urban Occupancy, M. A. thesis, McGill University, Montreal, 1949, 133 p.

## 2- Sur Shawinigan

BELLAVANCE, Claude et François GUÉRARD, «Ségrégation résidentielle et morphologie urbaine, le cas de Shawinigan 1925-1947», RHAF, vol. 46, n° 4, printemps 1993, p. 577-603.

BROUILLETTE, Normand, «Le rôle de la Shawinigan Water and Power Co. dans la structuration de l'espace urbain shawiniganais, 1898-1921», Cahiers de géographie du Québec, vol. 34, n° 92, septembre 1990, p. 197-208.

EN COLLABORATION, 75e anniversaire de la paroisse St-Bernard de Shawinigan, Shawinigan, La Fabrique St-Bernard de Shawinigan, 1987, 80 p.

FILTEAU, Gérard, L'Épopée de Shawinigan, Shawinigan, Guertin et Gignac, 1944, 415 p.

LANTHIER, Pierre et Normand BROUILLETTE, «De la campagne à la ville: formation de la petite bourgeoisie à Shawinigan de 1898 à 1930», in G. Bouchard et J. Goy, dir., Famille, économie et société rurale en contexte d'urbanisation (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.), Centre universitaire SOREP et EHESS, Chicoutimi et Paris, (1990), p. 139-151.

LANTHIER, Pierre et Normand BROUILLETTE, «Shawinigan Falls de 1898 à 1930: l'émergence d'une ville industrielle au sein du monde rural», Urban History Review-Revue d'histoire urbaine, XIX, 1 (juin 1990), p. 42-54.

LAROCHELLE, Fabien, Histoires de Shawinigan, Shawinigan, [s.édit.], 1988, 345 p.

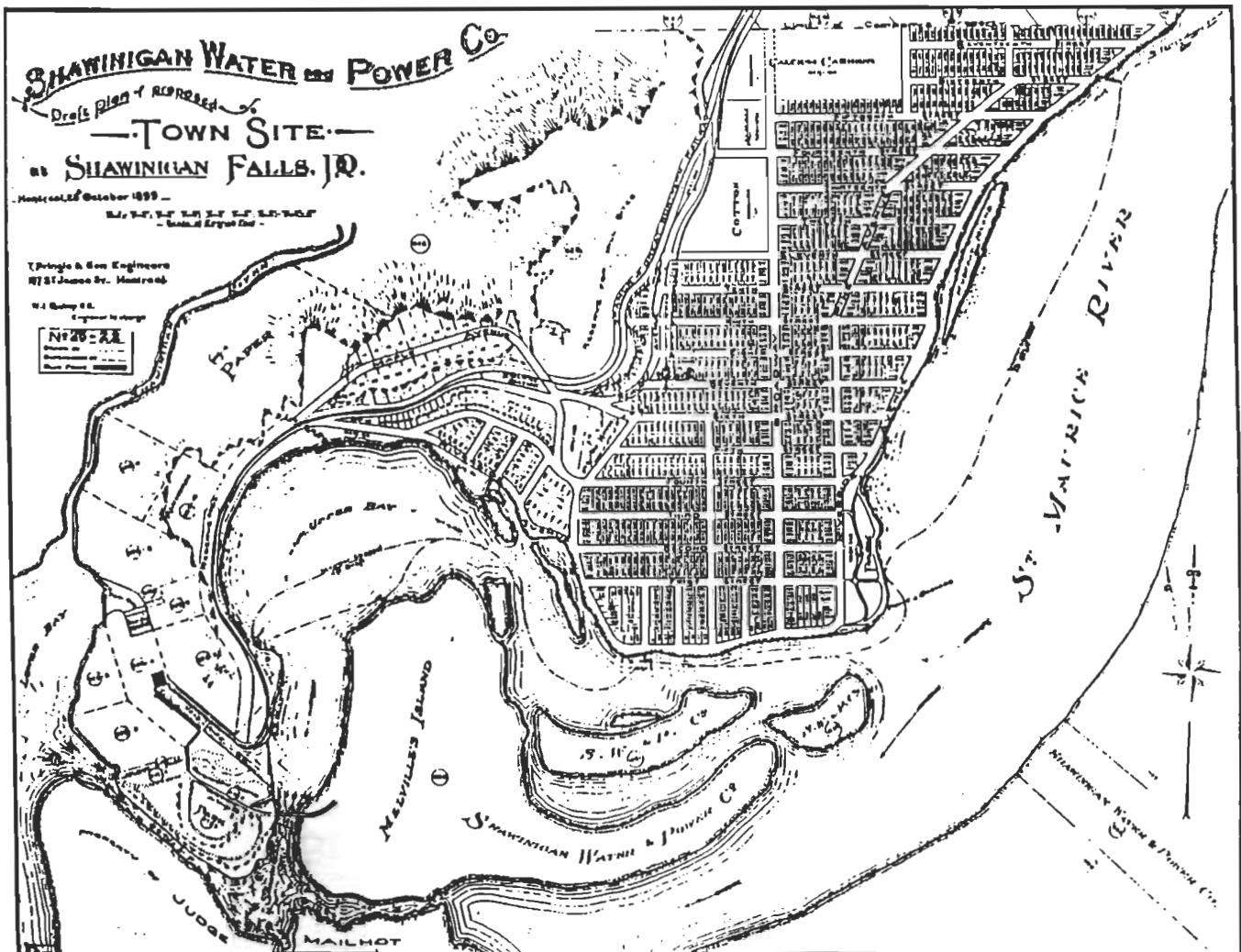
LAROCHELLE Fabien, Shawinigan depuis 75 ans, Shawinigan, Hôtel de ville, 1976. 747 p.

SÉGUIN, Normand et COLL., Shawinigan, genèse d'une croissance industrielle au début du XX<sup>e</sup> siècle, Trois-Rivières, UQTR-Hydro-Québec, 1985, 61 p.

Shawinigan après vingt ans, Shawinigan, [s.édit.], 1920.

NoCES d'argent de la paroisse Saint-Bernard, 1912-1937, Shawinigan, [1937], [s.p.].

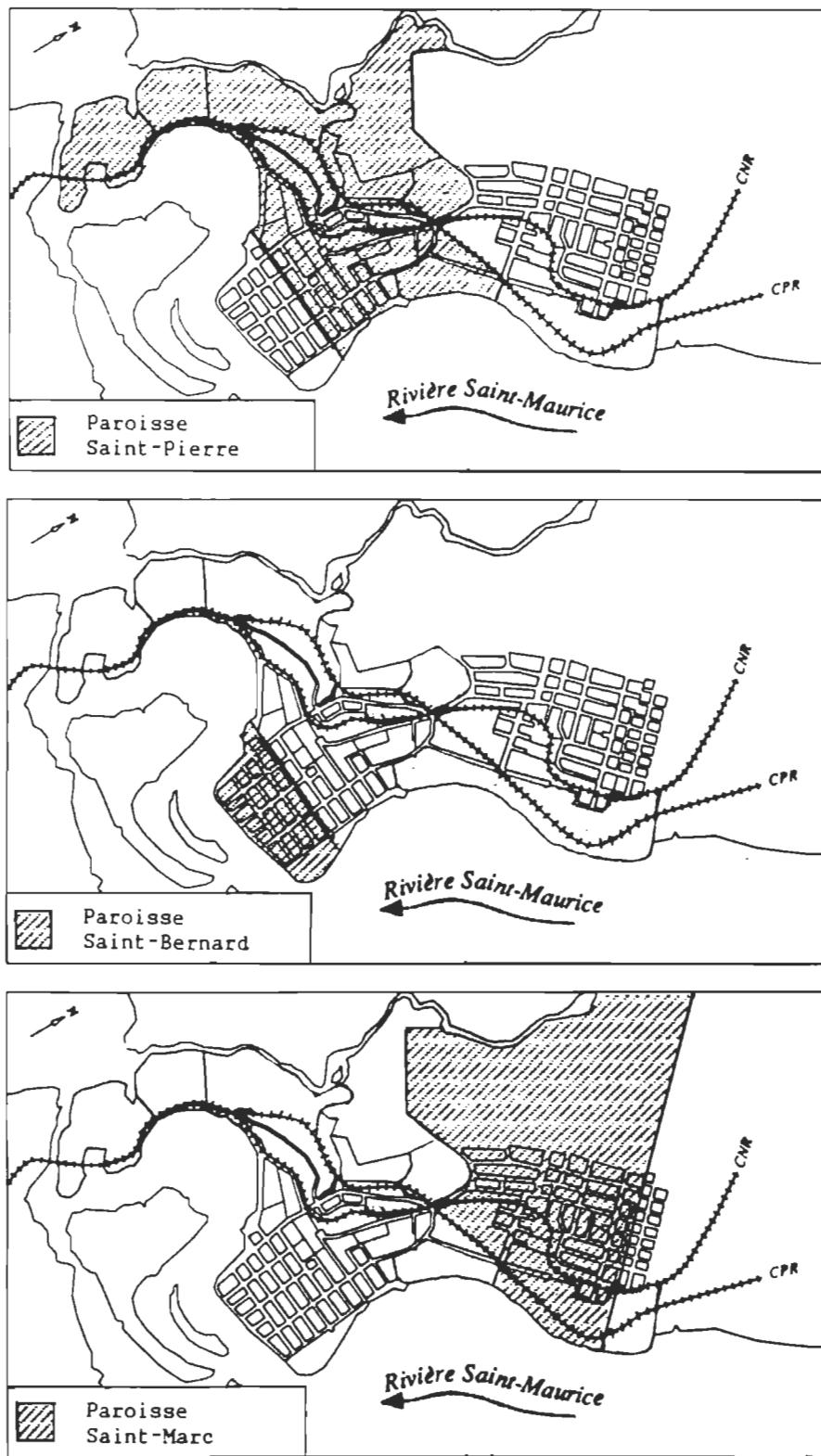
Annexe I Plan directeur de Shawinigan Water and Power Co. pour la ville de Shawinigan, octobre 1899.



Source: Centre d'interprétation de l'industrie, Shawinigan.



*Source:* N. Brouillette, «Le rôle de la Shawinigan Water and Power Co. dans la structuration de l'espace urbain shawiniganais, 1898-1921», in *Cahiers de géographie du Québec*, Vol.34, n° 92, septembre 1990, p. 206-207.

Annexe III Le territoire des paroisses de Shawinigan en 1925

Source: Décrets d'érection des paroisses, AÉTR